

France Forum

- *Pour un nouvel humanisme*
- *Médias et démocratie*
- *Interrogations sur la démocratie*
- *Droit de manifester et ordre public*
- *Trois défis pour l'Europe*
- *L'Europe des incertitudes*
- *La Méditerranée
espace de coopération ?*
- *Théâtre de Jean Anouilh (III)*
- *Juin 1944*
- *Arts et lettres*

Jean-Marie DOMENACH - François-Régis HUTIN - Christian SAVÈS - Henri BOURBON
Gino NECCHI - René FOCH - Jacques MALLET - René-Jean DUPUY - Maurice FLORY
André LE GALL - Philippe SÉNART - Yvan CHRIST - Jean AUBRY - René PUCHEU
Lucien JAUME.

FRANCE FORUM

Henri Bourbon, Jean Aubry

133 bis, Rue de l'Université - 75007 Paris
C.C.P. Paris 14.788-84 N - Tél. 45 55 10 10

Abonnement annuel 120 F

Abonnement de soutien de 150 F à 200 F

Sommaire *295-296*

Juillet-Septembre 1994
30 F

DOSSIERS ET ÉTUDES

- POUR UN NOUVEL HUMANISME**
PAR JEAN-MARIE DOMENACH p. 2
- MÉDIAS ET DÉMOCRATIE**
PAR FRANÇOIS-RÉGIS HUTIN p. 6
- INTERROGATIONS SUR LA DÉMOCRATIE**
INTERVIEW DE CHRISTIAN SAVÈS
PAR HENRI BOURBON p. 12
- DROIT DE MANIFESTER
ET RESPECT DE L'ORDRE PUBLIC**
PAR GINO NECCHI p. 18
- TROIS DÉFIS POUR L'EUROPE**
PAR RENÉ FOCH p. 20
- L'EUROPE DES INCERTITUDES**
PAR JACQUES MALLET p. 27
- LA MÉDITERRANÉE, ESPACE DE COOPÉRATION ?**
PAR RENÉ-JEAN DUPUY
ET MAURICE FLORY p. 30
- EXAMEN DU THÉÂTRE
DE JEAN ANOUILH (1910-1987) (III)**
PAR ANDRÉ LE GALL p. 40

ARTS ET LETTRES

- LA VIE LITTÉRAIRE**
PAR PHILIPPE SÉNART p. 46
- NADAR LE MAGNIFIQUE**
PAR YVAN CHRIST p. 56

NOTES DE LECTURE

- L'ÉCONOMIE BARBARE DE PHILIPPE SAINT MARC**
PAR JEAN AUBRY p. 58
- LES MÉDIAS EN EXAMEN**
PAR RENÉ PUCHEU p. 59
- LA RELIGION DE THOMAS HOBBS :
UNE QUESTION OUVERTE**
PAR LUCIEN JAUME p. 61
- JUIN 1944**
PAR ANDRÉ LE GALL p. 64

POUR UN NOUVEL HUMANISME

par Jean-Marie DOMENACH

I

Dans sa célèbre conférence de 1945, Jean-Paul Sartre définissait ainsi l'humanisme : *"Une théorie qui prend l'homme comme fin et comme valeur supérieure"*. Depuis que les masses sont entrées dans la vie démocratique, économique et culturelle, l'humanisme ne peut plus être seulement une théorie, il ne peut plus être séparé de l'histoire. L'humanisme a cessé d'être le privilège d'une élite. Il s'inscrit dans une politique et dans une civilisation. Certes, ceux qui en donnent les bases sont des penseurs, mais la masse des hommes qui souffrent, qui luttent, contribue aussi à édifier l'humanisme. Ils le vivent, ils l'expriment ; s'ils l'abandonnent, c'est l'image de l'homme qui s'effondre en même temps.

L'Europe a connu cette catastrophe dans les années 30. Et c'est pourquoi, après qu'on eût tenté de le ranimer dans les années qui suivirent la guerre, l'humanisme traditionnel s'est effondré. Quand un peuple a été plongé dans le malheur, il a besoin de temps, ensuite, pour réaliser ce qui lui est arrivé. Alors, il a le choix entre deux chemins. L'un c'est d'oublier, et de "recommencer sa vie". L'autre, c'est de rompre avec les idées et les hommes qu'il rend responsables de son malheur. Ces deux chemins peuvent converger. Si les Français ont pardonné et se sont réconciliés avec l'Allemagne, c'est aussi parce que les Allemands, dans leur grande majorité, avaient adhéré à la démocratie. Cependant, ce n'est pas seulement le

nazisme qu'on a rendu responsable du désastre. C'est l'humanisme, l'humanisme "bourgeois", capable d'avoir couvert l'exploitation capitaliste et colonisé le reste du monde, et enfin l'humanisme tout court, coupable d'avoir fait de l'homme une idole - cette idole rationaliste et prétentieuse, à laquelle les autres peuples étaient sommés de se rallier. Nietzsche avait proclamé "la mort de Dieu". Cent ans plus tard, M. Foucault annonce "la mort de l'homme" - et, sans l'homme en effet, Dieu existerait-il encore ?

L'existentialisme de Jean-Paul Sartre, le structuralisme de C. Lévi-Strauss et M. Foucault, puis le heideggerinisme de J. Derrida se sont réunis dans cette attaque contre le "sujet", invention chrétienne et cartésienne. Ecoutez Claude Lévi-Strauss dénoncer "cette espèce d'humanisme dévergondé, issu, d'une part, de la tradition judéo-chrétienne et, d'autre part, de la Renaissance et du cartésianisme qui font de l'homme un maître, un seigneur absolu de la création". Cet homme-roi est sommé d'abdiquer au profit des structures anonymes et des déterminations en dernière instance. Privés de personnages, privés d'intrigues, nos romans se sont mis au diapason. L'Histoire, disent les théoriciens, n'est qu'une suite de récits mensongers avec lesquels les cultures camouflent les besoins de vie et de survie d'une société. Le sens ne réside que dans le fonctionnement...

Or, dans le même temps, des peuples opprimés revenaient à leurs langues et à leurs traditions. Mais, à peine

ont-ils goûté à la liberté que celle-ci perd son contenu et sa saveur. Les convictions se diluent dans les prémices de la société de consommation. Les grands rêves collectifs s'éteignent. L'homme n'était pas mort, mais il se retrouve atomisé, sans joie, sans poésie, sans amitié. La disparition de l'ennemi - en l'occurrence l'Union Soviétique - a privé les Européens de l'Ouest d'une menace qui les rassemblait. Simultanément, le pouvoir de l'homme s'est étendu à la dimension de l'Univers, et jusqu'au tréfonds de la vie et de la génération.

Comment rendre compte de l'étrange alliance qui s'est nouée entre l'individualisme et l'anti-humanisme dominant ? La raison en est, sans doute, que, comme Tocqueville l'avait prévu, l'individualisme, après avoir détruit les communautés traditionnelles, se retrouve en mimétisme, en conformisme. C'est aussi parce que l'ampleur des sacrifices consentis aux idoles carnivores avait découragé l'envie de croire aux doctrines du salut collectif. C'est ainsi que l'anti-humanisme des penseurs s'est rencontré avec l'indifférence des masses dans une sorte de nihilisme comblé et consensuel.

Mais cette époque approche de sa fin. Le contraste entre les idéaux généreux et la terreur qu'ils ont engendrée, le contraste entre les discours et les dérobades sont devenus insupportables. La honte réveille les Européens. Comme construire l'Europe en trahissant l'esprit qui est sa seule définition, sa seule inspiration... ? Sortis de l'histoire, les Français aspirent à y rentrer. Nous sommes comme des dormeurs insomniaques, hésitant entre le sommeil et le réveil : hébétés, ne sachant pas quoi faire. Mais déjà vous êtes au travail et il me semble que nos deux histoires, une nouvelle fois, tendent à se rejoindre et que nous avons besoin de réunir nos expériences et nos espérances pour un nouvel avenir.

II

L'avenir, est-ce que les Européens y croient encore ? Sont-ils "lassés de tout, même de l'espérance" (Lamar-tine) ? Ce XX^e siècle, qu'un insurgé des *Misérables* (V. Hugo), sur la barricade où Gavroche va mourir, dépeignait comme un avenir merveilleux "où il n'y aurait plus d'événements" nous a comblés d'utopies et d'événements meurtriers. Que sera le XXI^e siècle ? Certainement pas le prolongement de doctrines ensanglantées. Tel est le préalable du nouvel humanisme ; *il ne se déduit d'aucune philosophie, il ne croit à aucune utopie*. Nous savons qu'aucune révolution ne nous ouvrira les portes du paradis. Ce nouvel humanisme n'est pas révolutionnaire, même s'il refuse l'injustice et la servitude. Il n'est pas unilatéral mais *paradoxal*. Autrement dit, le progrès suit des lignes brisées et parfois divergentes. Le Bien peut tourner au Mal et le Mal tourner en Bien. Mais, pour admettre la possibilité de cette intervention, il faut d'abord nous débarrasser d'une logique identitaire qui répartit les causes et les effets en deux catégories séparées et cherche ensuite à réduire les contradictions, soit en absorbant l'un des termes dans l'autre, soit en les dépassant par un 3^e terme, comme faisait Hegel.

Nous devons donc réduire le domaine de la méthode cartésienne et de la dialectique hégélienne et pousser la contradiction jusqu'au point où elle manifeste son absurdité et son incapacité d'être, et tenir ensemble, le plus longtemps possible, les deux termes contradictoires. Par exemple, on ne dira pas : "L'individualisme, c'est très bien ou c'est très mal", mais on montrera la contradiction au sein de l'individu lui-même entre l'égoïsme et le "bon amour de soi" (J.J. Rousseau). L'homme n'est pas un démon, mais il ne doit pas non plus se prendre pour un dieu, et le diable lui-même, si nous savons l'appriivoiser, peut nous pousser vers la vérité. Cet humanisme paradoxal était déjà celui d'E. Mounier : que le plus grand nombre d'individus deviennent des personnes, et, pour cela, qu'on se mette autant que possible à la place de l'autre, afin d'établir entre autrui et moi un dialogue croisé. *Notre humanisme ne sera pas dogmatique mais dialogique*. On ne "détient" pas la vérité, car la vérité ne connaît pas la détention. Cela ne signifie pas qu'elle change selon les climats et les cultures, et que toutes les vérités se valent - et finalement, qu'il n'y a pas de vérité ; mais parce que la science - où des humanistes ont cru trouver la nouvelle révélation - n'est jamais qu'une approche, et aucun savant n'oserait dire aujourd'hui, comme M. Berthelot à la fin du siècle dernier : "Il ne reste plus rien à expliquer".

A mesure que nous avançons se lèvent de nouveaux horizons. Peut-être la vérité elle-même est-elle trop éblouissante pour que nous puissions la regarder en face. J'ose voir dans l'épistémologie de K. Popper un appui donné à la théologie. S'il est exact qu'une hypothèse sera déclarée fautive si elle est formulée de telle manière qu'elle ne puisse être réfutée par l'expérience, alors, c'est que la vérité ne nous est pas connue directement mais par les approches successives de ces énigmes que la religion chrétienne appelle des mystères qui ne se laissent approcher qu'en miroir et par un long questionnement.

Pourtant, toutes les contradictions ne tombent pas d'elles-mêmes. Certaines s'exaspèrent dans des conflits sans arbitrage. Au-delà de toute logique, nous rencontrons le tragique, qui pousse le paradoxal jusqu'à sa limite extrême, où s'affrontent des causes également justifiées. L'humanisme, qui s'était pourtant alimenté aux sources grecques, l'avait presque oublié. Lorsqu'on entre dans le domaine du tragique, la logique systémique nous commande de chercher une issue au système qui s'est bouclé sur lui-même et d'envelopper les deux causes affrontées dans une cause supérieure et de les porter à un niveau où un autre projet, un autre environnement, créeront les conditions d'une solution. Mais, pour cela, la Raison ne suffit pas : il y faut de la sagesse, de la sympathie ; disons plus : de la générosité. C'est ainsi que, cinq ans seulement après la fin de la guerre que le nazisme avait déclenchée contre le genre humain, la France a offert à l'Allemagne une réconciliation qui fut la base de la construction européenne.

C'est au XVI^e siècle que s'est constitué l'humanisme européen. Son affirmation majeure (je songe à Mon-

taigne) était que les hommes - divers par la race et la culture - sont des hommes égaux en dignité. Cette identité primordiale, qui a été proclamée par la Déclaration des Droits de l'Homme en 1789, a été trop souvent détournée : il y avait, pour ainsi dire, des hommes plus égaux que les autres. Le devoir des autres était de leur ressembler et d'imiter leur civilisation. Les barbares résidaient au-dehors, et il fallait les éduquer ou les soumettre. Par un terrible retour de l'Histoire, la barbarie, qui a disparu de nos frontières, est revenue au-dedans de ce continent qui se croyait civilisé. Délinquants, "casseurs", "exclus" - les "classes dangereuses", comme on disait au XIX^e siècle - mettent en péril les institutions et la vie quotidienne des sociétés occidentales, de telle sorte qu'elles vivent dans la méfiance et l'inquiétude, se refermant sur elles-mêmes au moment où elles ont, plus que jamais, besoin de l'Autre, qui est leur obsession, leur poésie et leur aliment.

III

Mais, c'est plus profond qu'il faut aller chercher le défi porté à l'humanisme : ce ne sont plus seulement les interprétations de la réalité qui sont contestées, c'est la réalité elle-même. Si rien n'existe, à quoi bon chercher un sens ? Des sociologues en viennent à dire que le réel ne se distingue plus du simulacre, que tout est devenu spectacle et que l'image télévisée remplace l'événement... Ainsi, ce n'est pas seulement l'Histoire, ce n'est pas seulement la Raison qui sont éliminées, c'est le réel sur lequel elles prennent appui. Dès lors, "le monde réel devient fable" (Nietzsche). Ce nihilisme n'a pas d'autre issue que la folie. L'Histoire ne prend sens que dans la mesure où les hommes la font, et ce sens ne peut lui être donné que par ce qui constitue l'axe de notre civilisation : *offrir au plus grand nombre les moyens de mener une vie bonne et heureuse, une vie responsable.*

Le nouvel humanisme sera mondial ou il ne sera pas. L'extension des échanges commerciaux, l'interconnexion des réseaux de communication, ont fait naître un monde apparemment unifié. Et les menaces communes nous obligent aussi à nous rassembler. Les épidémies, la pollution, les tremblements de terre, ne connaissent pas les frontières. Et pourtant, les continents et les nations se divisent et l'hostilité reparaît partout. Alors que certains pays progressent économiquement à un rythme accéléré, d'autres reculent et un abîme se creuse qui, s'il n'est pas comblé par nos efforts conjugués, le sera pas des millions de cadavres. Les horloges du monde ne sonnent plus la même heure, et il arrive même que leurs aiguilles tournent à l'envers. On remonte les siècles, on se cherche des origines mythiques, et quoi de plus trompeur que l'origine ? Le Moyen Age était grand, mais lorsqu'on met l'Histoire en marche arrière, elle ressemble à un autocar aveugle qui, en reculant, précipite les passagers dans le ravin.

Mettre le monde à la même heure, est-ce que cela signifie : à l'heure de l'Occident ? Sur ce point, il importe

de parler nettement. En un sens, oui, parce qu'il y est déjà : la technique, la finance et le commerce ont recouvert le monde d'un réseau dont l'Occident, et particulièrement les Etats-Unis d'Amérique, sont les inventeurs. Mais l'économie, à elle seule, ne fera pas l'unité de la planète. L'économie dépend de la politique et la politique, en dernière instance, dépend de l'idéologie dominante et de la volonté des acteurs. Or, la politique n'est que ruse et tactique si elle n'est pas inspirée par un projet qui doit progressivement devenir mondial. Cette idéologie et ce projet existent-ils ? Théoriquement oui : c'est la réalisation des Droits de l'Homme. On objecte qu'ils ne sont pas respectés. C'est vrai, mais ils restent la seule référence commune à la quasi-totalité des nations du monde. La difficulté est ailleurs : inspirés par l'esprit chrétien et rationaliste, peuvent-ils poser les bases d'une éthique valable pour le monde entier ?

A cette question, je réponds nettement OUI. Oui, tout simplement parce qu'il n'y en a point d'autres. Mais aussi pour une raison plus profonde : si l'éthique formulée en Occident n'est pas, de soi, supérieure aux autres, elle a pour elle de n'être liée à aucun culte, à aucune culture, à aucune société particulière. Des croyants de religions diverses peuvent adhérer à cette proposition : "Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits". Pour y adhérer il n'est pas nécessaire de se convertir : elle est ouverte à tous. L'humanisme nouveau sera laïc ou ne sera pas. Laïc au sens étymologique, c'est-à-dire populaire, et au sens moderne qui signifie la reconnaissance d'une autonomie du pouvoir temporel, qui est la garantie d'une démocratie tolérante, et le préalable de l'œcuménisme religieux.

*
* *

L'universel est-il conciliable avec la naissance et la renaissance des cultures particulières, avec le souci de proximité que j'évoquais en commençant ? Le retour au "natal" avait été prophétisé par Hölderlin. Dieu, rejeté par les hommes, les aurait abandonnés : Il a regagné le ciel et les hommes doivent retourner à la terre, à la patrie, *Vaterländische Umkehr*. Cette nouvelle religion de la terre et des morts a concurrencé le christianisme et a failli le vaincre en Europe. Elle a suscité une grande poésie, mais elle a contribué au pire nihilisme. *Le nouvel humanisme devra combiner le particulier et l'universel.* Il n'est pas l'ennemi de la Raison mais du rationalisme qui a desséché la pensée et affaibli la démocratie. "Habiter poétiquement la terre", ce mot d'ordre de Heidegger, nous le ferons nôtre parce que la poétique est la création, par excellence la création humaine, et que nous avons d'abord à sauver le langage. Albert Béguin disait que les peuples ont moins besoin de justice que de signification. Le sens dont nous avons besoin, nous ne le trouverons pas dans les coffres-forts des banques, ni même dans les merveilleuses machines qui montent à l'assaut des étoiles. C'est le langage qui le porte, à condition qu'il soit de temps en temps régénéré par les poètes. L'humanisme

nouveau ne combat pas la technique, ni la science, ni l'économie. Il voudrait installer le sens à la rencontre de l'universel et de l'insurrection des particularités vivantes. Les peuples ont la vie dure et ce que l'on construira contre eux, ou sans eux, échouera lamentablement. Mais les peuples, parfois, s'égarèrent dans des délires meurtriers. Telle est la contradiction que doivent déjouer l'éducation, la circulation des hommes et des idées et la mutuelle reconnaissance.

Apparemment, on en est loin. Les grands blocs de civilisation s'écartent les uns des autres, comme des continents à la dérive, et les failles qui les séparent coïncident à peu près avec les frontières des grandes religions. Quel contraste avec la déchristianisation qui sévit en Occident ! Ce phénomène signifie probablement que les peuples, plus ils récupèrent leur indépendance, plus ils s'inquiètent des menaces extérieures et de la désagrégation de leur société, et plus ils vont chercher leur "identité" dans les profondeurs de leur religion.

Longtemps l'humanisme et la religion furent en conflit. Les humanistes ont combattu et ridiculisé les dogmes. Le Vatican, l'Islam, ont d'abord répliqué en niant que l'homme puisse avoir une consistance hors de Dieu... Et pourtant, nous commençons à comprendre ce qu'écrivait H. Broch en 1930 : "Ce qu'il y a de vivant dans l'esprit religieux a constitué en même temps le support de l'esprit humaniste". Maintenant que l'Eglise catholique a renoncé à condamner en bloc la modernité, on voit clairement que le véritable conflit n'est pas entre la religion et le progrès, mais entre ceux qui croient en la liberté de l'esprit, en l'élévation de l'être humain, et ceux qui veulent les anéantir, entre ceux qui croient dans des valeurs et ceux qui croient en la violence. Le nouvel humanisme se retrouve donc en face de son vieil ennemi, le nihilisme, qui a pris en Europe occidentale des formes raffinées. On prétend que le temps de la philosophie est révolu et que la métaphysique a dévoyé la recherche de l'Etre. Mais, comme l'affirmait Husserl à la face des

nazis, si la philosophie devait disparaître, l'Europe plongerait à nouveau dans la barbarie. Le progrès de la connaissance exige la liberté de pensée. *Le nouvel humanisme* n'est plus hostile à la religion. Bien plus, il la reconnaît comme mère des civilisations et inspiratrice des cultures. *Le nouvel humanisme sera œcuménique ou il ne sera pas.*

La dure expérience de ces deux derniers siècles nous a appris que la volonté de créer un nouveau peuple (Robespierre), un nouvel homme (Staline), aboutit à la dictature et à la terreur. C'est cette démesure dont les papes pressentaient la menace lorsqu'ils condamnaient sans nuances la modernité. Ce ne sont plus les Etats qui veulent recréer l'homme, ce sont des savants, des biologistes et des technocrates qui veulent répondre au désir d'enfants par l'offre d'enfants - une offre qui, par la force des choses, deviendra un commerce. Mais *l'humanisme doit réapprendre à dire non aux idoles*, et cet individu libéré et comblé, oublieux de la souffrance et de la pauvreté des autres, est devenu l'idole des sociétés qui se prétendent avancées.

Le vieil humanisme s'est englouti dans le désastre moral de l'Europe. Le nouveau peut et doit naître, car l'Europe a toujours puisé dans les catastrophes qui ont marqué son histoire la force de ressusciter. L'humanisme nouveau est "*un humanisme déchiré*" (G. Bataille). N'essayons pas d'en recoudre trop tôt les morceaux, car l'image de l'homme restera longtemps encore blessée et problématique. Et pour qu'il ne cache pas de nouveaux mensonges, notre humanisme doit rester modeste et concret. Il se préparera, il s'éprouvera dans le refus de la servitude. Un humanisme de résistance, voilà ce que nous devons pratiquer avant d'édifier l'anthropologie du XXI^e siècle.

Jean-Marie DOMENACH

Ce texte est celui d'une conférence que notre ami Jean-Marie Domenach a prononcée à l'Université Notre-Dame de Beyrouth.

L'existence d'une revue dépend du nombre de ses abonnés

Abonnez-vous — Diffusez France-Forum

Abonnements de soutien

FRANCE-FORUM demande instamment à tous ceux qui comprennent son effort de lui apporter leur appui en souscrivant un abonnement de soutien dont le prix minimum est fixé à 150 F.

France-Forum, 133 bis rue de l'Université, 75007 Paris
Numéros spécimens gratuits sur demande

MÉDIAS ET DÉMOCRATIE

par François-Régis HUTIN

Médias et démocratie se façonnent réciproquement dans une dynamique dialectique incessante. Nous le savons tous. C'est sans doute pour cette raison que le système médiatique suscite tellement l'intérêt des politiques et des simples citoyens. En effet, dans la mesure où l'on est attaché à la démocratie, on ne peut ignorer le fonctionnement des médias qui contribuent à lui donner *un style, un visage*. De même, les médias ne peuvent faire comme s'ils se désintéressaient des formes que prend la démocratie. La manière dont ils travaillent n'est pas, n'est jamais neutre quoi qu'en disent certains, soucieux ainsi, soit de dégager leur responsabilité, soit d'accéder à une sorte de point de vue de Sirius, échappant à toute influence comme s'ils étaient capables de dire la *véritable vérité*. Cela est évidemment une fiction. Pour éviter une approche trop personnelle, car très impliquée, je m'appuierai, pardonnez-moi, sur un certain nombre d'auteurs que je me permettrai de citer.

QU'EST-CE QUE LA DÉMOCRATIE ?

“La démocratie n'est pas seulement une manière d'être des institutions, elle est plus encore peut-être une exigence morale”, écrit G. Burdeau dans un article qu'il avait confié à *l'Encyclopedia Universalis*. Pour cet auteur, la démocratie est “une valeur : l'inaliénable vocation des hommes à prendre en charge leur destin tant individuel que collectif. Et c'est cette valeur qui constitue l'unité profonde de ce que l'on appelle les différentes conceptions de la démocratie”.

“La démocratie n'est pas un schéma abstrait. Elle ne peut vivre qu'en fonction du milieu où elle s'enracine et dont elle *enregistre les aspirations*”.

La démocratie est un *fruit* et un *moyen* de la liberté, que ce soit la liberté-autonomie, c'est-à-dire l'indépen-

dance physique, spirituelle, que ce soit la liberté-engagement, c'est-à-dire participant à l'ensemble des modes d'activités sociales et politiques.

La démocratie est une manière particulière de conjuguer les exigences contradictoires de la liberté individuelle et les contraintes imposées par la vie en commun. Elle concilie sans neutraliser. Elle a besoin de mécanismes qui garantissent *ces équilibres et la justice*. Mais, plus encore, elle a *besoin d'hommes* et cela exige la liberté de pensée, d'opinion, et la liberté de la presse.

Quelle est la forme de sociabilité de la démocratie ?

Le sociologue Gurvitch évoque, je crois, dans “La vocation actuelle de la sociologie”, les diverses formes de sociabilité. Il citait, en particulier, celles-ci : “la masse, la communauté et la communion”.

Au risque de résumer abusivement sa pensée et pour faire court, je dirais que la masse c'est le maximum de pression et le minimum d'adhésion ; à l'extrême inverse, la communion serait le maximum d'adhésion et le minimum de pression. Enfin, la communauté serait l'équilibre de la pression et de l'adhésion.

Où donc se situerait la démocratie parmi ces formes de sociabilité ?

Vraisemblablement pas dans la communion, car il apparaît qu'il faille de très considérables mutations pour atteindre ce stade de l'adhésion totale.

LA MASSE

Certainement pas dans la masse non plus, où la pression est si forte qu'elle réduit considérablement la capacité de l'adhésion. On peut imaginer certaines formes de sociétés répondant à ce critère et nous en avons connu au cours de ce siècle finissant. Ainsi, par exemple, lorsque le pouvoir se donne à lui-même et sa propre origine et sa

propre justification, lorsque partis ou chefs se confondent avec l'Etat, ne rendent compte qu'à eux-mêmes, organisent la société pour eux-mêmes. Tout cela secrète le parti unique, le syndicat unique, et par conséquent, pour rendre cela possible, *impose une communication à sens unique* de haut en bas, interdisant et *détruisant toute communication transversale*, car, forcément, elle deviendrait vite contestation du système.

Ce genre de société, nous l'avons refusé, y compris par les armes.

Que reste-t-il donc comme forme de sociabilité si la communion authentique est inaccessible et si la masse est refusée ? Où peut-on situer la démocratie, sinon dans la communauté ?

LA COMMUNAUTÉ

Alors la relation n'est plus entre des atomes, des individus constituant une masse, mais entre *des personnes, centres de liberté reconnus par toutes les autres. Des personnes, centres de responsabilité*, participant volontairement à la prise en charge de toutes les autres.

C'est là que réside précisément l'équilibre entre la pression et l'adhésion : la pression subie par la personne, c'est le poids des règles qu'impose la vie en commun consentie. La personne y adhère car elle sait qu'elle bénéficie également de ces règles. La personne donne, apporte et en même temps reçoit. Il existe une relation permanente entre la personne et la communauté, mais aussi entre les personnes qui forment la communauté et que la communauté reconnaît dans toute leur dignité.

LA PERSONNE

"La base morale de la démocratie, c'est la dignité de la personne humaine" écrivait Joseph Folliet en 1928. "De notre définition de la personne, poursuivait-il, dépendra notre conception entière de la démocratie". (*L'Aube Nouvelle*, septembre 1928).

Etienne Borne, lui, écrivait : "Si la démocratie est la vérité de la politique, et s'il faut une philosophie à la démocratie, cette philosophie ne peut être qu'un *humanisme intégral*. Et l'*humanisme n'est intégral que s'il est personnaliste*". Et il ajoutait : "La démocratie ne survivra et ne vaincra que si elle invente des *formes nouvelles de service social et d'esprit civique, conformément à l'esprit personnaliste*". (*France Forum*, juin 1993).

Je voudrais m'efforcer de traiter de la question des médias, dans et à partir de cette *conception de la démocratie comme communauté* où la personne peut s'épanouir, où un humanisme intégral est considéré comme l'objectif fondamental.

Si j'ai été un peu long sur cette première question, je vous prie de m'en excuser, mais il me paraît essentiel de savoir d'où l'on part et de quelle tribune on parle avant de risquer une réflexion ou une analyse. Vous l'avez compris, ce qui est fondamental à nos yeux, c'est le respect de la dignité de la personne.

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Alors, les médias, dans tout cela ? Les médias contribuent-ils à la construction d'une démocratie telle que nous l'avons évoquée ?

Eh bien, s'il n'y a pas de démocratie digne de ce nom sans le respect de la personne, gageons qu'il n'y a pas de démocratie, ou du moins pas pour longtemps, sans des médias qui, eux aussi, ont pour volonté première le respect de la dignité de la personne.

"La liberté de la presse est infiniment plus précieuse chez les nations démocratiques que chez toutes les autres... La presse place à côté de chaque homme une arme très puissante dont le plus faible et le plus isolé peut faire usage... La presse lui permet d'appeler à son aide tous ses concitoyens et tous ses semblables" écrivait Tocqueville dans *La démocratie en Amérique* cité par Jean-Claude Lamberti, dans *France Forum* de juin 1990. Et Tocqueville ajoutait que le pionnier "s'enfonça dans les déserts du Nouveau Monde avec la Bible, une hache et des journaux" !

Mais après cet hommage rendu, nous pourrions déchanter quelque peu, car Tocqueville précise aussi qu'il aime la liberté de la presse "par la considération des maux qu'elle empêche, bien plus que pour les biens qu'elle fait".

AMBIGUITÉ DE LA PRESSE

Comme quoi l'ambiguïté et les défauts de la presse sont perçus depuis longtemps.

Mais quel est donc le rôle des journaux, de la communication dans les sociétés démocratiques ? C'est encore Tocqueville qui reprend dans la même œuvre : "S'il n'y avait pas de journaux, il n'y aurait presque pas d'action même... Le journal fournit les moyens d'exécuter en commun les desseins..." Et le permet à qui donc ?

"Ces esprits errants, dit encore Tocqueville, qui se cherchaient depuis longtemps dans les ténèbres se rencontrent enfin et s'unissent. Le journal les a rapprochés et il continue à leur être nécessaire pour les tenir ensemble".

PRESSE : RÉGULATRICE ET FACTEUR D'ÉQUILIBRE

La presse n'est pas seulement moyen de défense et d'expression de l'opinion. Elle est aussi un moyen de formation de l'opinion et d'action. "Les journaux, dit Tocqueville, deviennent plus nécessaires à mesure que les hommes sont plus égaux et l'individualisme plus à craindre..."

La presse, en effet, permet à chacun de se situer et de situer les autres, de multiplier les échanges entre les hommes et les groupes sociaux et les institutions. Elle contribue à aider les individus à devenir des personnes et des citoyens.

“Pour garantir l'indépendance personnelle (des citoyens, des démocraties) je ne m'en fie point, dit Tocqueville, aux grandes assemblées politiques, aux prérogatives parlementaires, à la proclamation de la souveraineté du peuple. Toutes ces choses se concilient jusqu'à un certain point avec la servitude individuelle ; mais cette servitude ne saurait être complète si la presse est libre. *La presse est par excellence l'instrument démocratique de la liberté*”.

Tout cela est parfait mais de toutes parts, aujourd'hui, se lève une interrogation.

CRISE DE LA DÉMOCRATIE

La démocratie est-elle en crise ? “On constaterait un divorce entre les politiques et les citoyens, le corps social et la représentation politique”, disait René Rémond dans *Le Monde* du 15 juin 1993. “Les Français détestent l'idée qu'ils se font de la politique à travers l'image qui leur en est rendue par les médias... La crise du politique est pour partie l'effet d'une médiatisation croissante de la vie politique.. La télévision ne peut proposer de l'acte politique qu'une image incomplète et une vision mutilée...” Si c'est le cas, la télévision n'aide pas beaucoup à la création de cette démocratie souhaitée : en effet, elle émiette et disperse au lieu de favoriser l'analyse et la synthèse.

Le déficit démocratique est en grande partie un déficit d'éducation à la citoyenneté.

A CAUSE DES MÉDIAS ?

Que la démocratie soit imparfaite, mal vécue, c'est l'évidence. Voyez les “affaires”, les scandales qui sont révélés, et dit-on, souvent grossis par les médias : c'est l'époque de l'argent facile, du profit roi, de la spéculation ouverte.

MANIPULATEUR COMME LA TÉLÉVISION

Et voilà les médias, conditions de la démocratie, souvent accusés de la détruire. Les voici parfois pris en flagrant délit de manipulation.

Qui ne se souvient des images effroyables, mais faussement interprétées, volontairement ou non, du charnier de Timisoara ? Et des images télévisées de la Guerre du Golfe : le combat électronique, les cibles atteintes par les engins radioguidés, le Président des Etats-Unis tiré de son lit en pleine nuit pour assurer que la victoire avait été remportée en quelques heures, dès le premier assaut, alors que plus tard nous apprenions que bien des cibles n'avaient même pas été touchées, comme les “scuds” nous l'ont démontré par la suite.

Jean Daniel, dans *le Nouvel Observateur* du 14 octobre 1993, décrit, sous le titre “L'histoire d'une manipulation”, l'affaire du débarquement télévisé des Marines en Somalie. Ne parlons pas des fausses interviews montées de toutes pièces d'hommes politiques, ne parlons pas non plus des bagarres reconstituées entre des bandes urbaines de casseurs et montrées à la télévision comme d'authentiques affrontements en train de se dérouler.

Chacun a réfléchi aux conséquences diverses et contradictoires des images de télévision provenant du monde entier et captées instantanément dans tous les points du monde.

Cela a produit des effets positifs. Qu'on songe au grillage enlevé par la Hongrie à sa frontière avec l'Autriche en mai 1989, et aux Allemands de l'Est qui ont profité par milliers de cette première fissure dans le rideau de fer. Mais pourquoi voulaient-ils donc s'en aller ? Parce que la télévision des pays environnants les faisait rêver de société libre et opulente. Personne ne pouvait en effet bloquer les images.

Les Chinois s'y essaient ces temps-ci. Ils viennent d'interdire les antennes paraboliques, mais celles-ci sont fabriquées dans de nombreux pays d'Asie, plus ou moins clandestinement, par des artisans astucieux qui se procurent en contrebande le minimum d'électronique nécessaire. Et les Algériens ne s'y trompaient pas, qui critiquaient naguère les antennes qu'ils appelaient, eux, “paradiaboliques”, qui leur permettaient de recevoir les chaînes occidentales.

Dernier exemple en date du rôle direct que peut jouer une télévision dans un pays, dans une crise. Rappelons-nous les événements du Parlement de Moscou. C'est par CNN, chaîne américaine, qu'un certain nombre de responsables politiques russes parvinrent à savoir un peu ce qui se passait au Parlement de Moscou, à la Maison de la télévision.

Qu'on songe aussi au choc produit sur les sociétés pauvres par ces images d'opulence et de farniente véhiculées par les sous-productions télévisuelles qui, en outre, donnent une idée totalement fautive de ce qu'est la vie réelle dans les pays riches. Que d'envies excitées, préparant peut-être de grandes poussées migratoires dans un avenir pas tellement éloigné.

LA TV A FAIT SAUTER LES RÉGIMES OU LES A MINÉS

La télévision a déjà pu faire sauter certains régimes dictatoriaux. On ne peut que s'en réjouir. Mais ne va-t-elle pas également, peu à peu, miner les démocraties de l'intérieur, en montrant complaisamment leurs faiblesses, en décrivant les corruptions, en contribuant à diffuser des violences qui rendent plus difficile la vie en commun ?

Tout a été dit sur le direct télévisé qui accroît l'émotion en même temps que le sentiment d'impuissance. Tout a été dit sur le réflexe conditionné du téléspectateur et sur la fausse participation de celui-ci, car en définitive c'est la passivité qui l'emporte. “Le citoyen devient un convive, hébété, que l'image brute précipite dans l'incohérence du monde”, écrit J.-C. Guillebaud dans *Esprit* de mars 1993.

Et, ajoute Jacques Julliard dans le *Télé Observateur* du 7 octobre 1993 : “A la différence du théâtre, à la télévision, on ne peut ni applaudir, ni siffler”.

TÉLÉVISION ET LIEN SOCIAL

Or, les choses vont encore évoluer en ce domaine : câble, satellite vont tout bouleverser. Des publics vont se trouver fragmentés : "Mais la télévision ainsi démultipliée assurera-t-elle encore le lien social qu'elle maintient aujourd'hui ?", se demande Christine Ockrent dans le même *Télé Observateur*. "La télévision pénètre tellement profondément dans la vie des gens, dit-elle, qu'elle transforme le réel... Si cette transformation du réel ne s'accompagne pas d'une explication, elle devient catastrophique... Si la télévision renonce à expliquer... si elle récuse toute fonction de mémoire, si elle renonce à aller au-delà de l'image, elle sera l'instrument de notre perte" conclut l'auteur. Notre perte, c'est-à-dire la perte de notre culture, de notre mode de vie en commun, de la démocratie.

TV : SOCIÉTÉ DES APPARENCES

Et J.-C. Guillebaud renchérit : "Toutes sortes de mécanismes insidieux sont à l'œuvre qui tendent à transformer les citoyens en quête de vérité en *consommateurs en mal de distraction*. Une société des apparences, une télé démocratie se substituent ainsi progressivement aux formes de délibération, de représentation et de décision". Ces mécanismes, ce sont, par exemple "*les contraintes du marché renforcées depuis dix ans*. Elles produisent des effets bien plus redoutables que ce qu'il est convenu de dénoncer" dit J.-C. Guillebaud. Quant à Jacques Julliard, il constate que "l'audimat est entre les mains de ceux qu'il est censé juger". N'est-ce pas un comble ? En fait, J.-C. Guillebaud estime que "le marché finit par remodeler la réalité et la perception que nous en avons. Soit par omission : la ou les informations invendables cessent peu à peu d'exister ; soit par promotion abusive : les sujets vendables bénéficient d'un statut artificiellement exagéré". La rentabilité est aussi passée par là.

Tout cela démontre que ce n'est pas la télévision qui est ou qui fait problème, mais la manière dont on s'en sert, dont s'en servent les émetteurs, dont l'utilisent les téléspectateurs.

CRISE DE LA PRESSE

Cependant, l'information dans nos démocraties occidentales n'est pas seulement véhiculée par la télévision ou par la radio. Elle l'est aussi par la presse écrite, très inégalement du reste, comme il l'a déjà été dit : pour 1 000 habitants, on vend en Norvège, au Japon, environ 600 exemplaires de journaux, plus de 300 en Allemagne, en Grande-Bretagne. Seulement 157 en France, 100 et moins en Italie, en Espagne, au Portugal.

En France même, on constate des différences importantes selon les régions. En Bretagne, en Alsace, on dépasse largement les 200 exemplaires pour une moyenne, je le rappelle, de 157 exemplaires vendus en France. On diffuse moins de 130 exemplaires en Rhône-

Alpes, Nord, Midi-Pyrénées, par exemple, et cela pour des pénétrations de postes de télévision à peu près équivalentes de 320 minimum en Ile-de-France à 380 maximum dans le Limousin.

A noter qu'en 1968 on comptait 98 quotidiens, dont 13 nationaux et 85 régionaux.

En 1991, on ne compte plus que 73 quotidiens (25 de moins), dont 11 parisiens (-2) et 62 régionaux (-23).

Ce qui permet d'affirmer en effet avec Ignacio Ramonet, du *Monde Diplomatique*, que "la presse écrite est en crise non seulement à cause du contexte économique, mais à cause de la mutation, ces dernières années, de quelques concepts de base du journalisme". (*Monde Diplomatique*, octobre 1993).

LA PRESSE COPIE LA TÉLÉVISION

Ainsi, les citoyens regardant à la télévision une sensationnelle cascade d'événements à base d'images fortes, violentes et spectaculaires se croient informés. C'est, selon Ramonet, une erreur majeure pour trois raisons :

1 - Le journal-télévision n'est pas fait pour informer mais pour distraire.

2 - La rapide succession de nouvelles brèves et fragmentées, une vingtaine par journal télévisé, produit un double effet négatif de surinformation et de désinformation.

3 - Parce que vouloir s'informer sans effort est une illusion qui relève du mythe publicitaire plutôt que de la mobilisation civique. S'informer fatigue, et c'est à ce prix que le citoyen acquiert le droit de participer intelligemment à la vie démocratique.

L'auteur de l'article du *Monde Diplomatique* dénonce la tendance de la presse écrite à *mimer la télévision* : maquette de la Une conçue comme un écran, longueur des articles outrancièrement réduite, personnalisation excessive du journaliste, priorité au sensationnel, oubli systématique des informations ayant quitté l'actualité, pratique du marketing plus que du combat d'idées, simplification abusive du discours au moment où le monde devient plus complexe : "En acceptant de n'être plus que l'écho des images télévisées, trop de journaux déçoivent, perdent leur propre spécificité et, partant, des lecteurs". Ainsi le "réflexe" provoqué par la télévision n'est plus compensé par la "réflexion" qu'est censée susciter la presse.

DISPUTE OU DÉBAT

Mais en même temps, à la télévision comme dans certains journaux, se développe ce que Guillebaud appelle un "*contexte de disputes attrayantes* et fondamentalement nihilistes qui se substituent à la notion même de connaissance... Petite phrase, posture combative, porteuse en elle-même d'un principe mensonger. Il n'y a pas de connaissance sans un minimum de pacification, ni de compréhension sans sympathie".

PERTE DE SENS

En outre, ce que l'on peut qualifier de faux pluralisme perturbe, égare le lecteur qui ne sait plus quoi penser. Au lieu d'éclairer le citoyen et de l'aider dans sa réflexion, il est troublé par ce qui ressemble à des slogans sommaires destinés à l'influencer plus qu'à l'éclairer. Cela contribue ainsi à la perte du sens, si souvent évoquée dans nos démocraties, dont les buts de consommation sont souvent prioritairement mis en avant et ne suffisent pas, ne suffisent plus à combler des attentes bien plus profondes, à commencer par l'attente ou la recherche de la vérité. Or, la fonction des médias est, disait Paul VI en 1963 à l'Union Catholique de la Presse Italienne, d'être "les intermédiaires entre la vérité et l'opinion publique".

Dans cette fonction d'intermédiaires, les médias contribuent à constituer le fonds commun culturel et symbolique, nécessaire au fonctionnement des institutions démocratiques, à commencer par celui des institutions électives, disait François-Xavier Hutin, dans une conférence prononcée à Minsk sur ce thème en 1991. *Et c'est aussi le fonctionnement du marché qui rend nécessaires ces communications transversales multiples entre les diverses composantes d'une société démocratique.*

Les médias ne sont pas un sous-système autonome ou unifié, mais un complexe culturel, technique, commercial, diversement inscrit dans la réalité sociale et politique. Ils sont représentatifs de pouvoirs spécifiques plus ou moins proches d'institutions d'Etats, d'institutions économiques ou de certains autres secteurs de la société que l'on appelle civile - représentatifs de publics qui ne sont pas seulement formés d'individus, mais qui sont aussi regroupés en diverses catégories ayant des intérêts matériels ou idéologiques spécifiques. Tout cela constitue une constellation où les modes, les modèles, les tendances s'interpénètrent, multipliant les interactions, voire les oppositions.

L'information, la communication se trouvent intégrées au mouvement d'ensemble.

Le média, par exemple un journal local, n'est pas seulement une organisation commerciale ou industrielle informative, apparemment autonome comme un navire sur la mer. Il est aussi une entité pénétrante et pénétrée par le milieu où il se trouve. Il est en partie modelé par son insertion dans un ensemble particulier qu'il contribue aussi à façonner.

C'est au carrefour de toutes ces zones intermédiaires plus ou moins floues où s'interpénètrent et se chevauchent les pouvoirs économiques, politiques et de communication que se crée, naît, se modifie, évolue la démocratie à partir d'échanges, de relations, de négociations, et non sur des bases fixes, statiques, où tout serait attribué, réparti, réglé d'avance.

Pour que ce rôle complexe soit assuré au mieux, encore faut-il, comme l'écrivait Monseigneur Jullien dans *La Croix* (10 décembre 1977), que ce qui règle l'information, ce ne soit pas la rentabilité financière ou idéologique comme c'est trop souvent le cas, et Joseph

Folliet faisant écho affirmait "mieux vaut la propagande ouverte que celle qui s'exerce de manière subtile et sournoise par l'intermédiaire de lobbies plus ou moins cachés" (*Le fond du problème*, p. 190).

Il est vrai que, par exemple, en Italie, la presse, à la suite de l'intense concentration qu'elle a subie, se retrouve en dépendance de grands groupes industriels dans de nombreux cas et de ce fait, pas libre de dénoncer ou même d'observer comme il le faudrait la vie démocratique du pays. Nous savons ce que cela donne.

Que les médias relèvent de l'État ou de l'argent n'est satisfaisant ni dans un cas ni dans l'autre. En ce qui concerne la tutelle de l'argent, de quoi s'agit-il ? L'argent est-il le moyen d'informer ou bien est-il le moyen de faire du profit ? Quelle est la priorité ? Ces deux finalités sont à l'œuvre simultanément. Lorsque le profit est la motivation première, la logique du système conduit à la concentration.

Par contre, si l'action d'informer est la motivation première d'organes de communication, comme c'est le cas de certains médias à but non lucratif, alors ils concourent plus aisément et plus efficacement à la vie de la démocratie, en ce sens qu'ils s'adressent d'abord à des citoyens et non d'abord à des consommateurs et que, peut-être, ils peuvent être plus attentifs aux pauvres, aux faibles, aux exclus, aux victimes, aux prisonniers.

Mais les deux catégories des médias s'interpénètrent : la logique marchande entraîne la logique désintéressée dans son sillage. La concurrence s'impose aux médias à but non lucratif, car les médias de profit dominent. Les prix, les niveaux de salaire suivent les règles du marché pour tout le monde. Les médias non lucratifs subissent également la concurrence des formes journalistiques "commerciales" qui ne peuvent être ignorées. Ils sont aussi entraînés dans la même course, ils doivent faire face à la concurrence du prix, de la qualité du contenu, au risque de perdre de leur spécificité et de leur audience.

On l'a vu récemment avec les radios associatives.

On l'a vu depuis un demi-siècle pour la presse écrite : en 1944, les politiques au pouvoir issus des mouvements de résistance au nazisme, désireux de reconstruire une démocratie authentique, se sont efforcés d'y contribuer en dotant le pays de moyens d'informations et en particulier d'une presse écrite affranchie des pressions politiques et des pouvoirs d'argent.

Pour cela, l'État avait consenti des aides et organisé la sauvegarde des titres contre des offres publiques d'achat (OPA) ou des achats menaçant leur indépendance, grâce à la publication de l'ordonnance de 1944.

Au départ, il y eut floraison de titres, 179 en 1945 contre 73 en 1991. Cela favorisa la renaissance de la démocratie et la résurgence du débat politique qui lui est nécessaire. Mais plus tard se manifestèrent des conséquences perverses, et de nombreux titres disparurent tout de même, tandis que le marché finissait par l'emporter, accroissant et accélérant la concentration.

Il apparaît donc essentiel de trouver aujourd'hui des parades à ce mouvement, qui n'est pas fatal si l'on veut faire preuve d'imagination et éventuellement de désintéressement.

Ainsi, le journal *Ouest-France*, que j'ai l'honneur de présider, a-t-il, tout au long de son histoire, pris des mesures pour garantir l'indépendance de sa ligne éditoriale, et mettre l'argent à sa place : celle d'un moyen au service de l'information et non pour en faire sa finalité.

Dès sa création, en 1944, *Ouest-France* s'était délibérément mis en marge du jeu capitaliste, rassemblant dans un actionnariat non pas des financiers, mais des défenseurs des idéaux de la Résistance et de la démocratie.

En 1957, des statuts, adoptés à l'unanimité par les actionnaires, excluaient l'enrichissement de ceux-ci. L'argent restait au journal pour améliorer l'information et les conditions de vie du personnel.

La concentration est en marche : vous le savez, trois grands journaux quotidiens ont été vendus ces derniers mois. Face à ce danger, *Ouest-France* a franchi une étape décisive. Une assemblée générale extraordinaire a décidé, en 1990, à la quasi-unanimité des actionnaires, une réforme juridique qui met le titre hors de portée des convoitises.

La nouvelle société commerciale anonyme qui édite désormais le journal a pour actionnaire principal (99,99 % des actions) une société civile qui est elle-même propriété d'une association loi de 1901 à but non lucratif : "*L'association pour le soutien des principes de la démocratie humaniste*".

Une telle association, vous le savez, n'a pas d'actions et ne peut donc ni se vendre, ni s'acheter. Toute tentative de spéculation autour d'*Ouest-France* est ainsi rendue vaine.

Outre la garantie qu'elle donne pour l'avenir, une telle formule favorise le *sentiment d'appartenance que le lecteur ressent vis-à-vis du journal*. C'est de plus en plus "son" journal par sa proximité, par sa visée de service non polluée par un désir de lucre. Et le citoyen préoccupé de l'honnêteté, de la vérité, de l'authenticité des informations que lui délivre son journal, ne redoute pas quelque manipulation que ce soit.

Il sait que d'autres motivations ne peuvent interférer. Il se sent plus à même de dialoguer avec son journal, de l'utiliser en confiance pour nourrir sa relation aux autres. Bien entendu, et heureusement, ce type de relations existe dans d'autres organes de communication n'ayant pas adopté ce genre de structures particulières. Mais cette construction spécifique renforce ce lien journal-lecteur. Il a une force profonde et réelle qui permet de progresser, même face à la concurrence menée sur le plan purement économique.

"Il n'y a pas de sens ni de démocratie sans appartenance", écrivait encore Guillebaud.

Comment y parvenir sinon en s'efforçant de considérer le plus possible le citoyen comme un citoyen acteur plus que comme un citoyen consommateur ?

Comment y parvenir sinon en respectant le citoyen dans les médias ? C'est-à-dire en lui donnant d'abord les moyens de se faire une opinion, en respectant ses rythmes au lieu de le désorienter par une information en rafale, en respectant sa sensibilité au lieu de le heurter à coup de sensationnel, en favorisant son expression au lieu de confisquer la plume et la parole au profit de quelques-uns.

En favorisant le dialogue des citoyens entre eux, comme le dialogue des citoyens avec les institutions civiles ou étatiques, le dialogue aussi des associations entre elles.

En expliquant inlassablement, à partir des faits et des événements, le fonctionnement de la démocratie. Mais aussi en révélant ce qui peut nuire au citoyen. Je pense, par exemple, à l'analyse d'Edgar Morin dans *Le Monde* du 8 novembre 1992, dans son article intitulé "Chercher l'irresponsable" à propos du drame effroyable du sida. "Le forfait, dit-il, était presque parfait. Il a fallu, quelques années plus tard, alors que tout aurait dû être ignoré, l'intrusion de la presse pour, soudain, le dévoiler".

Les médias peuvent avoir et ont effectivement bien souvent un rôle négatif. Ils peuvent aussi être constructeurs.

Pour cela, il importe que les citoyens se considèrent comme partie prenante de la démocratie et non comme des assistés ou des consommateurs. Il importe que les lecteurs, auditeurs, téléspectateurs se montrent exigeants pour les médias, et obtiennent que ceux-ci se positionnent clairement par rapport à la société commerciale, au marché.

Cela nous paraît indispensable si nous voulons que la démocratie ressemble davantage à une communauté, car nous savons que les médias ne sont pas neutres et qu'ils poursuivent toujours un objectif. Il faut savoir si c'est le profit, la spéculation ou bien si c'est la volonté de communiquer pour construire des communautés constituant une authentique démocratie.

En effet, nous savons profondément que l'amusement, la distraction, le cliquetis de la consommation ne suffisent pas à remplir nos vies, et ne remplaceront pas l'Esprit, parce que nous savons profondément que "*ce n'est pas de pain seulement que vivra l'homme*" comme le dit l'Écriture citée par qui vous savez en saint Luc, chapitre 4, verset 4.

Parce que nous savons que nous devenons nous-mêmes quand "un perpétuel recours à l'Écriture accompagne le balancement de notre réflexion, lent chemin qui nous ouvre à l'Espérance".

François-Régis HUTIN

INTERROGATIONS SUR LA DÉMOCRATIE

Interview de Christian SAVÈS

Henri Bourbon s'entretient avec Christian Savès, qui vient de publier aux éditions Imago - Presses Universitaires de France un ouvrage intitulé : "Pathologie de la Démocratie" ("Essai sur la perversion d'une idée"). Christian Savès enseigne à l'Université des Sciences Sociales de Toulouse (droit constitutionnel, science politique) et à l'Université du Mirail-Toulouse II (sociologie politique).

Henri Bourbon : *Christian Savès, qu'est-ce qui vous a incité à écrire un livre sur la Démocratie, où vous vous interrogez sur ses ambiguïtés, ses insuffisances, ses faiblesses, sans oublier pour autant ses mérites et sa grandeur ?*

Christian Savès : A dire vrai, tout livre étant le fruit d'une réflexion préalable, d'une certaine maturation de l'esprit, l'idée m'en est venue lorsque j'achevais de rédiger mon précédent essai ("Heurs et malheurs du nationalisme français" - Editions La Pensée Universelle -, l'un des derniers textes préfacés par le regretté Julien Freund).

Je remarquais alors qu'en cette fin de siècle, la nation avait peut-être cessé d'incarner ce plébiscite de tous les jours, cher à Renan, pour devenir davantage un instrument de différenciation sociale et culturelle, en réaction à une politique d'immigration massive alors jugée nécessaire par les pouvoirs publics, mais vécue par bon nombre de français comme constituant une menace pour le devenir de leur identité. Par conséquent, il apparaissait que le nationalisme français avait effectué sa mutation, changeant assez fondamentalement de physionomie, pour passer d'une attitude ultrapatriotique (celle de la période 1870-1914) à une phraséologie plus défensive mais plus véhémente encore, en raison de sa crispation sur le thème de l'identité nationale, du repli sur soi. En d'autres termes, nous avons abandonné le nationalisme-expression du radicalisme idéologique (tel qu'on l'a connu jusqu'en 1914-1918) - pour un nationalisme se concrétisant par la radicalisation du discours politique, ainsi qu'en témoigne la percée électorale de l'extrême-droite française depuis le début des années 80. J'irais même jusqu'à dire que le terme de nationalisme est devenu impropre, au jour d'aujourd'hui. Il me paraîtrait plus opportun de le remplacer par celui de nationalitarisme (la nationalité étant présentée comme un critère de différenciation sociale et culturelle, et un critère déterminant), tant le réflexe nationalitaire n'a cessé de se répandre dans la société française, ces dernières années.

Ainsi, le diagnostic de ce mal français repose-t-il sur une double observation, à la lumière des faits :

- d'une part, quelque peu bousculés par les événements de l'époque contemporaine, les Français ont tardé à découvrir que leur rapport à la nation se détériorait : l'idéologie nationale fut victime de l'altération identitaire ;

- d'autre part, et prenant pleinement conscience de ce danger, la communauté nationale, se sentant à nouveau menacée, a développé, dans un deuxième temps, certains vieux réflexes de crispation sur le thème de l'identité nationale.

Naturellement, ces considérations ne pouvaient que m'amener à m'interroger sur le devenir de notre démocratie, sur sa substance même. En effet, du point de vue du Droit Constitutionnel et de la Science Politique et dans la classification des régimes politiques, la nation française est à ranger dans la catégorie des démocraties, et plus précisément des démocraties occidentales.

Au surplus, les nombreux dysfonctionnements que j'avais décelés dans la société française m'ont incité à prolonger la réflexion en les reliant à cette problématique de la démocratie. Comment des abus de pouvoirs, des scandales divers sont-ils envisageables dans un système présenté a priori comme la meilleure forme de gouvernement ?

Enfin, je dois vous avouer que j'avais envie de relever un défi : celui de tenter de dépoussiérer la réflexion sur la démocratie, de la remettre un peu au goût du jour. Au lecteur de dire si j'ai atteint, au moins partiellement, cet ambitieux objectif...

H.B. : *Le débat autour de la Démocratie vous paraît-il si terriblement d'actualité ?*

C.S. : C'est indubitable, la démocratie a connu ces dernières années un regain d'intérêt. On peut l'expliquer, en premier lieu, par l'implosion de l'ex-Union Soviétique et du système totalitaire qui lui avait servi de soubassement, à l'intérieur de ses frontières, et avant qu'elle ne l'exporte dans les démocraties dites populaires, après la guerre. Dès lors, on s'est empressé de comparer la démocratie à David terrassant Goliath. La victoire de la démocratie contre le totalitarisme, c'était la victoire de la vertu, du Bien contre le Mal. A partir de là, la réflexion politique s'est quelque peu emparée du thème, puisqu'il était véritablement porté par l'actualité sociopolitique.

J'en veux pour preuve le fait que, ces derniers mois, de nombreux ouvrages, consacrés directement ou indirectement à la Démocratie, soient sortis en librairie. On a donc observé à ce niveau un phénomène de véritable convergence littéraire. Je me bornerai simplement à vous citer l'ouvrage que l'éminent sociologue Alain Touraine nous a proposé, au début de cette année : "Qu'est-ce que la Démocratie ?". Dans le même ordre d'idées, je citerai aussi l'universitaire italien Giovanni Sartori (qui s'était déjà signalé, il y a plusieurs années, par une contribution très remarquée, parue en français sous le titre de "Théorie de la Démocratie") qui vient de publier un nouvel essai, non encore traduit en français à ce jour, et justement intitulé "Democrazia cosa è" (qui a pour exacte traduction française le titre de l'ouvrage d'Alain Touraine).

Mais, pour ce qui me concerne, je tiens toutefois à préciser que mon livre diffère sensiblement des précédents en ce sens qu'il n'est pas, à proprement parler, consacré à la Démocratie mais bien plutôt aux affections qui l'anémient et qui risquent d'en compromettre l'intégrité.

H.B. : *Tout de même, n'est-il pas quelque peu malvenu d'intituler un ouvrage "Pathologie de la Démocratie", alors même que celle-ci a, semble-t-il, eu raison de ses ennemis jurés ? N'y a-t-il pas là de votre part une forme de provocation ?*

C.S. : Je ne le crois pas et, pour répudier toute précaution oratoire, je répondrai par la négative, de façon ferme et définitive. D'entrée de jeu, je tiens à rectifier une idée trop largement répandue à mon goût : la démocratie n'a pas à proprement parler terrassé les systèmes totalitaires (mis à part le nazisme, défait militairement en 1945 et encore avec l'aide de l'Union Soviétique, faut-il l'ajouter...). Dans le cas de l'ex-URSS, le système a littéralement implosé, il s'est désagrégé, victime de ses propres carences, de ses contradictions qu'il n'était pas parvenu à surmonter (en avait-il les moyens ?). La démocratie doit donc se garder de tout triomphalisme, car celui-ci serait en partie injustifié. Néanmoins, il faut reconnaître à la démocratie un mérite non négligeable, celui de s'être imposée dans la durée. Autrement dit, elle a malgré tout apporté sa contribution à l'éradication du totalitarisme en contraignant l'ex-URSS à une compétition socioéconomique et technologique à laquelle elle n'était pas vraiment préparée eu égard au retard structurel que ses grands choix de société avaient induits par rapport à l'Occident.

Dans ces conditions, je préfère dire que la Démocratie a accompagné les systèmes totalitaires vers leur sépulture, plus qu'elle ne les y a précipités. Si vous voulez, la Démocratie, dans cette affaire, a plus joué le rôle d'un croque-mort que celui d'un exécuteur.

H.B. : *Plus précisément, pourquoi avoir intitulé cet ouvrage "Pathologie de la Démocratie" ?*

C.S. : A la lecture de l'introduction, vous avez probablement remarqué que je faisais dans la métaphore

médicale. Bien sûr, ce choix n'était pas gratuit ; il visait à accréditer l'idée que la démocratie n'est pas aussi bien portante qu'on serait tenté de le penser, qu'elle est même malade. J'ai dit tout à l'heure que ce livre n'était pas tant consacré à la démocratie qu'aux affections qui l'anémiaient. Rappelons que le terme "pathologie" qui vient du grec pathos a une origine médicale très nettement affirmée, puisqu'il désigne la science ayant pour objet l'étude et la connaissance des causes et des symptômes des maladies. Concrètement, faire allusion à une quelconque pathologie de la démocratie implique l'idée que la démocratie puisse être comparée à un organisme vivant, présentant comme lui des troubles physiologiques, des dérèglements du métabolisme, voire des maladies dont le degré de gravité est susceptible de varier. La pathologie pourrait constituer cette branche de la Science Politique chargée d'analyser les affections travaillant le corps politique, en démocratie. Les signes de cette maladie, voire de cette dégénérescence de l'idéal démocratique, s'amoncellent sous nos yeux : abus de pouvoir, corruption, scandales politico-financiers avec leur corollaire, la montée des extrêmes (en particulier l'extrême-droite), ou, à l'inverse, les processus de dépolitisation du corps social (émergence de personnages médiatiques venant de la société civile : Tapie, Berlusconi...).

H.B. : *Concrètement, quelle réalité recoupe pour vous cette expression de "Pathologie de la Démocratie" ?*

C.S. : Dans la première partie du livre, intitulée "Etat et Démocratie : généalogie d'une équivoque" je m'efforce de mettre en relief les conditions, souvent délicates, dans lesquelles la démocratie a cohabité avec l'Etat (je n'ose parler de concubinage). Il convient de noter qu'à l'origine, elle n'est pas apparue dans un cadre étatique mais dans celui de la "polis", la cité grecque. Il est ainsi permis de dire que la démocratie était préexistante à l'Etat. De fait, l'Etat-nation lui a été bien postérieur. Ce n'est que vers la fin du XIX^e siècle, et surtout au XX^e, que la démocratie s'est intégrée à la structure étatique, la forme de l'Etat devenant de plus en plus souvent la démocratie.

Pendant, il ne faudrait pas oublier qu'entre les deux guerres, l'Etat a parfois rejeté la forme démocratique du gouvernement au profit de régimes coercitifs qui en constituaient ouvertement la négation : bolchevisme, national-socialisme, fascisme, sans même parler des dictatures ultraconservatrices (Espagne, Portugal, Hongrie...). Démocratie et Etat ont donc formé un couple orageux, dont ce XX^e siècle tumultueux porte la marque. Cette conflictualité entre Etat et Démocratie, qui a revêtu aujourd'hui d'autres formes, transparaît à la lecture de certains chapitres : La séparation des pouvoirs : un mythe euphorisant - Le parlementarisme pris en défaut d'orthodoxie - Le compromis démo-libéral, schizophrénie idéologique - L'Etat-providence ou l'idéal démocratique avorté.

Dans la deuxième partie, que j'intitule "Pouvoir et société civile : les fils d'un dialogue à renouer", je mets le doigt sur ce déphasage croissant apparu entre le pouvoir

et la société civile, à tel point qu'on peut aujourd'hui parler de divorce. Les différents chapitres illustrent, chacun à leur manière, cette douloureuse réalité : La pseudo rationalité administrative ou l'éviction de la citoyenneté - La société civile face au déficit démocratique : les partis en vase clos - La classe politique en mal de légitimité : pour une nouvelle métaphysique des mœurs - L'idéologie, vecteur de mystification collective : apologie d'une expiation - Esprit civique es-tu là ?

Enfin, dans la troisième partie (Ethique et Démocratie : l'illusion de la nécessité) j'entreprends de démontrer que la démocratie, au sens où elle se définit comme une procédure de prise de décision à la majorité, est en elle-même subversive puisque, ce faisant, politique et vérité se trouvent scindés. L'avènement de la démocratie s'est accompagné, simultanément, de la dissolution de ses fondements éthiques. Par là, le régime démocratique s'est identifié sur une regrettable mystification, en ce sens qu'il n'a jamais cessé de conjuguer, sur le terrain des intentions, morale et politique. Or, en pratique, il a sapé dès l'origine les fondations de l'éthique. Cette dissolution des fondements éthiques a d'ailleurs fatalement accéléré le processus de perversion de l'idée démocratique. En prenant ses distances avec la morale traditionnelle, en se rangeant plus volontiers sous la bannière d'un pragmatisme bien contemporain, jugé plus commode, plus permissif, la démocratie est tombée à pieds joints dans le piège qui lui était tendu par cette même modernité : la duplicité. C'est à la lumière de cette dénonciation qu'il faut interpréter les intitulés des différents chapitres : Le syndrome radical ou la tentation d'une morale à soi - La trahison des clercs, encore et toujours, ou le récit de circonstances aggravantes - La corruption ou la démocratie réduite au syllogisme de l'amertume - Le Droit otage du politique ou le piège de l'instrumentalité.

H.B. : *Tout de même, un peu emporté par votre problématique, n'encourez-vous pas le reproche de sous-estimer les capacités de la Démocratie à se défendre elle-même, à générer ses propres anti-corps, pour rester dans cette métaphore médicale qui vous est chère ?*

C.S. : Je ne pense pas sous-estimer ses capacités dans ce domaine. Simplement, je cherche à la mettre en garde. Sa capacité à se défendre par ses propres moyens est bien réelle, mais je tiens à en montrer les limites. Une démocratie qui, par excès de laxisme et de permissivité, aurait par trop abaissé le niveau de ses défenses immunitaires risquerait de ne plus être à même de sécréter les anti-corps nécessaires, ou en tout cas de s'appliquer un traitement curatif adéquat pour résister aux agressions du milieu. Vous savez aussi bien que moi qu'il existe de fâcheux précédents et ne perdons pas de vue que l'Histoire manifeste en quelques circonstances une déplorable propension à bégayer...

H.B. : *Ce que vous dites ne me convainc qu'à moitié. Sur la longue période, c'est-à-dire depuis la Grèce antique, la démocratie ne s'est-elle pas imposée comme étant le système politique le plus consensuel, le plus conforme aux aspirations de la majorité ?*

C.S. : Cela n'est qu'un constat ; à ce titre, il rassure pour le passé (que l'on connaît déjà) mais pas pour l'avenir. En prononçant ces mots, je songe à un ouvrage écrit par Jean-François Revel il y a quelques années, alors que l'URSS était encore un empire. Le livre avait pour titre : "Comment les Démocraties finissent". Vous remarquerez qu'il s'exprimait au présent : comment les démocraties *finissent* et non pas au futur : comment elles *finiront*. Au regard de l'expérience historique, cet auteur tentait de nous édifier, en nous montrant par où les démocraties avaient péché, ce qui les avait affaiblies et conduites à leur perte en quelques circonstances. En aucune façon il ne cherchait à prévoir l'avenir. C'est que l'Histoire enseigne la prudence et l'humilité à celui qui fait œuvre de la connaître en honnête homme. Inutile, dans ces conditions, de se prendre pour un devin ou de s'ériger en nouvelle Pythie de Delphes. C'est Raymond Aron qui écrivait que les hommes font l'Histoire, mais qu'ils ne savent pas quelle Histoire ils font.

Le régime démocratique s'est imposé bien difficilement, non sans soubresauts comme l'atteste l'Histoire mouvementée de ce XX^e siècle. En l'état actuel des choses, rien ne nous permet d'affirmer qu'il constitue une sorte d'horizon politique indépassable. Vous comprendrez que je ne partage pas sur ce point l'optimisme béat d'un Francis Fukuyama, lequel n'a cessé de disserter sur l'épuisement de toutes les formes d'alternative au libéralisme politique, la démocratie demeurant consubstantiellement liée à ce terme, dans son esprit.

H.B. : *Concrètement, aujourd'hui, quelle définition donneriez-vous de la Démocratie ?*

C.S. : Je vous répondrai en quatre points. La démocratie, c'est :

- en premier lieu, une idée selon laquelle il est possible d'organiser le gouvernement des hommes sur des bases telles que le plein usage des libertés soit compatible avec les contraintes liées à l'exercice du pouvoir, la participation des citoyens aux affaires publiques étant par ailleurs rendue incontournable.

- en second lieu, la démocratie c'est aussi une recette institutionnelle, autrement dit une organisation des pouvoirs publics, bref, ce que l'on a pris l'habitude de désigner, depuis Montesquieu, sous l'expression générique de "séparation des pouvoirs".

- en troisième lieu, la démocratie, c'est une leçon de civisme. Elle est l'affaire de tous. Elle postule donc une conscience politique développée chez les citoyens, laquelle doit déboucher sur une participation active de chacun à la réalisation de l'édifice démocratique.

- en quatrième lieu, la démocratie, c'est enfin un état d'esprit, une culture et même un niveau de développement socio-économique comme l'ont très bien vu (à partir de corrélations) des auteurs tels que Robert Dahl ou Seymour Martin Lipset.

H.B. : *Quelles réformes (de fond ou de détail) suggèreriez-vous pour que la Démocratie française colle*

davantage au modèle (si tant est qu'il y en ait un) démocratique ?

C.S. : Il y a incontestablement des réformes qui vont dans le bon sens. J'en citerai deux récentes, intervenues par la voie législative : la première est venue limiter les possibilités de cumul des mandats pour les élus. La seconde est venue apporter davantage de transparence dans le financement des partis politiques. Il est vrai que, dans ces deux domaines, il y avait à faire, tant les abus constatés étaient importants et injurieux pour notre démocratie !

Ceci dit, je ne crois pas outre mesure à l'efficacité des textes, lorsqu'il s'agit de réformer la Société. Michel Crozier nous avait mis en garde, on ne change pas la Société par décret. Pour moi, la démocratie c'est avant toute chose une leçon de civisme. Vous me permettrez de développer ici un point que j'avais esquissé dans la question précédente. C'est Montesquieu qui écrivait dans l'Esprit des Loix que la démocratie suppose la vertu. Il avait vu juste : un système reposant sur le consentement et la participation du plus grand nombre ne peut fonctionner valablement que si chacun se sent concerné et s'y implique. Bien entendu, par vertu, Montesquieu entendait la disposition pas si naturelle que ça (c'est la raison pour laquelle il a vraisemblablement jugé plus prudent de nous faire comprendre que la démocratie supposait la vertu) des individus à œuvrer au bien commun en honnêtes gens, c'est-à-dire en équité, de façon altruiste et désintéressée. Par conséquent, l'esprit civique est en quelque sorte la vertu du politique et du citoyen. Amender la démocratie, c'est l'affaire de tous et de chacun à la fois. Un régime imparfait est aussi un régime perfectible, pour qui veut bien s'en donner la peine. Les ressources nécessaires pour mener à bien un tel chantier sont à puiser au tréfonds de nous-mêmes. L'exemplarité a certes une valeur pédagogique et incitative, mais il est toujours préférable d'avoir a priori intériorisé les comportements positifs... on met alors plus de cœur à l'ouvrage.

H.B. : *Comment analysez-vous le débat qui s'est ouvert, en France, autour de l'usage du Référendum et comment le situeriez-vous par rapport à votre problématique sur la Démocratie ?*

C.S. : Indubitablement, la question du Référendum a connu un regain d'actualité, ces temps derniers. Au préalable, rappelons que le principe du Référendum est inscrit à l'article 11 de notre Constitution. On a parlé de mettre en œuvre la procédure du Référendum notamment pour ramener de 7 à 5 ans la durée du mandat présidentiel et pour se prononcer sur un projet de réforme de l'Education Nationale. En marge de ces questions strictement politiques, et à l'occasion du sauvetage de la Compagnie Air France, on a assisté à la mise en œuvre d'un Référendum d'entreprise impliquant tous les salariés de la société. Il semblerait, du reste, que cette procédure corresponde à un réel besoin dans certaines grandes entreprises. Elles accuseraient donc, en interne, quelque chose qui pourrait ressembler à un déficit démocratique.

Plus généralement, derrière la question du Référendum, se profilent deux grandes conceptions de la démocratie : démocratie représentative ou démocratie directe. La démocratie représentative est celle que nous connaissons. Le pouvoir appartient au peuple qui l'exerce par l'intermédiaire des représentants qu'il élit à cet effet. A la base de la notion de démocratie représentative, il y a bien l'idée de délégation : le peuple, qui ne peut exercer directement le pouvoir, décide de le déléguer à ses représentants. En pratique, ce mandat est d'autant moins contraignant qu'il n'est pas impératif... En revanche, la démocratie directe c'est quelque chose qui ressemblerait à une sorte de Référendum permanent : le peuple serait non seulement la source du pouvoir mais aussi l'unique acteur, exerçant directement le pouvoir. Matériellement, cette démocratie directe est impossible et les expériences de démocratie directe auxquelles on a pu assister dans certains cantons suisses méritent d'être abordées avec certaines précautions d'ordre terminologique.

L'idée s'est fait jour, petit à petit, de corriger les inconvénients liés à la démocratie représentative (absence de contrôle populaire sur les conditions d'exécution du mandat des élus, entre deux élections) par l'introduction du Référendum. Ainsi, sur les questions touchant à l'organisation des pouvoirs publics au sens large, les citoyens auraient la faculté de s'exprimer par oui ou par non afin de dégager une majorité favorable ou, le cas échéant, hostile à la réforme envisagée. C'est là un excellent moyen de s'assurer que la classe politique reste en phase, sur les grands choix de société, avec l'électorat de base. Cependant, nos vénérables parlementaires ont fait état de leur défiance à l'égard d'un élargissement éventuel de la procédure, nous mettant par ailleurs en garde contre tout usage intempestif du Référendum. On se met à leur place !

Dans cette polémique, la vérité se situe une fois de plus au juste milieu. Au même titre que l'absence de Référendum finit par créer un clivage entre l'électorat et la classe politique, situation toujours préjudiciable à la démocratie, à l'inverse, l'excès de Référendum finirait par vider de sa substance la notion de représentation, en démocratie. Ce qui a parfois contribué à assoir la fâcheuse réputation du Référendum, c'est l'usage démagogique ou plébiscitaire qui en a été fait par de grands hommes politiques. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'utilisé dans des conditions normales et conformément à son objet, le Référendum accompagne naturellement la démocratie et participe à sa pleine expression.

H.B. : *Les résultats de l'élection européenne en France ne montrent-ils pas l'existence d'un certain malaise entre la société politique et le corps électoral ?*

C.S. : Je partage très largement cette analyse. Chacun a pu s'en rendre compte, les Français semblent manifester une défiance croissante à l'égard du politique depuis ces dernières années. Les élections européennes, reposant sur le scrutin de liste, ne pouvaient échapper à cette tendance. Le malaise que vous évoquez entre société

politique et corps électoral se traduit en premier lieu par un phénomène de désaffection à l'égard de tout ce qui touche au politique. Conséquence pratique : ce genre d'élection se caractérise par la permanence d'un taux d'abstention élevé, au sein du corps électoral, même s'il a été cette fois-ci moins important qu'en 1989. C'est qu'à tort ou à raison, un certain nombre de Français ne se sentent pas ou peu concernés par l'Europe, et ils n'éprouvent donc pas le besoin impérieux d'accomplir leur devoir civique. Ce constat ne saurait surprendre dans un pays qui s'est nettement partagé entre le oui et le non lors du Référendum sur le Traité de Maastricht. L'Europe que les politiques leur présentent, leur paraît trop éloignée de leurs préoccupations quotidiennes, et de construction par trop technocratique. En second lieu, je pense que les Français, dans leur majorité, se rendent bien compte que ces élections européennes au scrutin de liste font la part trop belle aux partis. De fait, ce sont ces derniers qui composent les listes en fonction des rapports de force existant au sein des états-majors. Les jeux paraissent faits d'avance. Confusément, nos concitoyens voient bien que ces élections européennes, telles qu'elles sont actuellement conçues, participent à cette confiscation de l'Europe au profit de la "partitocratie" établie. Ceci étant, peut-on véritablement leur en vouloir de ne point se mobiliser outre mesure ?

Pour ma part, j'incline à penser que, dans cette élection, les Français se sont davantage mobilisés contre leur classe politique qu'en faveur de l'Europe. Cette volonté de "châtiment" a d'ailleurs constitué la motivation principale d'un grand nombre de Français qui se sont rendus aux urnes, le 12 juin 1994. Il n'est qu'à voir les résultats encourageants enregistrés par deux petites listes comme celles de Philippe de Villiers ou de Bernard Tapie. Le soir des élections, elles surfaient chacune sur la crête des 12 % ! La liste de Villiers, c'est le succès d'une certaine forme d'impertinence qui, dans l'esprit de nos concitoyens, s'apparentait à un "pied de nez" en direction de l'establishment politique et à un "ras-le-bol" à l'égard de différentes affaires de corruption. Philippe de Villiers pratique avec un art consommé la formule assassine ; n'oublions pas qu'il est l'auteur de ce célèbre coup de griffe : "François Mitterrand est à la science économique ce que Kierkegaard est au saut à la perche" ! La percée de Bernard Tapie tient à des causes différentes : l'orchestration médiatique de slogans de gauche teintés de populisme par un séducteur habile et démagogue, alors que le Parti Socialiste divisé par les querelles de courants était à court de message.

A nos hommes politiques dans leur ensemble d'en tirer les enseignements qui s'imposent pour l'avenir. L'enjeu est primordial ; il ne manquera pas d'avoir des incidences sur la substance même de notre Démocratie...

H.B. : *La Démocratie, pour demeurer vigilante et vigoureuse, n'a-t-elle pas autant besoin des intellectuels que des hommes politiques ?*

C.S. : C'est Gramsci qui écrivait qu'en politique, on a terriblement besoin d'intellectuels mais pour un temps terriblement court. Je dois vous avouer que je ne partage

pas vraiment son jugement. Pour ma part, je ne dirai pas qu'on a terriblement besoin d'eux, mais qu'on en a tout simplement besoin, en permanence. En effet, l'intellectuel c'est quelqu'un qui ressemble un peu à une sentinelle de l'esprit. A son niveau, il contribue à aiguillonner la démocratie en mettant le doigt où ça fait mal, c'est-à-dire en dénonçant ses travers, ses insuffisances, ses fautes. Il s'érige en quelque sorte en tuteur et tente de lui montrer le droit chemin lorsqu'elle s'en est détournée.

Vous savez, en politique, je suis convaincu de l'importance décisive des idées, sur le long terme. D'ailleurs vous l'êtes, Henri Bourbon, autant que moi... Car qu'est-ce qu'une politique ? C'est ni plus ni moins la mise en œuvre d'idées, de principes dans lesquels on croit. Vous me permettez d'emprunter cette citation à Albert Thibaudet : "La politique, ce sont des idées". En politique plus qu'ailleurs, au commencement est l'idée. L'intellectuel et l'homme politique, chacun à leur manière, ont pour tâche de la formuler, de l'évaluer, de l'illustrer, puis enfin de la réaliser. En vous disant ceci, je ne puis m'empêcher de penser à celui qui nous a quitté l'an dernier : je veux bien entendu parler de Jean Lecanuet. Parce qu'il était à la fois philosophe (de formation) et homme politique, son engagement fut, sa vie durant, un combat pour l'idée. Ce n'est pas un hasard si l'ouvrage qui lui rend hommage s'intitule précisément "Le combat pour l'idée". Je tiens absolument à reproduire l'un de ses propos (extrait du numéro spécial que lui a consacré "France Forum" au mois d'avril 1993) qui constitue, à le lire entre les lignes, une véritable parabole pour sa vie et son action de démocrate : "Il m'est arrivé de surprendre de jeunes militants en leur disant : tout est politique, même un verre d'eau... selon que j'en ai ou que je n'en ai pas, que l'eau est pure ou impure, qu'elle m'arrive aisément ou malaisément. Tout est politique. Mais, après l'avoir dit pour sensibiliser une conscience à la grandeur et à la profondeur de la dimension politique, je m'empresse d'ajouter : la politique n'est pas le fond des choses. Ça n'est jamais que de l'ordre des moyens ; ce ne sera jamais de l'ordre de la finalité profonde de l'existence. Ça ne relève que du type d'organisation de la société, et ce n'est pas rien ! Mais ça ne rejoint les finalités qu'en tant que la politique elle-même repose, explicitement ou implicitement, sur des valeurs, appelons-les de civilisation. Il y a un lien entre la philosophie et la politique qui est absolu".

De façon plus générale, je reste persuadé que des intellectuels de la trempe d'un Raymond Aron ou d'un Etienne Borne ont gagné ce combat pour les idées et les valeurs qui les opposèrent aux intellectuels de la gauche marxisante, plus particulièrement à ceux qui furent séduits par le communisme après la guerre. Ils étaient certes esseulés, ils furent souvent critiqués, stigmatisés. Mais ils avaient raison et la vérité a fini par s'imposer. Car ils comprirent avant d'autres que l'on peut certes dissimuler la vérité quelque temps à quelques personnes, mais qu'en tout état de cause, on ne peut la dissimuler tout le temps à tout le monde. Cette intime conviction explique à mon sens l'engagement politique d'Etienne Borne. Son action de démocrate était inséparable de sa

réflexion personaliste sur l'Homme et la Société. Aussi a-t-il éprouvé le besoin de militer activement pour ses idées. On doit au passage lui rendre hommage, ainsi qu'à Raymond Aron. En refusant la solitude et la sécurité de cette tour d'ivoire qui attire tant les intellectuels, ils ont, chacun à leur manière, pris parti, entrant dans la mêlée alors qu'ils avaient à affronter un adversaire supérieur en nombre et qui se prétendait porté par la vague de l'Histoire ! Celle-ci a du reste fait justice d'une telle prétention. Pour cette raison, je pense que les idées de Raymond Aron et d'Etienne Borne continueront de rayonner encore longtemps dans la sphère politique. C'est qu'elles sont tout simplement intemporelles, ce qui signifie aussi qu'elles resteront d'actualité. Le grand public ne soupçonne pas la dette qu'a contractée la démocratie à l'égard d'hommes comme eux : presque seuls, ils ont gagné le combat sur le terrain des idées.

H.B. : *A présent, Christian Savès, comment voyez-vous l'avenir de nos Démocraties ?*

C.S. : Vous me demandez de faire un effort de prospective bien délicat. N'essayez pas de me faire jouer le rôle de cette nouvelle Pythie de Delphes que je dénonçais tout à l'heure ! Les oracles n'ont jamais fait bon ménage avec une réflexion politique digne de ce nom.

Plus sérieusement, je crois que la Démocratie ne développera sa capacité à perdurer que dans la mesure où elle ne s'endormira pas sur ses lauriers. Aujourd'hui que la Démocratie a eu raison de ses ennemis héréditaires, autocratie, ploutocratie, bolchevisme, national-socialisme, fascisme... les régimes démocratiques vont devoir affronter des adversaires non moins redoutables : le temps et le vide. Car jusqu'ici, dans la lutte contre les diverses formes de totalitarisme et de dictature que l'on a connues, notamment au cours du XX^e siècle, la Démocratie a renforcé son identité propre. C'est que, dans le combat, ses défenseurs en cernaient mieux l'essence, l'originalité distinctive. Dans cette lutte contre le Mal, la Démocratie s'identifiait plus commodément au Bien. Débarrassée de ses ennemis jurés, elle se retrouve un peu esseulée, livrée à elle-même, ce qui n'est jamais très bon en soi. De fait, quand on est seul, il est plus difficile de s'étalonner. Certes, il convient de ne pas embellir la réalité plus que nécessaire : la Chine, Cuba et quelques pays africains, et l'on pourrait en citer beaucoup d'autres, ne sont pas convertis à la Démocratie, jusqu'à preuve du contraire. En définitive, l'avenir de la Démocratie paraît passer par un effort permanent de lucidité, d'évaluation et d'auto-diagnostic, nécessaire à la guérison des affections dont elle peut souffrir. Mon livre, qui se réfère souvent à la vie politique des dernières décennies, cherche précisément à répondre à une telle préoccupation.

H.B. : *Vous intitulez votre conclusion "Humain trop humain : la politique" ; pourriez-vous préciser votre pensée ?*

C.S. : La référence nietzschéenne est ici évidente : "Humain trop humain" était le titre donné par l'auteur du Zarathoustra à l'un de ses écrits. Je m'efforce d'y

montrer que la politique est un peu à l'image des hommes qui la font : imparfaite et critiquable à l'occasion. Or, à une Société imparfaite correspond une Démocratie imparfaite. L'expérience passée des démocraties dites "populaires" a montré de façon irréfutable qu'il n'est pas d'Etat social-démocratique, ou prétendu tel, qui soit achevé, les inégalités et les exclusions qu'il génère exigeant toujours que soient relancées des dynamiques correctrices. Il faut en convenir une bonne fois pour toutes, l'éthique est transcendance alors que la démocratie n'est que contingence. Il en résulte que les hautes exigences de l'éthique restent en avance sur les possibilités concrètes du politique. Les entreprises philosophiques de Jacques Maritain ou d'Emmanuel Mounier ont justement eu cette ambition de les rapprocher, voire de les réunir enfin. Pour Jacques Maritain, après la déception de l'humanisme anthropocentrique et l'expérience atroce de l'antihumanisme contemporain, le monde avait besoin d'un humanisme intégral qui envisagerait l'homme dans toute sa grandeur et toute sa faiblesse, dans la totalité de son être blessé. Par conséquent, il s'employait à réconcilier l'homme avec lui-même et ses principes, de façon à pouvoir penser le politique sur de nouvelles bases. Il se proposait de réinventer le politique à un niveau tel qu'il satisfasse aux hautes exigences de l'éthique. Quant à Emmanuel Mounier, il considérait que la politique était un échange sur l'homme et sur le monde. Confrontant son exigence personaliste avec la tradition républicaine et démocratique, il a rappelé qu'au-delà du bonheur matériel, il y a la liberté et qu'il faut se garder de l'"aurea mediocritas", la médiocrité dorée et servile, et qu'il n'y a de civilisation, de culture humaine, que métaphysiquement orientée. C'était, dans un autre registre, militer tout aussi fort en faveur d'une élévation politique qui soit à même de répondre aux plus hautes exigences éthiques...

H.B. : *Alors, in fine, peut-on considérer que vous faites votre célèbre boutade de Churchill, qui disait que la Démocratie était le pire des régimes, à l'exception de tous les autres ?*

C.S. : Le propos de Churchill mériterait d'être réactualisé, car il commence à dater. Je préfère écrire que la Démocratie est, à l'heure actuelle, et comparativement parlant, le modèle d'organisation sociopolitique qui soulève le moins d'objections sur le terrain de l'éthique et crée par ailleurs le consensus le plus large sur le terrain des options politiques. Encore une fois, cela ne signifie pas que la Démocratie soit un modèle indépassable. Saura-t-elle gérer son succès pour ne pas en devenir la victime ?

Qui vivra verra...

C'est qu'il faut toujours veiller à écrire la politique en prose et non en vers.

H.B. : *Vous souscrieriez plutôt à la définition donnée par Albert Camus : "La démocratie, c'est l'exercice de la modestie" ?*

C.S. : Oui... de la modestie et de la persévérance.

DROIT DE MANIFESTER ET RESPECT DE L'ORDRE PUBLIC

par Gino NECCHI

Au lendemain de manifestations qui dégénèrent en violences, l'opinion a tôt fait de dénoncer la passivité de la police et le laxisme de la justice. Quitte à soupçonner les autorités, lorsqu'elles engagent des réformes législatives visant à rendre plus efficaces la prévention et la répression de ces violences, de porter atteinte aux libertés fondamentales. Il vaut de s'arrêter quelques instants sur les réalités concrètes auxquelles se trouvent confrontés en ces circonstances forces de l'ordre et tribunaux.

A l'occasion des diverses manifestations qui se sont déroulées dans le courant du mois de mars 1994, notamment à Paris, Nantes et Lyon contre le contrat d'insertion professionnelle, l'opinion publique n'a pu que constater les infractions commises à l'occasion ou en marge de ces rassemblements et a pu s'étonner légitimement du petit nombre d'arrestations d'auteurs de divers délits. Une première lecture des journaux permettait de comprendre que les véritables délinquants - ceux qui avaient pillé des magasins ou brûlé des voitures - n'avaient pas été arrêtés, alors que comparaissaient devant les Tribunaux Correctionnels d'autres auteurs d'infractions moins graves.

Pour apprécier avec sérieux les difficultés auxquelles se trouvent confrontées les forces de Police, il faut avoir à l'esprit les méthodes mises en œuvre par celles-ci - et le rôle fondamental du Parquet, avec ses contraintes et ses obligations - dans les décisions de poursuites. Lorsque des infractions sont commises dans le cadre ou à l'occasion de manifestations, il est très difficile pour les policiers de les constater. Pourquoi ?

Il faut savoir d'abord que toute manifestation autorisée vit à son rythme. La surveillance est extérieure et, pour éviter toute crispation, tout dérapage, toute provocation, les forces de l'ordre n'interviennent pas.

Elles ne pourraient être actionnées que pour "dégager" le terrain, mais l'intervention isolée de quelques policiers ou gendarmes est exclue. Ceux-ci ne pourraient que subir des violences.

Il faut également savoir que l'intervention relève des techniques du maintien de l'ordre et non de celles de la Police Judiciaire. Elles sont le fait d'unités spécialisées : les Compagnies Républicaines de Sécurité ou les Com-

pagnies d'Intervention, formées de gardiens de la Paix et qui relèvent du Ministère de l'Intérieur ou des escadrons de gendarmerie mobile qui, eux, appartiennent au Ministère de la Défense. Ces unités n'ont donc aucune mission de Police Judiciaire.

De plus, ces policiers vont agir en formation de maintien de l'ordre non pour isoler quelques manifestants, auteurs d'infractions, mais pour "dégager" un lieu occupé : rue, place, site...

Ces modes d'intervention justifiés à la fois par la *protection des hommes* et les objectifs à atteindre sont mis en œuvre sous l'autorité du Préfet et exécutés par un haut fonctionnaire désigné par lui.

Ces principes ne sont pas exigés par souci exclusif du respect de l'ordonnancement administratif mais dans l'intérêt bien compris de tous. Lorsque des policiers isolés interviennent au Parc des Princes, ils s'exposent à des dangers. Il suffit d'avoir en mémoire les événements qui se sont déroulés à la fin du mois d'août 1993 dans ces lieux pour en être convaincu.

Ces interventions sont par nature aux antipodes de celles de la Police Judiciaire dont le but est de constater une ou des infractions et d'appréhender l'auteur ou les auteurs de celle(s)-ci.

Pour bien comprendre cette opposition fondamentale, il faut revenir aux principes de la procédure pénale : toute infraction doit être prouvée et la charge de la preuve incombe au Ministère Public.

Cinquante personnes se trouvent autour d'une voiture en feu : sur le plan administratif, il importe de "dégager" la rue et de permettre aux pompiers d'intervenir ; sur le plan judiciaire, il convient de rechercher quelle est la

personne à l'origine de cet incendie. Les missions sont totalement distinctes. D'où la difficulté pour les policiers chargés de la procédure pénale d'établir des procès-verbaux susceptibles d'être utiles dans le processus juridictionnel.

Il leur faut, en effet, non seulement constater les infractions (véhicules dégradés ou incendies, vitrines cassées, vols de divers biens...), mais aussi établir le lien entre l'infraction et le mis en cause ; c'est-à-dire mettre en évidence les charges réunies à l'encontre de l'auteur de l'infraction. Pour ce faire, il incombe aux policiers chargés de la rédaction de la procédure d'interroger les membres des forces de l'ordre qui ont procédé à l'interpellation du délinquant afin qu'ils décrivent son action délictueuse, qu'ils l'identifient parmi les autres personnes et qu'ils mettent en évidence les éléments constitutifs de l'infraction.

L'exercice étant par définition compliqué, les personnes arrêtées le sont la plupart du temps dans un autre cadre juridique : il s'agit

- soit de celles qui jettent des pierres ou des bouteilles à l'encontre des membres du service d'ordre. Il ne s'agit plus d'aller arrêter des personnes en train de commettre un délit mais, lors de l'intervention des policiers, une ou des personnes exerçant des violences sur les policiers, leur arrestation est possible puisque celle-ci se situe dans le cadre ou à l'occasion du déploiement des forces de l'ordre ;

- soit lors des contrôles d'identité qui sont opérés à proximité des manifestations : les personnes sont isolées et des policiers procèdent à un contrôle. Dans ce cadre, les délits de port d'armes ou de faux documents administratifs, par exemple, sont relevés.

La description de ces techniques explique pour quelle raison en définitive, ce sont des délits annexes qui sont relevés plutôt que des délits commis alors que les auteurs sont encore rassemblés.

*
* *

A l'issue de l'enquête diligentée par la Police Judiciaire, il appartient au Parquet de statuer sur le devenir des mis en cause en choisissant la procédure adéquate.

Dans un premier temps, le Procureur décide, soit de remettre en liberté les individus arrêtés si les charges relevées contre eux sont insuffisantes, soit de déférer à la justice les individus soupçonnés.

Dans un deuxième temps, le Procureur va choisir entre les divers modes de comparution devant les juridictions. Il faut alors concilier la nécessaire promptitude de la réponse répressive et l'efficacité technique, et donc ne pas choisir une voie de droit trop expéditive qui pourrait en définitive conduire à la relâche du mis en cause en raison d'un rassemblement insuffisant d'indices, du fait d'une éventuelle précipitation de procédure, sinon objective mais perçue comme telle.

C'est pourquoi, la distinction fondamentale est à faire entre les cas qui vont pouvoir être jugés immédiatement, c'est-à-dire par voie de comparution immédiate (renvoi devant le Tribunal le jour même de la présentation), et les dossiers qui seront traités par un juge d'instruction, après décision par le Parquet de requérir l'ouverture d'une information.

Il va de soi que, dès qu'une affaire suppose des investigations supplémentaires et que d'autres personnes sont susceptibles d'être recherchées, il est nécessaire de saisir un juge d'instruction.

Les vols aggravés, les violences les plus graves doivent faire l'objet d'une information.

D'où ce sentiment, à la lecture de la presse, d'une justice ne frappant que les délinquants les moins dangereux ; la raison en est simple : ce sont eux, bien sûr, qui sont jugés le plus rapidement.

Devant ces résultats relativement décevants, faut-il modifier la législation et instaurer une responsabilité collective ? Nous ne le pensons pas. Il faut demeurer attaché aux principes généraux du Droit. En revanche, il est nécessaire de faire progresser les techniques policières pour faciliter la preuve des infractions :

- systématisation des auditions des policiers ayant procédé aux arrestations dès que ceux-ci remettent les intéressés à la Police Judiciaire,

- recours aux caméras pour permettre de voir et de revoir le film "des événements",

- formation des policiers interpellateurs afin de rendre leur témoignage précis et efficace.

Une décision récente du Tribunal de Grande Instance de Paris du 3 avril 1994 (15^e chambre) met en évidence l'utilisation tout à fait légale de films tournés, en l'espèce, par les chaînes de télévision. Le juge d'instruction a ordonné la saisie de ces films et certains auteurs de violences ont été reconnus. D'où l'utilité en pareil cas de la présence de caméras et d'investigations sur commission rogatoire afin d'identifier le ou les auteurs des délits.

*
* *

Le droit de manifester est un élément essentiel de la démocratie, à condition toutefois que, par leurs actions violentes, des perturbateurs ne le détournent de ses objectifs et ne le privent de sa légitimité. La Police et la Justice sont les garants de cette liberté dans la mesure où il est demandé à ces institutions de protéger de toute atteinte les riverains de ces manifestations, tout en faisant respecter simultanément pour les tiers le droit d'aller et de venir, et celui de propriété.

Sans cette protection effective sur le terrain et juridique dans les principes, certaines voix ne pourraient que s'élever pour demander la restriction du droit de manifester.

Gino NECCHI

TROIS DÉFIS POUR L'EUROPE

par René FOCH

LES DÉFIS

L'ordre ancien polarisé par la guerre froide a disparu avec le communisme et beaucoup ont pensé que son effondrement mènerait à l'instauration d'un ordre mondial nouveau. Or il n'en est rien et l'Europe est confrontée à des défis dont l'opinion ne mesure pas l'ampleur.

Le communisme en disparaissant a laissé derrière lui dans le meilleur des cas des démocraties qui se cherchent au milieu des décombres de leurs économies, dans le pire des cas des conflits ethniques dont la tragédie yougoslave montre jusqu'où ils peuvent conduire.

L'avenir de la Russie, comme de l'Ukraine, reste dangereusement incertain.

L'irruption de l'Asie dans une économie désormais mondialisée où jamais les biens, les capitaux, les techniques n'ont circulé aussi rapidement signifie pour l'Europe l'apparition de marchés prometteurs mais aussi de redoutables concurrents.

Une Europe vieillissante voit son poids relatif diminuer rapidement face aux nations géantes du continent asiatique et à la poussée démographique d'une Afrique sinistrée.

Enfin tout ceci coïncide avec la dépression la plus sévère qui ait affecté l'Europe depuis la grande dépression des années 30.

Ces bouleversements géopolitiques et économiques combinent leurs effets et provoquent en Europe une double crise structurelle et conjoncturelle marquée par une perte de compétitivité et un accroissement massif du chômage européen au moment même où l'achèvement du marché unique était censé stimuler la croissance et

multiplier les emplois.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que, *dans tous nos pays, les institutions, qu'elles soient nationales ou européennes, souffrent d'un discrédit identique.*

La crainte de l'inconnu et des menaces extérieures, qu'il s'agisse d'importations ou d'immigration, provoque entre les dirigeants et l'opinion publique un décalage que l'on a observé aussi bien aux Etats-Unis lors de la ratification de l'ALENA qu'en Europe lors de la ratification de Maastricht.

Ceci n'empêche pas l'adhésion à l'Union Européenne de rester l'objectif des pays de la zone européenne de libre-échange comme des pays d'Europe du Centre et de l'Est. Mais ceci oblige à repenser le processus d'unification européenne et en quelque sorte à le justifier vis à vis de l'opinion publique.

Même si, confrontés à la crise, certains ont cherché à faire du Marché Unique le bouc émissaire des difficultés que rencontrent nos pays, la vérité est que les effets de cette double crise auraient été plus dévastateurs encore s'ils avaient frappé des pays isolés. Le Marché Unique, achevé dans les textes sinon encore dans les faits, en a limité l'impact. *Le premier devoir des dirigeants serait d'expliquer à leurs opinions publiques l'ampleur des défis sans précédent que nos pays doivent affronter.* Pour y faire face au moment où les Etats-Unis rassemblent Canada et Mexique dans une zone de libre-échange qui a vocation à accueillir les différents pays d'Amérique Latine, au moment où les pays asiatiques font déjà entre eux les deux-tiers de leurs échanges, les pays membres de l'Union Européenne doivent serrer les rangs, se préparer à accueillir de nouveaux membres, mais d'abord redéfinir leurs objectifs communs.

LES OBJECTIFS

Le premier de ces objectifs est, à l'évidence, le rétablissement de la compétitivité européenne et la lutte contre le chômage.

La stabilité économique et donc aussi politique de l'Europe en dépend. Une condition indispensable à cet effet est la poursuite de la réalisation du marché intérieur, en assurant la libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux, conformément au principe d'une économie de marché ouverte et d'une concurrence organisée.

C'est là une condition nécessaire mais non suffisante. Le marché intérieur est seulement la base sur laquelle nos pays peuvent s'appuyer pour renouer avec la croissance qui seule permettra les réformes de structure nécessaires.

Comme l'écrit le Livre Blanc présenté par la Commission au Conseil Européen de Bruxelles en Décembre 93, l'actuel modèle de développement dans la Communauté "se caractérise par une exploitation insuffisante de la main-d'œuvre et une surexploitation des ressources naturelles, d'où une détérioration de la qualité de la vie". Il s'agit pour nos pays de promouvoir une croissance économique durable mobilisant davantage de main-d'œuvre.

Un élément essentiel de ce nouveau modèle de développement sera l'avènement d'une société de l'information. Il s'agit dans une perspective mondiale de compléter le marché unique par un espace d'information commun, ce qui implique le rassemblement d'informations sous forme numérique, la construction des infrastructures nécessaires, le développement de services nouveaux, la promotion de leurs applications.

L'élaboration de ce nouveau modèle de développement sera l'œuvre de tous : citoyens, entreprises, gouvernements, Communauté.

Cette dernière aura un rôle particulier à jouer dans la conception et la réalisation des grands réseaux indispensables pour aménager rationnellement l'espace européen, hâter son intégration économique, jeter un pont avec l'Est. C'est un immense chantier qu'il s'agit d'ouvrir : il faut mettre sur pied tout un système de grandes voies d'information à travers la Communauté, de réseaux de transport et d'énergie, de grands projets dans le domaine de l'environnement. L'action commune dans ces domaines peut avoir un puissant effet multiplicateur par rapport aux efforts individuels de nos Etats-Membres. Mais ceux-ci joueront le rôle essentiel dans l'œuvre commune de redressement. Encore faut-il que nos Etats prennent leurs responsabilités : l'Europe ne peut être ni une panacée qui les dispenserait des adaptations nécessaires, ni le bouc émissaire de leurs erreurs.

Ceci est particulièrement vrai dans le domaine monétaire. A terme l'Union Economique et Monétaire conditionne le maintien et le fonctionnement du Marché Unique. Le moment venu elle en complètera et en accroîtra

les effets bénéfiques. Ceci était et demeure valable.

Mais les expériences de l'été 1993 ont montré que l'Union Economique et Monétaire ne pouvait être réalisée sans une large convergence des performances économiques. Les critères de convergence, de stabilité des monnaies et d'indépendance de la Banque centrale européenne, prévus par le Traité de Maastricht, sont les conditions préalables à l'instauration d'une monnaie européenne.

Ces critères constituent des objectifs pour chacun de nos Etats, et l'élargissement des marges n'est pas un obstacle si la convergence est assurée : c'est là le point essentiel. Encore faut-il qu'il s'agisse d'une convergence réelle et non seulement nominale. C'est ici qu'interviennent les politiques structurelles par lesquelles les pays les plus forts de la Communauté aident les moins forts à se mettre à niveau.

Le deuxième objectif de l'Union doit être d'assumer ses responsabilités historiques vis-à-vis des pays d'Europe centrale et orientale, vis-à-vis des pays en voie de développement, notamment les plus proches, et, d'une façon générale, d'apporter sa contribution à l'ordre nouveau dont le monde a besoin.

Le fait, regrettable, que les 12 gouvernements n'aient pas jugé possible de renforcer les institutions européennes à l'occasion de l'élargissement en cours rend encore plus nécessaire de le faire avant tout nouvel élargissement.

La réforme de 1996 devra doter l'Union d'une structure institutionnelle lui permettant d'accueillir les pays d'Europe Centrale et Orientale avec lesquels la Communauté a déjà signé les accords européens. En attendant, la Communauté devra s'ouvrir aux produits de ces pays si elle ne veut pas voir le chaos s'installer à ses frontières. Quant aux pays qui faisaient partie de l'URSS avant 1939, et particulièrement à la Russie elle-même, ils ont vocation à entretenir avec la Communauté des relations de partenariat.

Les pays de la rive sud de la Méditerranée posent un problème qui n'est pas moins pressant. Si l'Europe n'investit pas dans ces pays, n'accepte pas leurs produits, leurs chômeurs exerceront à ses frontières une pression démographique croissante. De par sa situation géographique l'Allemagne est plus sensible au premier problème, les pays latins au second mais, compte tenu des facilités de circulation à l'intérieur de la Communauté, tous les pays de la Communauté, même s'ils n'en ont pas encore également conscience, sont également concernés.

Enfin, maintenant que les négociations du GATT sont heureusement terminées, la Communauté doit pratiquer une politique commerciale active et contribuer à définir les règles de la nouvelle organisation mondiale du commerce.

Mais des moyens purement économiques et financiers ne sauraient suffire à procurer à l'Union Européenne la sécurité qui constitue son troisième objectif.

Une action proprement politique y est nécessaire. La Conférence sur la stabilité en Europe proposée par le Premier Ministre Balladur constitue dans ce sens une importante initiative si l'on veut éviter, par des moyens politiques, une répétition du drame yougoslave.

L'Union Européenne, même avec ses perspectives d'extension, n'est pas la seule institution en cause. Il s'agit d'ancrer tous les pays européens dans une architecture globale comprenant aussi bien des structures plus larges que l'Union Européenne, comme le Conseil de l'Europe ou la CSCE, que des structures plus restreintes, comme le groupe de Visegrad ou les Etats de la Baltique.

C'est également d'une action politique au plan mondial que relève la lutte contre le terrorisme, la drogue, la prolifération des armes nucléaires, chimiques ou des fusées à longue portée.

Enfin *la sécurité suppose des moyens proprement militaires.*

Dé ce point de vue le Conseil de l'OTAN tenu les 10 et 11 janvier 1994 à Bruxelles marque un tournant décisif de la politique américaine : longtemps hostile à une identité européenne de défense l'Amérique, qui réduit sa présence militaire en Europe, y est maintenant favorable.

Comme le communiqué final le déclare :

"L'émergence d'une identité européenne de sécurité et de défense renforcera le pilier européen de l'alliance en même temps qu'il consolidera le lien transatlantique... Nous sommes favorables au renforcement du pilier européen de l'Alliance par l'Union de l'Europe occidentale".

Voici désormais sans objet les craintes de ceux qui redoutaient qu'un effort proprement européen entraîne des réactions négatives de Washington. Il conditionne au contraire le maintien de forces américaines en Europe, fondement de l'Alliance Atlantique.

Il y a donc lieu d'appliquer sans tarder les décisions déjà prises pour faire réellement de l'UEO l'organe de sécurité de l'Union Européenne comme le Comité d'Action pour l'Europe le préconise depuis longtemps.

Ces différents objectifs peuvent être distingués, ils ne peuvent être séparés. Il n'est pas possible d'imaginer une union économique, monétaire, politique de l'Europe de l'Ouest qui laisserait l'Europe du Centre et de l'Est seule face aux difficultés économiques et aux pressions politiques.

De même nos pays, qui ont pris par Traité l'engagement de réaliser l'Union Economique et Monétaire, ne peuvent assumer de nouvelles responsabilités en élargissant l'Union Européenne à l'Est que si, dans le même temps, ils réalisent ce à quoi il se sont déjà engagés. Politique, ce lien, est également économique : il faut un rôle économique solide auquel amarrer ces nouveaux pays.

Enfin l'élargissement à l'Est offrira à ces pays une garantie de sécurité politique qui devra rapidement être doublée de garanties militaires pour être crédible.

Si, au sein d'une Communauté économique, la solidarité était surtout économique, au sein de l'Union Européenne, elle ne peut être que globale.

LES INSTITUTIONS

Il faut poser dans la clarté les termes du débat que le Traité de Maastricht a résolu provisoirement en juxtaposant la méthode communautaire dans le secteur économique (premier pilier) et la méthode intergouvernementale en matière de politique étrangère et de sécurité commune (deuxième pilier) ainsi qu'en matière de justice et d'affaires intérieures (troisième pilier).

Fondamentalement une organisation intergouvernementale de l'Europe n'est pas apte à résoudre le problème que pose l'extrême inégalité des Etats qui composent l'Union Européenne, problème que soulève déjà l'élargissement en cours. Dans une organisation intergouvernementale tous les Etats sont théoriquement égaux mais dans la pratique certains sont "plus égaux que d'autres" et exercent une influence dominante.

En particulier, c'est là le cœur du problème, *une organisation intergouvernementale de l'Europe ne résoudrait pas le problème qui a amené le Président Mitterrand et le Chancelier Kohl à vouloir le Traité de Maastricht : la réunification de l'Allemagne.* Pour démocratique que soit la nouvelle Allemagne, son poids et sa place au cœur de l'Europe l'amèneraient, sans qu'elle le recherche et même contre son gré, à dominer une Europe qui ne serait qu'intergouvernementale. La seule façon de l'empêcher serait d'organiser des coalitions anti-allemandes comme le préconise Margaret Thatcher dans ses mémoires (page 791):

"Seuls l'engagement militaire et politique des Etats-Unis en Europe et d'étroites relations entre les deux plus forts états souverains en Europe, la Grande-Bretagne et la France, sont suffisants pour équilibrer la puissance allemande et rien de cela ne serait possible dans un super-Etat européen".

C'est la méthode traditionnelle, celle qui n'a jamais rien empêché, celle qui par deux fois au cours de ce siècle a mené nos pays à la catastrophe. Aussi, depuis 1950, nos pays ont-ils choisi une autre voie, celle de l'intégration européenne. C'est la seule qui nous permettra de répondre aux défis du XXI^e siècle.

La réforme institutionnelle prévue pour 1996 doit tirer les leçons de l'expérience et surtout permettre l'élargissement de l'Union Européenne aux pays de l'Europe de l'Est signataires d'accords européens dont on a déjà reconnu qu'ils avaient vocation à entrer dans l'Union Européenne.

Les associer rapidement à l'Union Politique et à l'UEO constituerait dans ce sens pour eux et pour l'opi-

nion internationale un signal fort, cependant que leur participation ultérieure au marché intérieur, aux bénéfices et aux contraintes des différentes politiques communautaires et enfin à l'Union Monétaire se ferait par étapes, pays par pays, au fur et à mesure qu'ils rempliraient certains critères politiques et économiques.

Les institutions de l'Union Européenne qui déjà doivent gérer les clauses spéciales - *opting out* - obtenues par le Royaume-Uni et le Danemark devront à l'avenir gérer aussi des périodes de transition différentes pour chacun des nouveaux membres.

Mais, de même que l'Union Européenne ne saurait imposer une politique commune à des pays qui ne le désirent pas ou ne le peuvent pas encore, l'Union Européenne ne saurait interdire aux pays qui en ont la volonté de mettre sur pied de nouvelles politiques communes ou de s'acheminer plus rapidement vers des objectifs déjà retenus : une telle possibilité existe pour l'Union Economique et Monétaire ainsi que pour la politique sociale. Elle existe également sous une forme intergouvernementale pour la défense avec l'UEO, pour la liberté de circulation des personnes avec Schengen.

La voie intergouvernementale est toujours ouverte mais présente des inconvénients en termes d'efficacité, des lacunes en termes de contrôle juridictionnel, des complications en termes de rapports avec les institutions communautaires.

Ce dont il s'agit c'est de mettre au point une formule générale de géométrie variable qui permette aux pays désireux d'aller de l'avant d'utiliser les institutions communes sans être soumis au veto des pays qui ne le désirent pas, comme cela est prévu dans le Traité de Maastricht pour la politique sociale.

On introduirait dans le Traité une disposition par laquelle un noyau d'Etats-Membres, 5 ou 6 au minimum, recevrait, sans avoir à demander l'accord des autres, la possibilité d'accélérer la réalisation d'un objectif du Traité en ayant recours aux institutions de la Communauté. Seuls les Etats membres engagés dans cette action auraient voix délibérative au Conseil, mais la Commission et le Parlement, voire la Cour, pourraient être intégrés dans le processus de décision, de gestion et de contrôle.

Au sein de ce groupe restreint les décisions seraient prises à la majorité qualifiée de façon à garantir le dynamisme qui en justifie la création, la Commission veillant à la cohérence avec les autres pays de l'Union.

Un tel système que l'on peut appeler "*opting up*" est le corollaire des "*opting out*" qui ont déjà été accordés.

Dans ces conditions nouvelles, le rôle des institutions sera, comme par le passé, de gérer un marché unique homogène et des politiques communes mais aussi de promouvoir à l'avenir un développement forcément diversifié de l'Union Européenne.

Plus nombreux seront les Etats-Membres, plus divers leurs statuts, plus il sera nécessaire d'accroître l'efficacité

du couple qui assure le gouvernement de l'Union Européenne : la Commission qui propose, le Conseil qui décide.

La Commission

Il s'agit d'accroître sa légitimité en la soumettant à un contrôle démocratique afin de lui permettre de mieux assumer ses responsabilités.

Le Traité de Maastricht modifiant sur ce point le Traité de Rome a fait un premier pas en donnant au Parlement Européen son mot à dire dans la composition de la Commission. Il conviendrait de faire un pas de plus.

Si en effet avec l'achèvement du marché unique l'activité législative de la Communauté sera réduite, la gestion de ce marché suppose un organisme fort pour imposer à chaque Etat Membre le respect du Traité que ce soit dans le domaine des aides d'Etat ou de contrôle des ententes et concentrations. Le Traité de Maastricht a en outre étendu le champ d'action de la Communauté et enfin la Commission aura un rôle croissant à jouer dans le domaine de l'élargissement et de l'action extérieure de l'Union.

La personnalité choisie par le Conseil pour présider la Commission, après consultation avec le Parlement, comme il est déjà prévu dans le Traité de Maastricht, formerait elle-même, en consultation avec les Gouvernements, une équipe dont la composition serait successivement approuvée par le Parlement et le Conseil Européen votant l'un et l'autre à la majorité qualifiée.

Cette procédure romprait le lien qui s'établit entre le Commissaire et le Gouvernement qui le nomme, alors que la lettre du Traité qui prévoit qu'ils sont nommés conjointement par les gouvernements est restée lettre morte. Actuellement en effet chaque Gouvernement nomme son ou ses Commissaires sans consulter les autres Gouvernements.

Ainsi serait créé entre les Commissaires et le Président qui les aurait choisis un lien nouveau apte à renforcer la cohésion indispensable à cette institution.

Dans le même sens, le Président de la Commission devrait répartir les responsabilités et se voir reconnaître le droit de remplacer un Commissaire en cas d'insuffisance ou de conflit politique.

Ce pouvoir accru du Président de la Commission serait compensé par une disposition nouvelle rendant la Commission collectivement responsable devant le Conseil Européen, qui recevrait le droit de renvoyer la Commission à la majorité qualifiée sous réserve de s'être préalablement mis d'accord sur le nom de la personnalité appelée à former la nouvelle Commission.

La question se pose aussi de savoir s'il ne faudrait pas permettre au Parlement Européen de censurer la Commission à la majorité simple.

En ce qui concerne le nombre des Commissaires, le Conseil Européen de Bruxelles a adopté la solution, en

apparence la plus facile, qui consiste à ajouter autant de Commissaires que de pays, portant l'effectif de la Commission à 21, si les 4 pays candidats ratifient.

Cette "solution" présente de graves inconvénients : elle crée plus de postes de Commissaires qu'il n'y a de portefeuilles, elle aboutit à une Commission ingouvernable et qui le deviendra de plus en plus lors des prochains élargissements si on applique le même principe.

En outre, une Commission comprenant une majorité de Commissaires provenant des pays les moins peuplés risque de voir contester la légitimité de ses votes qui, rappelons-le, sont pris à la majorité simple.

Pour remédier à cet état de choses on peut envisager deux solutions : l'une consisterait à fixer dans le Traité un chiffre correspondant non pas au nombre de pays membres (appelé à s'accroître) mais aux tâches réelles qui incombent à la Commission.

Ces Commissaires seraient seuls à voter mais pourraient être assistés de "Junior Commissioners" suivant le système britannique.

Une autre solution consisterait à ne pas fixer de chiffre dans le Traité. Le Président qui, dans le système préconisé, doit faire approuver la composition de son équipe par le Parlement et le Conseil à la majorité qualifiée devrait veiller à un certain équilibre à la fois géographique et démographique mais *on supprimerait le vote en Commission*. La capacité de celle-ci de prendre des décisions serait assurée, comme dans un Gouvernement, par le fait que le Président qui nommerait les Commissaires pourrait aussi les remplacer en cas de conflit.

Le Conseil

Malgré les élargissements en cours ou envisagés, le Conseil, organe suprême de l'Union, doit rester capable de décider mais, compte tenu des responsabilités nouvelles que lui confère le Traité de Maastricht, dans le domaine de la politique extérieure et de sécurité commune (PESC), il doit pouvoir décider plus rapidement que ce n'était nécessaire dans une Communauté purement économique.

Le choix fondamental est donc l'abandon du principe d'unanimité qui ferait d'une Union élargie un ensemble ingouvernable. Il s'agit d'un principe non seulement incompatible avec l'efficacité et la rapidité de la prise de décision mais aussi contraire à la démocratie dans la mesure où une minorité, à la limite un seul Etat, pourrait imposer sa volonté à la majorité des Gouvernements et du Parlement Européens.

La règle doit donc devenir, sauf exception, le vote à la majorité simple ou qualifiée, selon les cas. Mais, si l'on conservait le système actuel, compte tenu de la disparité entre pays membres et de l'entrée prochaine de plusieurs pays à faible population, on courrait le risque, au moins théorique, de majorités composées de pays ne représentant ensemble qu'une minorité de la population de l'Union. Il est donc nécessaire d'adopter le principe selon

lequel *une majorité n'est acquise que si elle représente à la fois une majorité d'Etats et une majorité de citoyens de l'Union*, combinant ainsi les deux légitimités sur lesquelles se fonde l'Union Européenne.

D'autre part, les compétences du Conseil dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité ne peuvent à l'évidence s'exercer que selon le principe de la géométrie variable : en effet, l'unanimité sera dans bien des cas irréalisable et on n'imagine pas en l'état actuel des choses une décision majoritaire s'imposer à la minorité.

D'autre part, développer progressivement une politique étrangère commune suppose un instrument de prévision et d'analyse chargé de proposer des solutions. Enfin, si une décision est prise, encore faudra-t-il l'appliquer. A défaut d'avoir un ministre européen des affaires étrangères, *il s'agit de créer au plan européen un embryon de ministère des affaires étrangères*, même s'il est chargé d'appliquer des décisions collectives.

La question est de savoir si l'on rattache un tel service au Conseil ou à la Commission. Aussi longtemps que la Commission est, dans une certaine mesure, indépendante du Conseil, comme c'est actuellement le cas, il est impossible de lui confier la responsabilité de la politique étrangère et moins encore celle de la sécurité.

Mais il en est autrement si on change la nature de la Commission et de ses rapports avec le Conseil en donnant à celui-ci la possibilité de contrôler la Commission. Rattacher à la Commission, au moins administrativement, les services à créer dans le domaine de la PESC n'offre plus de risques et évite l'inconvénient de séparer artificiellement la politique commerciale commune de la politique étrangère tout court avec les inévitables conflits bureaucratiques (que l'on observe déjà entre le Comité des Représentants Permanents et le Comité des Directeurs des Affaires Politiques).

Il se pose en effet un problème de cohérence dans le gouvernement de l'Union Européenne : l'extension des domaines couverts par la coopération européenne à la suite de l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht d'une part, l'accroissement du nombre des pays membres à la suite des élargissements envisagés d'autre part, vont multiplier le nombre des dossiers et des acteurs mais aussi les problèmes de compétence des institutions et de compatibilité de leurs décisions, c'est-à-dire les risques de conflits administratifs et d'incohérence dans l'action.

C'est le lot de tout gouvernement mais au plan national le chef du gouvernement est là pour arbitrer. Qui assurera ce rôle au plan européen ?

L'article C du Traité de Maastricht prévoit que le Conseil et la Commission ont la responsabilité d'assurer la cohérence des différentes politiques poursuivies par l'Union, notamment dans le domaine de son action extérieure. La Commission, organisme à temps plein, chargée de préparer et de suivre les dossiers peut en effet détecter les contradictions. Mais c'est au Conseil d'organiser ses travaux de façon à pouvoir les résoudre.

Car les gouvernements n'arriveront à contrôler les administrations européennes qu'ils ont créées que dans la mesure où ils mettront de la continuité dans l'action du Conseil Européen et des Conseils des Ministres. Ceci pose la question de la présidence du Conseil et de sa rotation semestrielle : les mesures prises pour en atténuer les inconvénients, instauration de la "Troïka", modification de l'ordre alphabétique, ne sont que des palliatifs.

Une véritable solution consisterait à ce que le Conseil Européen désigne une personnalité soit parmi ses membres soit parmi les personnalités ayant occupé des fonctions de même rang et la charge d'en présider les travaux pour une période de 2 ou 3 ans renouvelable. Cette personnalité abandonnerait ses responsabilités nationales mais, appelée à présider les travaux de chefs de gouvernement qui dirigent chacun leurs administrations nationales, elle devrait disposer elle aussi d'un appareil administratif. Celui-ci ne saurait être un Secrétariat du Conseil renforcé, inévitablement en conflit avec la Commission. D'où l'idée de confier à la même personnalité la Présidence du Conseil Européen et la Présidence de la Commission. Investie de cette double responsabilité, elle serait dans une situation analogue à celle du Président de la future Banque Centrale Européenne qui présidera à la fois le Conseil des Gouverneurs chargé des grandes orientations et le Directoire responsable de la préparation des réunions du Conseil. Elle serait pour un temps "Monsieur Europe", l'homme à qui l'on pourrait téléphoner, comme le réclamait Henry Kissinger.

La Présidence des Conseils des Ministres continuerait d'être organisée suivant le système actuel.

Les esprits ne sont peut-être pas mûrs pour une telle réforme mais il n'est pas trop tôt pour en lancer l'idée en attendant que les dispositions actuelles aient démontré leur insuffisance.

Ainsi seraient rapprochés de façon décisive les deux pôles qui composent l'exécutif de l'Union et mieux assuré leur fonctionnement.

Le déficit démocratique

Les débats de ratification de Maastricht ont manifesté clairement l'incompréhension de l'opinion publique vis-à-vis du processus de décision communautaire et son désir de peser sur les décisions par l'intermédiaire de ses représentants élus.

Effectivement dans le système communautaire les compétences législatives perdues par les Parlements nationaux sont exercées pour l'essentiel par les Ministres agissant conjointement dans le cadre du Conseil des Ministres. On comprend que l'opinion publique ne s'y retrouve pas et se demande où est le contrôle démocratique.

A cette question on peut apporter deux réponses différentes et d'ailleurs complémentaires. La première consiste pour chaque Parlement national à surveiller de plus près les votes de ses Ministres dans le cadre du Conseil des Ministres et éventuellement à les influencer

par des débats d'orientation. Cela se pratique déjà dans les Parlements britannique et danois et, à l'occasion de la ratification de Maastricht par la France et l'Allemagne, les deux pays ont introduit dans leur Constitution des dispositions en ce sens.

Il y a certainement beaucoup à faire pour améliorer l'information et la consultation des Parlementaires nationaux mais dans cette voie on bute sur deux limites. La première est qu'un Ministre participant à une décision dans le cadre du Conseil des Ministres de la Communauté est théoriquement responsable devant son Parlement national. Mais où est cette responsabilité si la décision a été prise à la majorité contre l'avis de ce Ministre ? Et même, si la décision a été prise à l'unanimité, comment un Parlement national pourrait-il la désavouer sans provoquer une crise grave ?

La deuxième limite est que, si les Parlements nationaux essaient de donner aux Ministres des mandats impératifs, cela risque de paralyser le Conseil des Ministres.

D'autres préconisent une réponse différente au problème du déficit démocratique : il conviendrait de donner au Parlement Européen les pouvoirs qu'ont perdus les Parlements nationaux en attribuant au Parlement Européen un droit de co-décision plus large.

Une telle réforme devrait marcher de pair avec l'établissement d'une hiérarchie des normes, c'est-à-dire d'une distinction comme il en existe dans tous les pays entre lois et règlements.

La co-décision serait étendue aux seules lois-cadres, c'est-à-dire aux principes et aux règles essentielles des politiques à l'exclusion de ce qui relève du règlement.

Conformément au principe de subsidiarité, les textes d'application qui n'impliquent pas des règles uniformes pour toute la Communauté seraient de la compétence des Parlements nationaux.

Mais, par delà une telle division juridique des compétences, il faut trouver le moyen d'impliquer les principaux responsables politiques nationaux dans les grands débats communautaires.

La Conférence des Parlements (Parlement Européen et Parlements nationaux) prévue par le Traité de Maastricht est une ébauche en ce sens. *On pourrait envisager la constitution, au sein de la Conférence des Parlements, d'un Comité Directeur qui réunirait les principaux leaders politiques à intervalles réguliers.*

Alternativement on pourrait envisager un système de double mandat (national et européen) pour une partie des Parlementaires européens de façon à permettre aux leaders politiques nationaux, non seulement de mener les listes nationales aux élections européennes s'ils le désirent, mais de siéger effectivement à Strasbourg pour les grands débats, quitte à s'y faire représenter par un suppléant dans les débats ordinaires comme les Ministres ont des représentants permanents.

D'une façon ou d'une autre l'Europe ne progressera pas sans l'appui de l'opinion publique et de ses représentants élus et c'est à eux qu'il appartient de faire respecter le principe de subsidiarité.

Le principe de subsidiarité

La reconnaissance des particularités culturelles des peuples et États qui se sont constituées au cours de l'histoire et la prise de conscience de leurs caractéristiques communes fondamentales sont les deux fondements de la construction européenne. L'Europe est caractérisée par l'unité dans la diversité. Nous avons un héritage historique commun, nous vivons ensemble le présent et ensemble nous sommes appelés à construire l'avenir. *Les concepts de l'Etat-nation et de l'Union européenne ne s'opposent pas : conjointement, ils constituent le modèle de notre avenir. C'est un modèle sans précédent qu'il s'agit de construire ensemble.*

Ce modèle doit se fonder sur le principe de subsidiarité.

Remarquons que beaucoup des critiques formulées à ce propos lors de la ratification du Traité de Maastricht s'adressaient en réalité à la façon dont la Commission et les administrations nationales représentées au sein du Conseil des Ministres avaient appliqué l'Acte Unique. Le Traité de Maastricht a précisément introduit un garde-fou en définissant de façon précise la notion de subsidiarité dans un article nouveau, l'article 3B. Il appartient aux différentes institutions communautaires et nationales de veiller à son respect et il n'est nul besoin d'imaginer une institution particulière à cet effet.

RÉVISION DU TRAITÉ

(Article N du Traité de Maastricht - ex-article 236).

Si la révision du Traité reste dominée par la règle de l'unanimité, on ne voit pas comment en 1996 une confé-

rence intergouvernementale réunissant 16 Etats-membres pourra adopter les réformes nécessaires au fonctionnement démocratique et efficace d'une Union européenne dont la vocation est de s'élargir progressivement à 25 ou 30 Etats.

C'est la perspective d'une réforme crédible qui est en cause si la conférence de 1996 s'ouvre sous les auspices de l'unanimité.

La seule possibilité de sortir de cette situation est d'assouplir *la procédure de révision du Traité* en supprimant dans l'article N l'exigence de l'unanimité et en la remplaçant par une règle de majorité qualifiée du type 4/5 des Etats Membres.

Se pose alors la question *du sort à réserver à l'Etat ou à la minorité des Etats qui refuseraient les réformes adoptées à la majorité des 4/5* par la conférence intergouvernementale.

La conférence intergouvernementale recherchera naturellement une formule de coexistence avec la minorité du type "opting out". Cette solution serait négociée entre la majorité et la minorité. Elle est concevable, l'expérience de Maastricht l'atteste, s'il s'agit pour la minorité de ne pas s'engager dans une politique nouvelle (économique et monétaire, de défense, sociale,...).

De toute façon, le jour où l'Union Monétaire sera un fait accompli entre un certain nombre d'Etats, on aura créé une situation nouvelle et les autres Etats voudront y participer dès lors qu'ils en auront la possibilité.

Il en sera de même pour les problèmes purement institutionnels. Insolubles dans une situation statique ils trouveront une solution dès lors qu'ils s'inscriront dans la double dynamique de l'Union Monétaire et de l'élargissement à l'Est.

René FOCH

Les livres de nos collaborateurs et amis

"Les démocrates-chrétiens français sur le chemin de l'Europe"

Textes recueillis et annotés par Pierre LETAMENDIA

Avant-propos de Pierre Bernard-Reymond et Michel Debatiss

Editions Fondation pour la Coopération des démocrates-chrétiens
en Europe. Centre européen, bât. Schuman, 3/1, L.2929 Luxembourg

L'EUROPE DES INCERTITUDES

par Jacques MALLET

"Il est de notre intérêt, à partir d'une étroite entente franco-allemande..., de construire sur notre continent un vaste espace de paix et de liberté, de prospérité et de sécurité."

Le débat sur l'élection du Parlement européen a été étouffé, et dévoyé, par les calculs de politique intérieure. Dans tous les pays, les électeurs se sont prononcés (quand ils l'ont fait) sur des enjeux nationaux. Pour ne point parler de la fantomatique "liste Sarajevo" - qui a réveillé pendant quelques jours une campagne assez morne -, les adversaires de Maastricht n'ont fait chez nous que répéter leurs arguments de 1992. Malgré le talent de Dominique Baudis et de quelques autres, dans la majorité ou dans l'opposition, les Français, inconscients des enjeux, ne sont guère intéressés à cette campagne. Le premier problème était de les convaincre de voter.

Cet objectif a été atteint : le taux d'abstention a été de 46 % contre 51 % en 1989, ce qui est encourageant. Tous comptes faits, les listes se recommandant de l'Union européenne ont obtenu 55 % des voix, soit 4 points de plus que lors du référendum sur Maastricht. Mais à l'intérieur de cette "majorité européenne" les objectifs et plus encore les convictions sont loin d'être les mêmes...

On ne peut que regretter que les grands enjeux européens n'aient pas été suffisamment mis en lumière. Jamais un vrai débat sur l'Europe n'eût été aussi nécessaire. Jamais l'élection au suffrage universel direct d'un Parlement européen aux pouvoirs élargis n'avait revêtu autant d'importance.

Le monde a changé. La réunification de l'Allemagne et l'implosion de l'empire communiste, la multiplication des conflits ethniques, religieux ou régionaux, la mondialisation accélérée des économies, l'essor des nouveaux pays industrialisés, notamment asiatiques, les mutations déclenchées par les nouvelles technologies, nées sur les rives du Pacifique, la montée continue du chômage, ont bouleversé notre environnement. L'Europe est arrivée à un tournant de son histoire.

Le choix qui s'offre aujourd'hui aux nations européennes est clair : ou bien elles s'engageront plus avant dans la voie de leur union économique et politique, ou bien les forces de désintégration venues de l'Est, la renaissance partout des nationalismes et des populismes - de droite ou de gauche - les feront retomber dans leurs vieilles ornières, réduisant au mieux l'Europe à une zone de libre échange et à une vague coopération intergouvernementale - ce serait une régression de 40 ans -, réveillant au pire les antagonismes nationaux.

Il n'était pas facile de défendre la Communauté européenne alors qu'elle connaît un chômage d'une ampleur sans précédent depuis les années trente, et qu'elle apparaît impuissante face à la tragédie de l'ex-Yougoslavie. Il était au contraire facile pour les démagogues de faire de l'Europe - et en particulier de la Commission européenne - un bouc émissaire. Au-delà de l'Europe, ce sont les partis "traditionnels" qui ont été généralement contestés dans ce scrutin sans enjeu politique évident, propice à tous les défoulements.

La question fondamentale était et reste de savoir si le retour au "chacun pour soi" nous permettrait de relever les défis que les mutations du monde lancent aux nations européennes.

S'agissant du chômage, il faut d'abord prendre bien conscience de ses causes. Au-delà des causes conjoncturelles - une récession mondiale dont nous sommes en train de sortir - il a des causes structurelles qui nous sont propres, telles que le poids excessif des prélèvements obligatoires, les charges qui pèsent sur le travail peu qualifié, les rigidités du marché du travail et de l'organisation du travail, les déficiences de notre système d'éducation et de formation. Ce sont là des problèmes de société qu'on ne pourra régler seulement par la voie législative. Leur solution exige une prise de conscience collective. S'y ajoutent les insuffisances de l'Union Européenne, notamment en matière de recherche, de politique industrielle et de politique commerciale.

C'est donc au prix de grandes réformes nationales, mais aussi de nouvelles actions communes, que nous pourrions reconquérir les emplois que nous avons perdus. Les actions nationales demeurent essentielles, mais elles doivent être coordonnées. Les grands travaux d'infrastructure proposés par le "Livre Blanc" de la Commission européenne peuvent, à l'échelle de l'Europe, ressusciter, sous de nouvelles formes, les vertus d'un "keynésisme" devenu inapplicable au niveau national. L'achèvement du marché unique, la discipline budgétaire,

la convergence des politiques nationales, pour instaurer dès que possible une monnaie unique, constituent les conditions d'une croissance saine et durable. Encore faudra-t-il faire en sorte que la croissance devienne plus créatrice d'emplois, en particulier dans les services.

La tentation est forte, en France, de revenir aux politiques inflationnistes et protectionnistes du passé. Elles seraient rapidement vouées à l'échec en raison de l'interdépendance croissante entre les économies européennes. Elles condamneraient notre pays au déclin. Les stratégies de "lignes Maginot" mènent toujours à la défaite. Ne réveillons pas nos vieux démons !

Avec ou sans Europe, la France ne peut se soustraire aux exigences de la compétition mondiale si elle veut rester un grand pays. Avec un grand marché intérieur organisé, une monnaie unique, une politique extérieure commune et ferme, elle sera mieux armée pour y faire face, comme on l'a vu dans les négociations du GATT. Isolée, elle serait affaiblie, impuissante. Inspirer et animer des politiques communes, en entraînant ses partenaires, tel est son véritable intérêt. C'est là une tâche difficile dont la réussite suppose l'acceptation de compromis et la reconnaissance du rôle, limité mais important, de la Commission européenne, qu'il ne faut pas réduire à un simple secrétariat de Conseil. Mieux vaut une politique commune satisfaisante à 60 % qu'une politique nationale isolée satisfaisante à 100 %.

Il en va de même en ce qui concerne la sécurité extérieure - et la sécurité intérieure car, face à l'immigration clandestine ou à la criminalité organisée, de plus en plus internationale, le renforcement de la coopération européenne est indispensable.

Il faut revenir à l'essentiel. Grâce à la Communauté européenne nous avons réussi à établir solidement la paix entre des pays longtemps opposés par des divisions sanglantes. Il nous appartient maintenant d'étendre cette zone de paix à l'ensemble du continent.

Prenons-y garde : sur les ruines du communisme prolifèrent, un peu partout, les fruits vénéneux d'un "national-populisme" xénophobe, intolérant, voire raciste, et foncièrement antidémocratique. Attendons nous au pire si le nationalisme (le "total-nationalisme" comme le baptise Edgar Morin) devient le stade final du communisme. Ce poison peut aussi se propager chez nous. L'Union Européenne en est le meilleur antidote.

Il est de notre intérêt, à partir d'une étroite entente franco-allemande - qui reste le moteur de l'Union Européenne -, de construire sur notre continent un vaste espace de paix et de liberté, de prospérité et de sécurité. La conférence sur la stabilité en Europe, qui s'est tenue à Paris avant les vacances, à l'initiative du gouvernement Balladur, s'inscrit dans cette perspective. Destinée à prévenir les crises, elle est la première concrétisation de la politique extérieure et de sécurité commune prévue par le traité de Maastricht.

Mais comment instaurer la stabilité sur notre continent si l'on commençait par détruire le pôle de stabilité

que constitue la Communauté européenne ? Tel serait le résultat de la politique défendue par les partisans de "l'Autre Europe", qui serait en réalité une "non-Europe". Le nationalisme anti-européen de M. de Villiers marque la résurgence de la vieille droite traditionnaliste.

C'est une bien curieuse alliance que celle des nationalistes de la droite française et de l'ultra-libéralisme-thatcherien. Il serait paradoxal que le nationalisme les conduise à rejoindre sa conception, doctrinalement libre-échangiste, d'une Europe ouverte à tous les vents, entièrement "dérégulée", sans politiques communes - en particulier sans politique agricole ni politique commerciale -, sans dimension sociale, sans volonté politique. Rien ne serait plus contraire aux intérêts et aux conceptions traditionnelles de notre pays.

J'ajoute qu'on donne souvent des institutions européennes une image caricaturale, soit par ignorance des réalités, soit à des fins de polémique. L'Union Européenne est une communauté d'Etats nationaux qui, dans certains domaines, partagent leur souveraineté pour être ensemble plus efficaces et plus autonomes. Le pouvoir y est exercé par le Conseil européen et par le Conseil des ministres. La Commission européenne propose et exécute. C'est le Conseil qui décide. Les directives européennes sont des directives du Conseil, parfois mal négociées par nos ministres. Le Parlement européen vote le budget, contrôle l'exécutif et participe aux décisions législatives. Le traité de Maastricht lui attribue, en matière économique et sociale, un véritable pouvoir de co-décision. Les Parlements nationaux seront demain davantage associés à l'œuvre commune. Ces institutions, très équilibrées, permettent de garantir les intérêts nationaux essentiels.

Ont-elles pour vocation d'ériger, à terme, une Europe fédérale ? Dans sa déclaration du 9 mai 1950, Robert Schuman avait annoncé que la Communauté européenne du charbon et de l'acier était la première étape vers une "Fédération européenne". Cela dit, il faut éviter, à ce propos, les guerres de religion. L'Union européenne ne sera ni une simple Confédération - soumise à la règle paralysante du "liberum veto" des anciennes Diètes polonaises - ni un super-Etat unitaire et centralisé, mais une organisation "sui generis" sans précédent ni modèle. La France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, les diverses nations européennes, ce n'est pas le Wyoming ou le Nebraska ! Nul ne peut dire aujourd'hui ce que sera le terme final de cette grande entreprise collective.

Les institutions européennes actuelles ont, certes, des défauts. Elles ont parfois mal fonctionné, comme ce fut le cas lors de la négociation du "préaccord de Blair House", parce que le Conseil des ministres n'avait pas assumé les responsabilités qui lui incombent : définir clairement le mandat de négociation de la Commission. Elles apparaissent trop technocratiques. Il faut les rendre plus efficaces mais aussi plus démocratiques et plus responsables, plus simples et plus transparentes, plus

proches des citoyens, conformément au principe de "subsidiarité", qui est l'une des innovations de traité de Maastricht. Elles devront, à l'avenir, moins réglementer dans le détail pour mieux se concentrer sur leurs tâches essentielles. Bref, il faut les réformer, non les détruire. Ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain !

L'élargissement futur de l'Union européenne à certains Etats d'Europe centrale et orientale rendra cette réforme institutionnelle absolument nécessaire. Il conduira sans doute au développement d'actions à géométrie variable autour d'un "noyau dur". Les négociateurs de la conférence inter-gouvernementale de 1996 devront faire preuve d'imagination pour adapter les structures de l'Europe à ses nouvelles dimensions, redéfinir ses objectifs et ses nouveaux modes d'action en répartissant clairement les compétences. Il faudra également préciser ses nouvelles frontières. Peut-on les étendre jusqu'à Vladivostok ?

Un fait est sûr : il n'y aura pas d'Europe forte avec des institutions faibles. Sans règles communes, sans institutions capables de décider et d'agir, l'Europe n'existera pas. Elle ne pourra ni rétablir l'emploi, ni défendre efficacement ses intérêts et ses valeurs, ni garantir sa sécurité, ni assurer sa défense en créant, avec les pays qui le veulent, une puissante force commune d'intervention. Si celle-ci avait existé en 1991 au service d'une politique commune, elle aurait pu, je crois, prévenir le déchaînement de la guerre en Croatie et en Bosnie. Il est encore temps d'agir pour donner une solution négociée au conflit et pour prévenir son extension.

Peut-être faudra-t-il demain "faire l'Europe autrement". Mais, en définitive, ce dont nous souffrons aujourd'hui, ce n'est pas d'avoir trop d'Europe, c'est de n'en avoir pas assez. Notre avenir dépend du renforcement de l'Union Européenne, qui transformera un espace économique en une puissance politique porteuse d'un projet de civilisation.

Et l'avenir de l'Union Européenne dépendra de ce que voudront, proposeront et feront ensemble l'Allemagne et la France. 40 % des électeurs allemands ont voté le 12 juin pour le chancelier Kohl, c'est-à-dire pour une "Allemagne européenne". Saurons-nous saisir cette chance ? Dans l'immédiat la position de notre pays, face à son principal partenaire, sort affaiblie de l'élection européenne. Les "tribus gauloises" se sont divisées, éparpillées. On ne sait plus très bien ce que sera la politique européenne de la France, enjeu majeur des stratégies présidentielles.

Puissent les Français comprendre, pendant qu'il est encore temps, que l'Union Européenne, c'est-à-dire l'organisation démocratique d'une puissante communauté de nations, est devenue, dans un monde nouveau, dur et dangereux, la garantie la plus sûre de l'intérêt national et la seule grande ambition collective capable de mobiliser les énergies d'un pays qui refuse la décadence.

Jacques MALLET
Ancien Député européen

LA MÉDITERRANÉE ESPACE DE COOPÉRATION ?

Sous ce titre viennent d'être publiés (Editions Economica - collection "Coopération et Développement") par le Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires (CERIC) de l'Université d'Aix-Marseille III les actes du Colloque organisé à Aix-en-Provence, les 2 et 3 juillet 1993, en l'honneur de notre ami le professeur Maurice Flory, ancien directeur de ce Centre et qui a enseigné aux Facultés de Droit de Rabat et d'Aix-en-Provence, auteur de nombreux ouvrages, dont le dernier "Etudiants d'Europe" (La Documentation Française) a fait l'objet d'une note de lecture dans le n° 292-293 (Janvier-Mars 1994) de France-Forum. Il est inutile de souligner l'intérêt et l'actualité d'une réflexion en profondeur sur les problèmes multiples et complexes de l'espace méditerranéen ; berceau de notre civilisation et, aujourd'hui encore, foyer actif d'échanges et de tensions en tous domaines. Plus de trente universitaires et chercheurs éminents ont collaboré à cet ouvrage qui traite aussi bien des relations interculturelles ou religieuses que de la sécurité, de la gestion et de l'utilisation de cet espace,...

Pour donner à nos lecteurs une idée de la richesse de ce livre, nous sommes heureux de publier ci-après, avec leur aimable autorisation et celle de l'éditeur, son introduction et ses conclusions, dont nos amis René-Jean Dupuy, professeur au Collège de France et membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, et Maurice Flory sont respectivement les auteurs. Dans un prochain numéro, nous reproduirons également la contribution du doyen honoraire de la Faculté de Droit et des sciences économiques d'Aix-en-Provence, Michel-Henry Fabre, intitulée "La Méditerranée à travers les grands poèmes de Mistral".

INTRODUCTION

par René-Jean DUPUY

Parler de la Méditerranée expose toujours au risque de céder à des stéréotypes à travers lesquels on saisit un monde idéalisé ou dégradé. En dépit de ces représentations contradictoires, reste un présent riche d'histoire, de légendes et de mythes. Tous se rassemblent autour d'images de relations, les mers fermées étant centres de communications et d'échanges.

Relations naturelles sur cet espace défini par Gabriel

Audisio comme "le sixième continent liquide aux contours solidifiés". Son étirement Est-Ouest fait pénétrer la mer jusqu'au seuil de l'Asie centrale. Il est traditionnel de magnifier le rôle civilisateur de ces relations interméditerranéennes.

Pour autant ce ne furent pas toujours des rapports pacifiques. Or l'unité et le conflit sont les deux termes de la tragédie, cette tragédie dont Nietzsche a situé l'écllosion en Grèce.

Les Croisés devant Constantinople :
"Méditerranée des guerriers et des prophètes".

Autre image traditionnelle : la liaison avec la naissance de l'Europe. Le mythe de la princesse Europe, enlevée par Zeus, sous les apparences d'un taureau blanc, et conduite de Phénicie en Crète, est un mythe maritime. Dès que l'on se reporte à l'héritage hellénique, on voit les Grecs portés aux relations avec des peuples divers. La longue marche d'Hérodote à la découverte du monde méditerranéen en est l'illustration la plus haute. Au-delà des guerres du Péloponèse, Thucydide éprouve le sens de l'universel. L'esprit d'abstraction permet de concevoir des lois écrites, communes à toutes les Cités, grecques ou non. Ce droit naturel, tout à la fois, facilite les échanges et justifie la protestation d'Antigone. Les dieux eux-mêmes sont conçus à la mesure de l'homme. Le héros n'est pas le seul soldat. C'est aussi le négociateur. Hector et Ulysse. Ce dernier, animé de la volonté de persuader, mène un combat de politique et de juriste, il annonce les prémisses des institutions internationales, l'arbitrage et les confédérations.

On ne saurait pousser trop loin les références helléniques. La Méditerranée, à la fois une et multiple, a toujours lancé au Nord un appel entendu. Les invasions n'épuisent pas les images de descente vers le soleil et la mer. Dans l'ordre culturel, l'*italienische Reise* dépasse l'attrait touristique. Goethe nous montre Faust à la recherche de la belle Hélène et qui, en la trouvant, réalise l'union de l'Occident moderne et de la beauté antique.

On pourrait s'étendre sur la signification de l'aventure de Lord Byron.

Dans l'ordre économique, on souligne aujourd'hui l'intérêt que l'Europe communautaire exerce sur le Maghreb, spécialement depuis l'adhésion de l'Espagne et du Portugal.

Par ailleurs, le clivage Méditerranée occidentale - Méditerranée orientale intervient aussi dans les réactions des Etats méditerranéens à l'égard de l'Europe. Ainsi, face au problème de la Macédoine, la Grèce réagit en Etat balkanique plutôt que comme un pays membre de la Communauté de Bruxelles. Cependant que la Turquie, membre de l'OTAN, du Conseil de l'Europe et associée à la CEE, regarde attentivement vers l'Eurasie et les ex-républiques soviétiques turcophones.

A vrai dire, la Méditerranée est un espace plein et complexe, lourd des conflits qui n'ont cessé d'ensanglanter ses rivages et ses eaux, en dépit des échanges de richesses et du contact des cultures qui se poursuivent encore. La Méditerranée des guerriers, la Méditerranée des marchands s'imposent à nos regards. Il en est peut-être une troisième.

LA MÉDITERRANÉE DES GUERRIERS

Il faut le constater : la Guerre de Troie a bien eu lieu. Elle se poursuit toujours. Guerriers, pirates et corsaires

se disputaient la maîtrise de la mer. Or depuis longtemps, ces hommes de guerre ne sont pas exclusivement méditerranéens. On sait la place prise par les Normands. Durant la Seconde Guerre mondiale, les Américains et les Britanniques vinrent y combattre les Allemands en Italie avec le corps expéditionnaire français, commandé par le général Juin (un Français d'Algérie) et composé de troupes marocaines, algériennes, tunisiennes, unissant dans la même épopée, Arabes, Kabyles et Français d'Afrique du Nord. A l'heure présente, la densité de violence la plus forte se concentre dans cet espace. On y est trop riche d'histoire, d'histoires aussi. On y cultive l'Histoire héritage. Elle encombre des mémoires trop chargées. En Méditerranée, espace de *vendetta*, l'on n'oublie guère. La rivalité se nourrit des conflits du passé.

Mer du conflit, elle constitue un espace d'intérêt stratégique majeur. Durant quarante-cinq ans, elle fut un des théâtres de l'antagonisme Est-Ouest. C'est l'arène. Aujourd'hui de nouvelles menaces apparaissent. Au sein d'un espace réduit vingt Etats concentrent leurs disparités. Or la proximité éloigne le prochain.

Le fond belligère remonte aux premiers âges. S'y opposent les hommes les plus sédentaires et les plus nomades (Caïn et Abel), les plus marins et les plus terriens, les plus citadins et les plus paysans. Il faut aussi compter avec la pluralité des ressources et les déséquilibres des niveaux de vie. On n'a pas dû attendre l'avènement de la Ligue lombarde pour que s'affrontent la société industrielle de l'Italie du Nord et le Mezzogiorno, aux sociétés agraires, mais où, depuis le moyen-âge s'épanouit une culture aussi éclatante que la Riviera Amalfitana.

Plus récemment ce furent les conflits de décolonisation et l'éclatement des empires, français, italien, communiste, ottoman, avec les prolongements balkaniques de ces deux derniers. On cultive toujours dans cet espace la tradition héroïque. On joue sa vie au risque de la mort. Les légionnaires de la *Bandera* s'écriaient : "*Nosotros, los novios de la muerte*".

A l'heure actuelle, il n'y a toujours pas de système de sécurité spécifique de la Méditerranée. Toutes les formes de guerre s'y retrouvent : guerres interétatiques classiques, guerres de libération, guerres civiles internationalisées, guerres de religion, guerres interculturelles, actions terroristes entreprises par des hommes impatientes de se placer à la pointe de l'instant pour faire le futur immédiat.

Naguère encore, on considérait que le détroit de Sicile qui sépare deux bassins marquait aussi la coupure de deux milieux géopolitiques aux caractères spécifiques. Dans la zone orientale, espace de violence généralisée, se concentrent les tensions de la rive Sud (intervention anglo-française à Suez en 1956, difficultés périodiques entre la Libye et ses voisins), celles de l'Est (conflit

israélo-arabe), celles du Nord (opposition gréco-turque sur Chypre et le statut des îles de la mer Egée). La zone occidentale, d'une certaine prospérité, était tenue pour plus calme. Ce n'est plus le cas aujourd'hui avec le conflit du Sahara occidental et en raison de la déstabilisation suscitée en Algérie par le mouvement intégriste.

A tous ces facteurs conflictuels propres à l'espace méditerranéen, s'ajoute la crise de l'Etat, phénomène qui tend à se répandre dans le monde, mais qui revêt en Méditerranée un caractère d'autant plus surprenant que l'Etat y est né. Cette dégradation affecte deux formes :

1 - L'Etat disloqué, déstructuré sous la pression de pulsions sécessionnistes, encouragées par le damier des minorités qui chevauchent les frontières. L'affirmation, sinon la révolte, identitaire montre sa vigueur dans les Balkans, en Turquie (avec les Kurdes), en Espagne (avec les Basques), en Italie, en France (avec la Corse). C'est la fin de l'Etat rénarien qui encadrerait une nation plurielle, rassemblée sur "*le vouloir vivre ensemble*". Aujourd'hui des groupes ethniques, religieux, culturels veulent être vus comme ils se voient, et vont jusqu'à revendiquer l'autonomie, voire l'indépendance. L'identité se prouve par la tradition et cet appel à "*l'éternel hier*" renforce les intégrismes de toute sorte. Alors l'avenir est au passé. La chute de l'idéologie marxiste-léniniste a porté un coup fatal au devenir. Ceux qui en attendaient le salut temporel du monde se retournent vers le passé, seul refuge qui les protège du désespoir. Le passé tient lieu de présent à ceux que le futur a trahis.

2 - L'Etat submergé par les vagues qui déferlent sur lui par-dessus des frontières devenues dérisoires, digues impuissantes à arrêter les mafias, la drogue et les flux migratoires. Ces derniers se manifestent sur tous les continents. Dans l'espace étriqué de la Méditerranée, ils entassent des charges explosives. Le phénomène est fort ancien. Déjà, à la fin du premier siècle, l'arrivée constante d'Orientaux, attirés par la prospérité de Rome, poussait Juvénal à s'écrier : "*L'Oronte est devenu un affluent du Tibre*". On commence à comprendre aujourd'hui que l'on ne pourra réduire l'intensité des migrations que par le développement des pays d'où elles partent. Comme l'observait Alfred Sauvy : "*Où les richesses vont vers les hommes, ou les hommes vont vers les richesses*". On se souvient des formules menaçantes de Boumédiène : "*Un jour des millions d'hommes quitteront les parties méridionales et pauvres du monde pour faire irruption dans les espaces relativement accessibles de l'hémisphère Nord, à la recherche de leur propre vie*". Propos qui anticipaient sur le beau roman de Jean Raspail, *Le camp des saints*. On sait combien l'immigration pèse sur les relations entre la CEE et le Maghreb. Parmi les diverses raisons qui retardent l'entrée de la Turquie dans la Communauté européenne, figurent les réserves allemandes à l'égard de l'application du principe de libre circulation des personnes. Quant à l'Accord de Schengen, il souffre du manque de confiance entre les partenaires. La diversité de leurs situations respectives rendra difficile aux Douze d'élaborer une politique commune.

L'ensemble de ces facteurs conflictuels maintient l'espace méditerranéen dans une instabilité permanente. La fin de la guerre froide n'a pas conduit à la disparition de la flotte ex-soviétique. Partagée entre la Russie et l'Ukraine, elle rassemble en Mer Noire des forces aéronavales toujours considérables. Pour sa part, la guerre du Golfe a réintroduit en Méditerranée une intense circulation militaire et le conflit des Balkans (dont on redoute l'extension) fait de l'Adriatique une base opérationnelle décisive pour l'appui et la protection des forces humanitaires des Nations-Unies.

La constance des flux belligères n'a pas empêché cependant la célébration des vertus civilisatrices attribuées à la guerre en Méditerranée. Ainsi ont été répandues des images produites par une poésie excessive.

Pour Heinrich von Treitschke, depuis Troie, depuis Salamine, la guerre "*n'y est jamais barbarie mais épreuve sacrée qui commande le destin des peuples*". Pour J. Berque "*en Méditerranée existe une tradition de la joute, du tournoi. C'est l'agon des Grecs chanté par Homère. J'y vois avant tout l'entrecroisement d'une éristique et d'une ériotique*". Vision qui résiste mal aux massacres qui se sont accumulés à l'intérieur comme autour de l'arène et qui s'y déroulent encore, avec la même fureur.

Il convient seulement de marquer la bivalence des conséquences des conflits. Historiquement, ils ont été, sans nul doute, des facteurs de récession. Ils ont entraîné la rupture de l'unité potentielle du monde méditerranéen. La conquête arabe l'a divisé durablement et son déclin fut accéléré par la conquête turque. La prise de Constantinople (1453) en fit un cul-de-sac, cependant que sévissait la paralysie du commerce, du fait des corsaires barbaresques et des contre-corsaires de La Valette. L'élévation des frais d'assurances maritimes contrariait gravement les échanges.

On doit toutefois reconnaître que, dans l'Histoire, le conflit a pu aussi apparaître comme un facteur de développement. La conquête musulmane et les croisades ne se limitent pas à des combats. L'influence arabe fut non celle d'une race mais celle d'une civilisation. Au moyen-âge l'essor culturel de l'Islam allait de pair avec sa richesse économique et les relations entre les villes marchandes furent fécondes jusqu'à la fin du XVI^e siècle (1).

Bien que depuis lors la Méditerranée ait souffert de la promotion de l'Océan, on s'est demandé si, aujourd'hui, les progrès des communications ne lui restituent pas des possibilités de croissance. André Siegfried observait déjà, il y a une soixantaine d'années : "*Les conditions redeviennent celles de l'Empire Romain, lorsque la mer loin de séparer, unissait les continents circumméditerranéens*". De fait, elle n'a jamais cessé d'être un espace marchand.

LA MÉDITERRANÉE DES MARCHANDS

Elle regorge d'images tout aussi traditionnelles que celles du conflit. A partir du XI^e siècle les échanges se

développent en Méditerranée occidentale. Les villes marchandes comme Barcelone, Gênes, Venise, connaissent la prospérité. Des hommes d'affaires italiens inventent le capitalisme moderne. C'est la Méditerranée de Fernand Braudel, celle dont il a magistralement retracé et analysé la prospérité jusqu'au XVI^e siècle. Mais, dès la fin du siècle précédent, s'était manifesté le détournement du trafic vers l'Atlantique, avec pour conséquence le déplacement du centre de gravité, de la Méditerranée vers l'Amérique et l'Océan indien.

La fixation dans l'Europe nord-occidentale des grands foyers commerciaux explique que Londres, Rotterdam, Hambourg aient dérobé à Gênes, Marseille et Trieste une large part du trafic. La déviation économique fait éclater les enceintes régionales trop étroites. Aujourd'hui la Grèce est membre de la CEE, la Turquie, étroitement associée à celle-ci, est membre du Traité de l'Atlantique Nord. L'espace méditerranéen, au Sud, à l'Est, à l'Ouest comme au Nord, ne résiste guère à l'attraction méditerranéenne. Ne peut-on parler d'une Méditerranée sans rivages ?

Aussi bien cette mer reste-t-elle, du fait de ses dimensions et en raison de sa géographie, à l'écart du grand mouvement politico-juridique qui a suscité l'avènement d'un nouveau droit des espaces maritimes ?

Un fait est sûr : la Méditerranée est rétive à l'application de celui-ci. Elle est toujours apparue comme une voie de navigation plutôt que comme un réservoir de richesses. Elle est ouverte au pavillon ; elle se prête mal aux avancées du drapeau. Le premier est l'emblème de la liberté des mers, le second celui de la souveraineté sur une aire terrestre ou maritime. Or, le nouveau droit de la mer a été conçu par et pour des États océaniques. L'espace méditerranéen est trop exigu. Ses horizons se touchent et ses eaux se confondent.

Mis à part le Maroc, nul riverain n'y possède une zone économique exclusive. Au reste, celle-ci ne pourrait atteindre sa limite extrême des deux cents milles. Une telle distance ne se trouve, pour chaque riverain, qu'entre Gênes et Tunis, mais la Sardaigne, la Corse en compliqueraient le calcul, comme les Baléares entre la France, l'Espagne et l'Algérie.

En ce qui concerne les plateaux continentaux, les conflits de délimitation sont inévitables. Certains ont trouvé leur solution judiciaire à la Cour internationale de La Haye (entre la Tunisie et la Libye et ce pays et Malte). Chaque cas est unique. C'est en Méditerranée que le situationnalisme du droit de la mer prend toute sa portée.

Une autre cause, son inadaptation au nouveau droit de la mer, tient à la pauvreté de la Méditerranée en ressources biologiques. Le plateau continental géologique est étroit, le volume des pêches reste limité (un million et demi de tonne par an). L'installation de zones économiques exclusives (sur des étendues d'ailleurs

réduites) augmenterait les inégalités entre les riverains et bouleversait le régime des pêches sans servir les intérêts des pays en recherche de développement.

Enfin, il faut souligner la vulnérabilité écologique de notre mer, laquelle ne renouvelle ses eaux que tous les trente ans. Seul un modèle de coopération permanente à échelle régionale peut sauver l'environnement marin dans cet espace. Objectif que s'efforcent d'atteindre divers instruments comme la Convention de Barcelonne et le Plan Bleu. Ainsi apparaît la liaison avec l'Europe.

Elle tient aussi à la dépendance alimentaire du Maghreb. A sa dépendance commerciale aussi, le grand défi de la politique méditerranéenne de la CEE vise le commerce, spécialement en matière agricole. Cette dépendance entraîne la dépendance financière issue, pour l'essentiel, de financements commerciaux insuffisants. Enfin l'écart technologique entre les deux rives reste trop important. La politique méditerranéenne de la CEE se solde toujours par un échec.

En 1989, un renouveau d'intérêt s'est manifesté à Bruxelles, et a entraîné un certain désarmement tarifaire sur les produits agricoles. Le Conseil économique et social en 1990 a complété ce programme et a institué un Conseil de coopération euro-méditerranéen. A première vue les résultats ont été spectaculaires : 2 075 millions d'Ecus ont été prévus. Mais cela est loin de répondre à toutes les attentes. Ce qui accroît au Maghreb le dépit face à l'importance accordée à l'Est de l'Europe (10 dollars par an pour un Africain contre 140 pour un Européen de l'Est). Au surplus, dans cette politique méditerranéenne, aucune disposition spécifique n'était prise en faveur de dettes. Cependant l'instabilité croissante a conduit la Commission de la CEE à proposer diverses mesures pour le Maghreb, notamment le renforcement de l'autosuffisance alimentaire, le développement des PME, le développement des ressources humaines, le soutien à l'intégration régionale. D'où l'attention portée à l'Union du Maghreb Arabe (UMA).

Le mythe de l'unité maghrébine a connu, après les indépendances, divers avatars du fait du choc des souverainetés, de l'opposition des régimes, de l'affrontement des conceptions économiques. S'opposaient aussi la vision du Maghreb des peuples à celle du Maghreb des États. Après plusieurs tentatives, après le Traité d'Oudjda en 1984 entre le Maroc et la Libye, sur l'Union arabo-africaine, le Traité de Marrakech, en 1989, a institué l'UMA entre l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et la Libye. Son objectif : la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux. Cela suppose des projets communs pour aboutir à un développement industriel, agricole, commercial et social. L'accent est mis sur l'énergie et la construction de gazoducs. Dès 1990, plusieurs accords ont été conclus. L'union douanière étant prévue pour 1995. Malheureusement le préalable politique que nécessiteraient les progrès de l'UMA est loin d'être réalisé. La guerre du Golfe a divisé ses membres. Le problème du Sahara occidental et la présence du Polisario et de ses bases en territoire algérien ne

sont guère propices à une coopération poussée. Enfin la crise intérieure de l'Algérie, affrontée à une rébellion intégriste, ajoute encore un facteur déstabilisant singulièrement grave, car il procède de la parole.

On retrouve ainsi un troisième aspect de l'espace méditerranéen.

LA MÉDITERRANÉE DES PROPHÈTES

Les prophètes, les guerriers, les marchands : l'essentiel de la triade platonicienne. Inévitable en Méditerranée. Les prophètes ont parcouru ses rivages. Les plus grands, mais aussi des philosophes d'inspirations diverses.

On y a connu des guerres de religions et, aujourd'hui encore, dans les Balkans, la guerre des trois en est une. Beyrouth fut aussi le siège d'affrontements où l'hostilité religieuse n'était pas absente. La lutte peut se prolonger au sein de la même religion comme c'est le cas, à l'heure présente, en Algérie et en Egypte. L'espace méditerranéen est ouvert aux conflits interculturels. Dès lors se pose une question : les prophètes renvoient-ils aux guerriers ? Valéry en était convaincu : *"Le temps des prophètes est revenu. Ce n'est jamais dans un bon temps que ces espèces réapparaissent"*. La lucidité décapante de M. Teste lui faisait prendre en horreur les époques confuses.

Sans doute les systèmes socio-culturels, qui peuvent coopérer dans l'ordre des produits, ressentent plus de difficultés à y parvenir dans l'ordre des conduites et, plus encore, dans l'ordre des valeurs. Celles-ci ne se convertissent pas, sous peine de cesser d'exister. Mais, entre les socio-cultures, la coopération est possible si elle se concentre sur des objectifs précis et concrets. Ils peuvent travailler ensemble à les réaliser, grâce à des hommes de bonne volonté, réalistes et convaincus de la nécessité de faire prévaloir les actes sur les mots.

Or leurs efforts sont souvent contrariés, tout au long de l'Histoire, par les malentendus produits par l'abus des paroles. L'espace méditerranéen est celui des sophistes. Il n'est pas seulement une arène et un marché. Il est un forum. Y retentit l'éloquence de Périclès, mais aussi la harangue catilinaire. La logocratie y règne. Elle ne favorise pas la coopération. Lorsqu'une guerre s'arrête, les guerriers cèdent la place aux diplomates, un traité est conclu. Lorsqu'une négociation commerciale aboutit, son succès se concrétise dans un contrat. Au contraire, dans le forum, on débat sans fin. On a toujours raison et l'autre toujours tort. Le rhéteur croit en sa parole. Il est peu porté à écouter, encore même que l'on appelle cela le dialogue. Par lui-même le dialogue n'assure pas la coopération. On joue avec les idées mais, lorsque les idées se systématisent, elles deviennent culture. C'est le blocage.

La coopération n'apparaît qu'à partir du moment où l'on s'accorde pour travailler ensemble. Il convient de rappeler en ces lieux qu'en 1960 fut créé à Aix-en-Provence à l'initiative de Bernard Guyon, alors Doyen de la Faculté des Lettres et de Georges Duby, une univer-

sité méditerranéenne d'été, à laquelle ils voulurent bien m'associer. Pendant une dizaine d'années, elle rassembla des étudiants de tous les pays bordant notre mer, y compris, bien sûr, des Arabes et des Israéliens, des Turcs et des Grecs. On y étudiait des questions économiques, juridiques, artistiques dans une ambiance heureuse.

De toute façon, il faudrait pouvoir renouveler des contacts démythifiés de ce type et dépasser les médias qui présentent l'événement en en accentuant le compétitif, voire le tragique dans un monde de rivalités. Les mass media répandent des images culturelles d'autant plus fortes qu'elle sont sommaires, assorties de commentaires peu nuancés. Pour la coopération il conviendrait de substituer les experts aux rhéteurs.

Mais ces vœux ne sont-ils pas inspirés par un idéalisme démenti par un quotidien désespérant ? Une objection vient à l'esprit : la Méditerranée n'est-elle pas un monde trop vieux ? Un lac désaffecté, réceptacle de civilisations englouties, épaves riches encore de coffres éventrés d'où s'échappent des diamants et des perles ?

En 1907, le Président T. Roosevelt prophétisait : *"Le monde a été dominé par l'ère de la Méditerranée, puis par celle de l'Atlantique. Nous entrons maintenant dans l'ère du Pacifique"*. Cette prévision est sur le point de se réaliser. Non seulement la promotion du Japon et celle des dragons ont familiarisé l'opinion avec la perspective de la concertation de la puissance en Extrême-Orient, mais la montée de la Chine, dont le taux de croissance atteint cette année 11 %, révèle l'avènement mondial du *"grand dragon"*. La côte chinoise est appelée à un essor rapide qui, face à la côte de la Californie, donnera au Pacifique une force d'attraction économique irrésistible. Sur une planète étriquée, toutes les nations se sentiront riveraines du Pacifique.

Dès lors, la Méditerranée qui, depuis longtemps déjà, n'est plus la matrice du monde, ne fait-elle pas figure d'un musée exposant ses marbres, ses temples et ses tombeaux ?

On répondra qu'un musée n'est pas méprisable. Il a une vertu singulière. Il illustre cette formule qui puise son inspiration dans la superbe espagnole : *"La mort n'a jamais tué personne"*. Elle dispose pour l'avenir, brise le cours d'une vie mais elle est impuissante à effacer le temps d'une existence. Elle ne peut empêcher que Socrate ait vécu ni que Valéry survive au cimetière marin. Au surplus, est-on bien sûr que la Méditerranée n'ait plus rien à dire à la terre des hommes ?

La coopération dans l'espace méditerranéen ne devrait-elle pas conduire à une mission que seuls les hommes qui le peuplent peuvent remplir ?

Dans un monde qui va en s'uniformisant dans une civilisation technologique que l'essor des grands continents ne fera que développer, la Méditerranée devrait continuer à lancer des valeurs de culture diverses et diversifiantes. L'unité du paysage méditerranéen ne doit pas abuser : de ce creuset ont jailli des cultures fort

différentes. L'art assume admirablement cette fonction de diversification. A Florence, au siècle de Boticelli, on distinguait les ateliers. Aujourd'hui encore la Méditerranée plurielle peut féconder une modernité qui risque de généraliser ce que Lévi-Strauss appelle *"la civilisation créole"* ; celle qui a abandonné ses traditions sans produire des valeurs nouvelles. Il est banal de rappeler que l'Histoire de la Méditerranée est balisée par les civilisations qui s'y sont succédées. Nul autre espace n'a été le siège d'une telle dynamique de l'Esprit. Cet Esprit qui fait sans cesse nouvelles les choses anciennes. Cet esprit qui ne s'est pas limité à la réflexion mais qui a poussé, à la découverte des autres continents, des hommes partis de ses ports, impatients de courir au-delà de la dernière vague. A Colomb, Vasco de Gama, Marco Polo et bien d'autres, il faut ajouter les grands voyageurs arabes prenant pied en Afrique noire et en Inde.

En vérité, ce lac n'a pas voulu demeurer enclavé et, sous la poussée des Saint-Simoniens, prenant la relève de Prométhée, s'est ouvert un chemin entre deux continents vers le partage de midi.

Espace de créativité artistique, scientifique, philosophique, la Méditerranée n'est pas un monde tout fait. C'est le monde du *"pantarei"* d'Héraclite, un monde où tout devient. Non selon un devenir garanti, dans la mouvance hégélienne, par l'annonce d'un terme imposé à l'Histoire, mais selon un devenir ouvert. D'où ce refus des idéologies qui bloquent la pensée. L'idéologie, c'est l'idolâtrie de l'idée, autour de laquelle s'établit le totalitarisme.

Impatient de jouir, le Méditerranéen répugne à différer le bonheur terrestre dans un futur imprévisible. Pour autant il ne se contente pas du *"carpe diem"*. Il est fasciné par l'inconnu, et livre son esprit à l'éternelle relance. Car il y a un au-delà à ce que l'on dit : la vérité n'est pas ce que l'on affirme. C'est ce qui se cherche.

Dès lors, la coopération dans l'espace méditerranéen ne devrait pas se borner à un entre soi. Sans doute son premier objectif devrait-il porter sur la réduction des tensions qui retardent son développement et entretiennent les déséquilibres internes. Quelle expérience singulière réaliserait-elle si elle parvenait à établir un système de cohabitation féconde entre les Méditerranéens ? Elle aurait ainsi substitué le laboratoire à l'arène.

Mais la Méditerranée n'a-t-elle pas une fonction plus vaste encore ? Ne devrait-elle pas se mettre au service des autres peuples et prendre sa part dans la construction d'une humanité dont tant de périls menacent aujourd'hui le salut temporel ? Telle est la question que je prends l'audace de vous poser.

René-Jean DUPUY

(1) En 1992, l'Académie du Royaume du Maroc a tenu sa session de printemps à Grenade sur *"L'héritage hispano-mauresque"*, colloque publié par l'Académie, Charia Imam Malik, Rabat.

CONCLUSIONS

par Maurice FLORY

“La Méditerranée restera un pays où les gens ont le sens de la mesure, un pays où l’homme a une certaine discipline de soi-même... Berceau de la philosophie et des grandes religions, la Méditerranée contribuera à faire progresser la dignité de la personne humaine... La terre méditerranéenne est encore riche de flamme pour l’avenir de l’humanité. Je suis convaincu que les forces morales peuvent encore jaillir de la Méditerranée comme par des fusées miraculeuses”(1).

René CASSIN

Conférence au Centre universitaire méditerranéen,
4 janvier 1963 “La Méditerranée et la civilisation moderne”

La Méditerranée, espace de coopération ? Ce thème est pour chacun d’entre nous bien plus qu’un sujet de colloque ; il est aussi un pèlerinage aux sources. Cet “espace-méditerranée” représente un voyage initiatique qui, même imaginaire, est incontournable et que consciemment ou inconsciemment nous avons tous accompli. Chacun d’entre nous n’est-il pas un produit du monde méditerranéen ?

L’aire méditerranéenne nous a donné la Bible, l’Evangile et le Coran, c’est là que s’est défini le rapport de l’Homme à son Créateur et là que sont nées nos racines spirituelles. Elle nous a enseigné la raison qui nous vient de Grèce et l’ordre construit par Rome pour une meilleure intelligence du monde. Elle est à l’origine d’une certaine idée de l’homme qui a nourri notre foi en l’éminente dignité de la personne humaine.

La Méditerranée, c’est un paysage fait de vigne et d’olivier. Mais c’est aussi la cité, c’est-à-dire chacune de ces villes que tout homme se doit de visiter un jour parce qu’elles sont des capitales, non pas forcément celles des Etats, mais bien davantage celles des arts, celles des âmes et de l’esprit : Jérusalem et Constantinople, Athènes et Rome, Le Caire et Damas, Grenade et Fès... C’est ce fabuleux gisement culturel qui nous a nourris. La Méditerranée est par excellence le Patrimoine commun de l’humanité.

Mais la Méditerranée, ce n’est plus seulement notre passé. C’est aussi notre futur qui se joue sur ses deux rives. Elle a toujours été un instrument de communication et donc de fécondation. Elle est, à la fois, hétéroclite et cohérente, le lieu de toutes les rencontres. Elle est, comme l’a écrit Fernand Braudel, “une somme interminable de hasards, d’accidents, de réussites répétées”.

Si le géographe sait définir un espace méditerranéen, l’historien nous montre au contraire que la Méditerranée n’a été qu’épisodiquement une région. Le politiste parle prudemment de “région en formation” en évoquant un nouveau et mythique rêve andalou.

Tant de références au passé, tant de projets actuels, manifestent le désir et la nécessité des échanges entre peuples, Etats, marchands, savants... La richesse de ces expériences faite de succès et d’échecs justifie le titre de notre colloque et une interrogation qui montre bien qu’il y a débat (2). Les échecs, les divisions, les oppositions sont patents. Mais on a le sentiment d’une attente impatiente d’où l’espoir ne peut être exclu.

UN CONSTAT D’ÉCHEC

A lire les textes qui précèdent, la Méditerranée apparaît bien d’abord comme une zone de tension entre un Nord riche, dominateur, et un Sud décolonisé, dépen-

dant, en développement. Elle apparaît comme une aire de migration dans laquelle les cultures communiquent mal et les religions cohabitent difficilement. Ses caractéristiques démographiques reflètent ce déséquilibre.

L'observateur ne peut avoir la même analyse selon qu'il est du Nord ou du Sud. D'où cette nécessité des regards croisés dont Aix-en-Provence s'est fait une spécialité et que nous pratiquons avec bonheur au cours de ces travaux. Dans cette perspective, en bonne logique, ce n'est pas une conclusion, mais deux, qu'il aurait fallu donner à notre rencontre, en ajoutant à la réflexion de l'observateur du Nord celle qui venant du Sud ferait apparaître *"tantôt un monde arabe apprivoisé dans la mouvance économique européenne, tantôt (et en même temps), dans les périodes de crises, l'altérité sociale par excellence qui menace la rive Nord, la civilisation occidentale"* (3). Les deux rivages se considèrent avec crainte. Certes nous n'en sommes plus aux grands affrontements de l'invasion arabe, des croisades, de Lépante, ou de la colonisation. Pourtant, il n'existe pas de signe concret d'un espace commun de la Méditerranée.

Pour que naisse l'idée même d'un espace commun, ou au moins d'un partenariat, il faudrait que les Etats du pourtour, l'Europe d'un côté, le monde arabe de l'autre, construisent ensemble un projet, et donc que les contradictions qui opposent le Nord et le Sud soient surmontées par une volonté politique commune.

Cette attente ne semble pas près de se réaliser en raison de la divergence des évolutions démographiques, économiques et politiques. L'Europe se sent aujourd'hui davantage attirée vers l'Ouest et l'Est que vers le Sud, et le Maghreb plus par ses frères arabes et musulmans que par ses anciens colonisateurs du Nord.

Le domaine de la sécurité en est une illustration puisque l'espace méditerranéen n'est doté d'aucune structure qui lui soit propre. Au niveau mondial sa sécurité relève bien, comme pour tous, de la Charte des Nations Unies et plus particulièrement du Chapitre VII réactivé. Mais au niveau régional, elle dépend d'institutions distinctes au Nord et au Sud. La rive européenne, au plan politique et militaire, est étroitement liée à un ensemble plus vaste qui comprend les Etats-Unis et se manifeste à travers l'OTAN, tandis que l'Europe de la Communauté, de l'UEO ou du Conseil de l'Europe reste, si ce n'est sans voix, du moins sans véritable autorité. La rive arabe dotée d'une Ligue divisée, dépourvue de pouvoir et de volonté politique, est incapable de se donner une stratégie sécuritaire dans l'immédiat. Les événements du Golfe ont montré qu'une sécurité organisée dans l'ordre mondial actuel n'existe que dans les circonstances qui mettent en danger un équilibre contrôlé par les Etats-Unis, sous couvert d'un Conseil de sécurité intervenant dans le cadre du Chapitre VII selon des critères définis par une ONU sous influence.

Cette approche, si critiquée soit-elle, ne comporte pas de solution de rechange en raison de la faiblesse de

l'Europe et encore plus de la Ligue Arabe. La Méditerranée n'a pas su organiser sa sécurité. Beaucoup de conflits s'éternisent. Et la paix, quand elle se manifeste, n'y est jamais tout à fait méditerranéenne. A travers la VI^e flotte, l'OTAN, les casques bleus ou les *Marines*, reconnaissons qu'elle est d'abord américaine.

Cet espace souffre d'ailleurs d'un dysfonctionnement spécifique dû à la coexistence de deux modèles de société : celui de l'Etat occidental et celui du Dar el Islam toujours présent dans le souvenir des populations arabes. Sur la rive Sud, le modèle étatique est d'importation récente, alors que perdure en filigrane une forte, bien qu'imprécise, aspiration communautaire. Les appareils gouvernementaux réagissent selon le schéma d'Etats territoriaux souverains. Les opinions publiques persistent dans des réflexes communautaires de *"omma"*. Il arrive que des décideurs arabes utilisent simultanément ces deux registres avec parfois des erreurs d'évaluation sur la part qui revient à chacun d'eux. L'attitude de Saddam Hussein lors de la guerre du Golfe mérite, à cet égard, une attention particulière. Les contradictions potentielles de deux logiques viennent ainsi compliquer la solution des conflits.

Peut-on prévoir sur ce point une évolution ? Le temps ne paraît-il pas travailler en faveur d'une normalisation de l'Etat arabe. Mais c'est alors le modèle occidental de l'Etat qui semble lui-même évoluer (4), rendant ainsi plus incertains les repères traditionnels. De toute façon, la patience est de rigueur si l'on veut tenir compte de la résistance des références culturelles.

Au plan économique, le constat d'une divergence entre le Nord et le Sud est tout aussi marqué. Aucune

"Là sont nées nos racines spirituelles".

entité méditerranéenne ne s'est jamais délogée au sein du système des Nations-Unies. Pour l'ONU, la rive européenne appartient à la catégorie des pays industrialisés. Le reste se rattache aux pays en développement. Par ailleurs, l'Organisation mondiale connaît des régions géographiques continentales : or la Méditerranée est à cheval sur trois continents.

Seule la Communauté européenne a bien voulu admettre, si ce n'est un espace méditerranéen, du moins un Sud de la Méditerranée méritant une "approche globale" qui fut décidée en 1972. Mais à la différence des pays ACP qui ont réussi à se regrouper, malgré leur dispersion géographique, pour entrer dans le système des Accords de Lomé, les pays méditerranéens, pourtant tellement plus proches, n'ont jamais été capables de se constituer en partenaires collectifs de la Communauté européenne, même pas partiellement dans la Ligue Arabe ou dans l'Union du Maghreb Arabe. Ne fait exception que l'épisodique et fragile Dialogue euro-arabe resté sans suite. Il en résulte, pour la partie sous-développée de la Méditerranée, une incapacité de répondre à une approche communautaire globale et un pouvoir affaibli de négociation.

On peut s'interroger sur les raisons de cette carence : divisions politiques, concurrence d'intérêts économiques, incapacité à entrer dans une dynamique fédérale. Alors que l'intégration européenne ne fait que traduire des relations concrètes, les tentatives d'unification arabe appartiennent au registre émotionnel. "*La Nation arabe relève de l'incantation au moment où la CEE est en train de créer une Nation européenne*" (5).

Tant qu'il en sera ainsi et en dépit d'une volonté communautaire affichée, la coopération Nord-Sud en Méditerranée souffrira d'une défaillance institutionnelle préjudiciable à un partenariat qui, bien que réclamé de toutes parts, risque de souffrir de la concurrence de l'Est. A l'approche globale de la Communauté européenne devrait répondre une approche globale du Sud.

La gestion de l'espace méditerranéen est pour tout observateur un sujet d'inquiétude. Comment préserver une région plus que toute autre menacée par la démographie, par les migrations durables ou saisonnières de population, par une urbanisation galopante, autour d'une mer quasi-fermée et donc très fragile. Les indicateurs écologiques sont terrifiants. Une action concertée s'impose absolument sous peine de voir disparaître ce qui est la véritable richesse d'une zone fière de son art de vivre, de la beauté de ses paysages et de la qualité de ses monuments. On retrouve ici le Nord décidé à défendre son patrimoine et le Sud conscient du problème, mais impuissant faute de moyens, alors que la conjoncture économique n'est pas favorable à un accroissement de l'aide.

Ainsi, dans les trois domaines examinés, relations interculturelles, sécurité et coopération, l'espace méditerranéen accumule les difficultés, le fossé se creuse de part et d'autre de la mer, les conflits ethniques et religieux persistent, les différends frontaliers n'ont pas été

résolus, les conflits culturels de cohabitation se multiplient, seule l'écologie fait l'unanimité sans que pour autant les moyens d'une action efficace puissent être dégagés.

A la question, qu'allons-nous faire de la Méditerranée ? les indicateurs politiques et économiques semblent montrer que dans la situation actuelle la volonté de donner une réponse à cette question n'existe ni au Nord, ni au Sud.

UN ESPOIR

Tous les problèmes évoqués se situent sur une aire géographique restreinte, autour d'une mer qui n'a jamais été un obstacle à la circulation, mais bien plutôt une incitation aux échanges et aux contacts. Le système des vases communicants fonctionne pour le tourisme, comme pour l'économie et les flux démographiques ; la différence de langue n'a jamais constitué un véritable obstacle. Face à cette situation d'inéluctable compénétration, deux attitudes sont théoriquement possibles : celle de la rupture et celle de la coopération. La première conduit à l'affrontement et peut prendre des formes variées : la conquête (croisade, colonisation), le refoulement (*reconquista*, fermeture des frontières, expulsion), le terrorisme, les représailles, l'intervention. La seconde approche est humaniste ; elle repose sur l'idée de la fraternité humaine, de la complémentarité, de la défense des droits de l'homme ; elle débouche sur la coopération.

Sans doute la coopération, telle que pratiquée à ce jour, n'a pas répondu aux attentes. "*A partir des années quatre-vingt, cette coopération est entrée dans le doute*". Le Nouvel Ordre Economique International a disparu de l'horizon et certains ont même cru devoir évacuer aussi le droit international du développement. Mais, les difficultés, elles sont toujours là. Il faut bien continuer à commercer, à investir, à transférer des techniques, à traiter des flux de migrants... Impossible d'oublier l'autre rive ; mais l'imagination n'est plus au rendez-vous.

Pourtant les études du Programme des Nations-Unies pour le Développement, sans rien imposer, mais en militant depuis 1990 pour un développement humain (6), apportent un nouveau souffle et nous révèlent, en regardant au-delà du PNB par tête d'habitant, des résultats plus encourageants. Le développement ne devrait plus être axé sur la seule croissance économique, il devrait s'intéresser aussi et même prioritairement aux besoins sociaux de l'homme. C'est en donnant à l'homme ses pleines capacités d'épanouissement que le développement peut progresser. L'homme de cette nouvelle coopération doit apparaître investi de toutes les richesses culturelles qu'il porte en lui, l'image potentielle qu'il offre de lui-même se transforme et offre des perspectives d'ouverture réciproque.

Cet épanouissement humain nécessite un investissement social (niveau de vie, mais aussi santé, éducation...) qui ouvre un champ nouveau. Il devrait s'ensuivre un changement de style de la coopération, une sorte de

révolution culturelle dans les relations internationales. L'évaluation porte alors moins sur le niveau de croissance économique que sur ce nouvel indice de développement humain qui implique un recentrage des relations internationales sur l'homme. Nous retrouvons ici ce changement de paysage dû à un certain effacement de l'Etat (7) et à une attention croissante aux droits de l'homme.

Comment se présente cette évolution dans notre espace méditerranéen ? La réponse n'est pas simple dans la mesure où ce recentrage du développement met en cause à la fois le rôle de l'Etat et les droits de l'homme. Or, dans ces deux domaines, on l'a vu, il y a plus de divergences que de convergences entre le Nord et le Sud.

Au plan des relations culturelles, l'objectif change de dimension. La coopération technique qui se limitait à fournir du matériel et du personnel est révolue. Les nouvelles perspectives découvrent au cœur des cultures méditerranéennes des différences profondes qui viennent précisément de la conception même de la personne humaine. Le domaine des droits de l'homme en fournit l'illustration avec la contestation latente de la Déclaration universelle des droits de l'homme, jugée trop occidentale. Les pays arabes et musulmans n'ont pas réussi pour autant à s'entendre entre eux sur une nouvelle définition. L'universalité des droits de l'homme est un objectif plus ambitieux qu'il n'y paraissait après la guerre lors de la rédaction de la célèbre Déclaration. En attendant, il reste toujours possible de raisonner en termes de cohabitation, avec, il est vrai, des solutions différentes de chaque côté de la Méditerranée et à l'intérieur de chacun des Etats concernés. La laïcité française est à l'opposé du climat confessionnel qui imprègne la cité musulmane. Il revient alors à chaque pays de gérer dans la clarté les conflits de cohabitation. La souveraineté territoriale commande. Mais quand les conflits dépassent le cadre national, il faut alors négocier ou s'en remettre à une instance de conciliation ou d'arbitrage dont la solution a davantage de chance d'être acceptée par les populations concernées.

La Méditerranée est la région de tous les dangers parce qu'elle est la région de tous les affrontements. Or, c'est bien dans le domaine de la sécurité, on l'a vu, qu'elle est la plus démunie, puisqu'il n'existe aucun instrument permettant d'élaborer et de maintenir une paix méditerranéenne et qu'on ne trouve même pas une volonté politique commune pour progresser en ce sens. Et pourtant, toutes les réunions interétatiques à géométrie variable qui se succèdent dénotent un effort de recherche en cette direction.

C'est en matière de gestion de l'espace méditerranéen que la coopération se révèle plus imaginative car la nécessité d'un partenariat s'impose d'urgence. Il s'agit d'un domaine apparemment moins politique, mais dont la portée peut être considérable. A travers l'environnement, tous les autres aspects de l'espace méditerranéen, peuvent être pris en considération. L'Europe a débuté par du charbon et de l'acier ; l'entente méditerranéenne

pourrait se faire par l'environnement, car si cette mer ne constitue pas une région politique cohérente, elle peut être une région fonctionnelle. L'imagination créative dont fait preuve le Plan d'action pour la Méditerranée est tout à fait encourageante. Il reste à en assumer le coût, c'est-à-dire à répartir une charge en tenant compte des capacités respectives du Nord et du Sud. La compréhension généreuse des pays européens est malheureusement entamée aujourd'hui par l'urgence des remèdes à apporter à la crise économique. Mais, pourquoi ne pas considérer les besoins du Sud comme l'un des paramètres de la crise ?

La Méditerranée n'est plus le centre du monde. Malgré la fascination qu'elle ne cesse d'exercer, elle est aujourd'hui une zone déstructurée. Son instabilité est dangereuse pour l'Europe comme pour le monde arabe, pour le Nord comme pour le Sud. En cas de conflit, ce sont ses deux rives qui en subiront directement les conséquences, pas les Etats-Unis, ni le Japon. L'espace de coopération est inscrit, non seulement dans la géographie et dans l'histoire, il est en plus obligatoire, car vital.

Cet espace de coopération constitue donc un laboratoire exceptionnel, un banc d'essai qui doit traiter un condensé des principaux problèmes de l'heure : l'édification d'un partenariat Nord-Sud pour le développement humain, la création d'un système régional de sécurité, la réalisation d'un dialogue interculturel et la protection transculturelle des droits de l'homme. Comme le dit superbement le rapport introductif, la Méditerranée a bien plus qu'une vocation régionale, elle est au service de l'humanité. L'enjeu est considérable. Mais le défi est à la mesure du potentiel culturel méditerranéen.

Maurice FLORY

(1) *La séance finale du colloque s'est tenue dans la salle René Cassin de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence. René Cassin, qui commença sa carrière à Aix, préfaça l'édition de la thèse de Maurice Flory sur Le statut international des gouvernements réfugiés et le cas de la France Libre, Pédone, 1952.*

(2) *Ce débat a donné lieu à une imposante littérature à laquelle ont participé le CERIC et surtout l'Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM) : P. Baltra, La Méditerranée réinventée, La Découverte, 1992 ; Fondation Al Saoud, Les deux rives de la Méditerranée : conflit ou interdépendance ? CNRS/Casablanca, 1991 ; IREMAM, Nouveaux enjeux culturels au Maghreb, CNRS, 1986 ; CEFI, La Méditerranée économique, Economica, 1992 ; CERIC, Le dialogue euro-arabe, Economica, 1979.*

(3) *Le Maghreb, l'Europe et la France, IREMAM, CNRS, 1992, p. 5.*

(4) *Cf. B. Badie, L'Etat importé, Fayard, 1992.*

(5) *A. Mahiou, L'Europe et la France, in Le Maghreb, l'Europe et la France, op. cit. p. 27.*

(6) *PNUD, Rapports sur le développement humain, 1990, 1991, 1992, Economica.*

(7) *Cf. L'Etat souverain à l'aube du XXI^e siècle, Colloque de la SFDI de Nancy, Pédone, 1994.*

EXAMEN DU THÉÂTRE DE JEAN ANOUILH (1910-1987)

par André LE GALL

III

**“Voilà tout !”
Non pas tout !**

Cette troisième partie est la dernière de l'étude d'André Le Gall consacrée au théâtre de Jean Anouilh.

L'IMAGE DANS LE MIROIR

La pellicule d'Anouilh ne connaît ni la couleur, ni le noir et blanc. Elle ne connaît que le noir. Noir sur noir.

“Tu n'as jamais su que ricaner” dit la fille à son père dans “Chers Zoiseaux”. Et Mélusine, son ex-femme, ajoute : “Un salaud. Tu es un vrai salaud, voilà tout. Un

vieux boulevardier sinistre et frivole, qui sacrifierait tout pour faire un mot”.

Orphée demande à Eurydice : “Vous croyez qu'il va nous arriver beaucoup de choses ?”. Eurydice : “Mais toutes les choses. Toutes les choses qui arrivent à un homme et une femme sur la terre, une par une...” “Les amusantes, les douces, les terribles ?...”. “Les honteuses, les sales aussi...”. Le relais du dialogue entre Orphée et Eurydice est pris par deux amants, comédiens vieillissants qui se remémorent leurs amours, confondant leur propre texte et celui de Musset, mêlant vrais souvenirs et faux sentiments. Epouvantée, Eurydice ne sait que dire à Orphée : “Faites-les taire, je vous en supplie, faites-les taire”. Eurydice pense aux couples qui sont passés dans

leur chambre : "Toute la chambre grouille... Le lit est plein. C'est laid, les gestes". "C'est laid, c'est obscène, le regard des hommes. Cela se pose sur vous comme des chenilles, comme des limaces, cela se glisse partout" dit aussi Isabelle dans "L'Invitation au château".

Devant sa propre image dans le miroir, le personnage recule.

Sa mère dit à Gaston, l'amnésique du "Voyageur sans bagage" : "...J'avais une volière avec des oiseaux de prix ; une fois, tu es entré dedans et tu les as tous abattus !". "Les oiseaux ? Des petits oiseaux ?... Ce Jacques dont le nom est déjà entouré des cadavres de tant d'oiseaux, qui a trompé, meurtri, qui s'en est allé tout seul à la guerre sans personne à son train, ce Jacques qui n'a même pas aimé, il me fait peur". Terrifié, l'amnésique fuira son passé, fuira sa maison, fuira son image.

MORT ET DÉSEPOIR

Il reste alors au général de "L'Hurluberlu" à se demander : "Le trou noir du désespoir, et moi debout devant, comme un grand imbécile... C'était donc ça, la vie ?...". Elodie dans "Le Boulanger, la boulangère et le petit mitron" s'insurge : "La vie était sûrement autre chose... Quelque chose de brillant, de dangereux parfois, peut-être, mais de toujours follement exaltant". Pire que les visages il y a les âmes : "Les visages ce n'est rien. Ce sont les âmes qui ont des plis..." dit Antoine dans "Cher Antoine". Et pour conclure : "Je fais n'importe quoi et je mourrai seul comme un chien". Et enfin : "On ne saura rien ! On ne sait jamais rien ! On meurt sans savoir". Un quart de siècle auparavant Orphée grondait : "Je hais la mort". L'un des personnages, cependant, lui avait dit : "Je vais te confier un secret, à toi seul, parce que je t'aime bien. Elle (la mort) n'a qu'une chose pour elle que personne ne sait. Elle est bonne, elle est effroyablement bonne. Elle a peur des larmes, des douleurs... La mort est une amie". Evoquant les visages marqués par le temps, le même personnage disait : "Les gens croient que l'usure de la vie sur une face, c'est l'épouvante de la mort. Quelle erreur !... C'est l'épouvante de la vie".

ANTIGONE ET MÉDÉE

L'épouvante : avec "Médée" (1946) on y est. "Tu l'entends ?" demande Médée à la nourrice. La nourrice : "Quoi ?". Médée : "Le bonheur. Il rôde". La nourrice : "Ils chantent au village. C'est peut-être la fête chez eux, aujourd'hui". Médée : "Je hais leurs fêtes. Je hais leur joie". La nourrice : "On n'est pas d'ici". Six répliques et c'est vraiment le cœur de la nuit. Pour Jason qu'elle aimait et qui l'a trompée, Médée a tué son frère et volé son père. "Il danse ton Jason, il danse avec les filles des Pselages" dit la nourrice. Et Médée : "Cela pue le bonheur jusque sur cette lande". Le bonheur des autres comme une douleur intolérable : "Gens de Corinthe, qu'avez-vous à crier et à danser ?... Quelque chose bouge en moi comme autrefois et c'est quelque chose qui dit non à leur joie à eux là-bas, c'est quelque chose qui dit

non au bonheur". Non au bonheur parce qu'il est le bonheur ? Ou parce que le bonheur, l'inoubliable bonheur, a fui ? "J'ai quelque chose à mettre au monde encore cette nuit...". Jason épouse Créuse, fille de Créon. "Ô ma haine ! Comme tu es neuve" dit Médée. "J'écoute ma haine... Ô douceur ! Ô force perdue !... Je me retrouve ? Ai-je rêvé ? c'est moi. C'est Médée ! Ce n'est plus une femme attachée à l'odeur d'un homme, cette chienne couchée qui attend. Honte ! Honte !... Femme ! Femme ! Chienne ! Chair faite d'un peu de boue et d'une côte d'homme ! Morceau d'homme ! Putain !". Médée est l'une des choses les plus terribles qui soient sorties d'une plume humaine. 1946 : Médée est au cœur de l'œuvre d'Anouilh comme une agonie.

Pour Jason, Médée a volé, tué. Criminelle, elle a fui. "J'ai fait tout ce qu'il fallait, voilà tout, et j'aurais pu faire davantage". Mais maintenant Médée se délivre : "Je tue tout doucement dans moi. J'étrangle". "Tu me fais peur". La nourrice a peur. Elle a raison d'avoir peur. "Haine ! Haine ! grande vague bienfaisante, tu me laves et je renaiss... Ô mon noir royaume tu m'es rendu". En une langue limpide l'œuvre de mort se dit dans "Médée", comme dans "Macbeth". "Ah ! Jason... Qu'est-ce que tu as pu croire ?... Je t'ai suivi dans le sang et dans le crime, il va me falloir du sang et un crime pour te quitter". La nourrice demande : "Que te reste-t-il donc ?". "Moi !". La nourrice gémit : "Je veux vivre, Médée !". "Je sais, vous voulez tous vivre". Quand paraît Créon, Médée lui dit : "Fais-moi tuer tout de suite... Je suis de ta race. De la race de ceux qui jugent et qui décident, sans revenir après et sans remords". "Je n'aime plus le sang" répond Créon. "Alors, tu es trop vieux pour être roi !". Quand Médée lui dit que ses crimes reviennent pour moitié à Jason, Créon lui répond : "Jason est de chez nous... Toi seule viens de loin, toi seule es étrangère ici avec tes maléfices et ta haine". Cependant quand Médée demandera ses enfants pour une nuit, Créon les lui accordera disant : "Je devrais repousser ta prière... mais j'ai beaucoup tué, Médée, moi aussi. Et dans les villages conquis où j'entrais à la tête de mes soldats ivres, beaucoup d'enfants... Je donne au destin la nuit tranquille de ces deux-là, en échange. Qu'il s'en serve, s'il veut, pour me perdre". Quand Créon sera parti, Médée dira : "Il faut l'aider un peu le destin !". Monde de Caïn, complicité des opérateurs du carnage historique, massacre des innocents, terre sans rémission.

"Comme ce serait facile un monde sans Jason !" soupire Médée. Jason réplique : "Un monde sans Médée ! Je l'ai rêvé aussi"... "Tu ne seras jamais délivré, Jason ! Médée sera toujours ta femme !". Médée et Jason : à la colle pour les siècles des siècles. Image infernale. Jason et Médée sont liés par ce qui est plus grand que leur haine : "Ce n'est plus seulement toi que je hais, c'est l'amour... Je suis Médée chargée d'horreur et de crimes". Épouvanté par l'image, Jason tente une sortie : "Je te sauverai". "Tu me sauveras ! Que sauveras-tu ?". "Je veux l'oubli et la paix". "Tu ne les auras jamais plus, Jason !". "Pauvre Médée encombrée de toi-même ! Pauvre Médée à qui le monde ne renvoie jamais que Médée... Tu seras seule

Jean Anouilh à la répétition d'une de ses pièces (1962).

jusqu'au bout des temps". Le dialogue entre les amants génère ces sentiments de terreur et de compassion où les antiques voyaient le ressort de la tragédie. "Je suis ton malheur, Jason, ton ulcère, tes croûtes... Je suis ta jeunesse perdue... Je suis l'orgueil, l'égoïsme, la crapulerie, le vice, le crime. Je pue ! Je pue, Jason !... Tout ce qui est noir et laid sur la terre, c'est moi qui l'ai reçu en dépôt...". "Je t'ai aimée, Médée. J'ai aimé notre vie forcenée. J'ai aimé le crime et l'aventure avec toi. Et nos étreintes, nos sales luttes de chiffonniers... J'ai cru avec toi qu'il fallait toujours prendre et se battre et que tout était permis". Lorsque Jason lui annonce d'une voix unie qu'il est déterminé à vivre sans elle, Médée lui assène : "Race d'Abel, race des justes, race des riches, comme vous parlez tranquillement... Joue le jeu, Jason, fais le geste, dis oui ! Tu te prépares une belle vieillesse, toi !". Jason ne dément pas. De la jeune femme qu'il va épouser il attend ce que Médée hait "le plus au monde" ce qui est le plus loin d'elle : "le bonheur, le pauvre bonheur".

Restée seule, Médée entre dans sa nuit : "...O mal ! Grande bête vivante... prends-moi. Ce sont mes noces. C'est pour cette nuit d'amour avec toi que j'ai vécu... O bêtes innombrables autour de moi, travailleuses obscures de cette lande, innocentes, terribles, tueuses... grouillement géant d'accouplements silencieux et de meurtres". Médée, trahissant son espèce, veut s'identifier avec ce grand carnage : "Bêtes, je suis vous ! Tout ce qui chasse et tue cette nuit est Médée !". Ne fait pas la bête qui veut. Caressant la tête de ses enfants, Médée, s'adressant à Jason, absent, dira : "Puisses-tu te demander toujours si Médée n'aurait pas aimé, elle aussi, le bonheur et l'innocence... pense qu'il y a eu une petite Médée... tendre et bâillonnée au fond de l'autre... Je veux, je veux... que tout soit lumière et bonté ! Mais Médée innocente a été choisie pour être la proie et le lieu de la lutte...".

Terreur et compassion. Terreur surtout au spectacle du mal qui se déploie, qui s'accomplit et dont l'instrument lucide et consentant brandit le couteau en se remémorant l'innocence des commencements. Remémorations, commémorations qui ajoutent au tragique de la fatalité, sans rien pouvoir pour empêcher que la fatalité ne se consume dans le crime. La terreur naît de ce balancement, de cette hésitation, dont on sait par avance dans quelle chute ils se résoudront. Pièce noire à la hauteur de Macbeth. Pièce à la hauteur du temps - 1945 - Hitler, Staline, Hiroshima. L'art de l'auteur est de transcrire dans le mythe, hors du temps, ce surgissement du maléfique au cœur du temps. Pièce trop noire ? On l'a reproché à Anouilh. Si l'on veut bien considérer le monde en l'an 1945, ce qui s'y révélait, ce qui s'y cachait, ce qui s'y tramait, il n'est pas assuré que la pièce fût plus noire que l'histoire. Disons que Médée était à l'unisson de la face noire de l'histoire. De cette face-là seulement, c'est vrai.

Car avec Médée, Anouilh touche le fond. Pièce trop noire ? Non. Pièce sans espérance. La race de Caïn règne, invoquant le carnage naturel pour justifier le carnage historique. Aucun signe dans le ciel n'annonce le salut. Irrésistible le mal se déploie ne laissant à l'âme que la nostalgie impuissante de l'innocence.

En 1942, Anouilh, écrivant "Antigone", représentée en février 1944, avait délivré du monde une image, non pas réconciliée, mais du moins partagée, divisée et non unifiée par l'ombre opaque du mal sur la terre. "Antigone, c'est la petite maigre qui est assise là-bas, et qui ne dit rien". Antigone sait qu'elle doit mourir. Le commandant de Saint Louis des Français qui manquait dans "Pauvre Bitos", c'est elle. "Il y a des fois où il ne faut pas trop réfléchir". Elle a tout à fait envie de vivre. Seulement il y a la tragédie d'Antigone où elle doit jouer son rôle. Certes le chœur proclame : "...c'est reposant la tragédie, parce qu'il n'y a plus d'espoir, le sale espoir...". Mais le chœur voit les choses de haut. Antigone sait que c'est elle qui doit mourir. Pourquoi ? Pour qui ? "Pour moi" dit-elle. Créon aura beau essayer de la raisonner : "J'ai le mauvais rôle, c'est entendu et tu as le bon. Mais n'en profite tout de même pas trop, petite peste...". Créon, lui, a ses obligations, sa charge : gouverner. Pas facile quand on a en face de soi une gamine qui vous dit : "Moi je n'ai pas dit "oui". "Il faut pourtant qu'il y en ait qui disent oui. Il faut pourtant qu'il y en ait qui mènent la barque" se défend Créon. 1942 : Pétain, de Gaulle... voir histoire de France. Eternelles histoires de l'histoire de France. Par exemple voir plus loin Jeanne d'Arc.

En attendant, revoici le bonheur. Antigone à Créon : "...tu es en train de défendre ton bonheur en ce moment comme un os". "Le tien et le mien, oui, imbécile !". "Vous me dégoûtez tous avec votre bonheur !... Moi, je veux tout, tout de suite, - et que ce soit entier - ou alors je refuse !". Moi, moi, moi : comment argumenter contre ce moi, moi, moi, que hurle une chipie d'âge scolaire et qui a renoncé au bonheur, à la vie ? Créon ne sait que conclure : "...nous sommes tous touchés à mort". Il ne reste plus à Antigone qu'à mourir non sans avoir

entendu son gardien se livrer à une inénarrable comparaison entre la situation sociale du garde au palais et celle du sergent dans l'armée.

Antigone était faite "pour être morte" avait dit Créon. Quelques années plus tard Médée hurlera à la mort comme si entre temps l'histoire avait délivré quelque chose qui, en 1942, n'était qu'en gestation, comme si, entre-temps, la vérité de l'espèce humaine avait explosé. 1946-1949 : c'est aussi l'époque où Beckett délivre les vagissements de cette ombre larvaire, Molloy, sujet exemplaire du temps d'Auschwitz et du Goulag.

L'espérance humaine vacillait. Elle vacillait dans les profondeurs, loin de la surface illusoirement balayée par la liesse éphémère et inoubliable des vainqueurs de 1945.

L'HONNEUR DE DIEU

Ayant atteint le fond avec "Médée", Jean Anouilh entreprenait de danser un peu avec des choses comme : "Episode de la vie d'un auteur", "L'Invitation au châteaueu", "La Répétition ou l'amour puni". Des choses pas très gaies malgré les décors et le ton.

Des raisons de vivre, Thomas Becket, compagnon du roi d'Angleterre, en trouve subitement une, qu'il n'a pas cherchée, qu'on lui a imposée, que le roi lui a imposée sans soupçonner un instant que cette raison imprévue dresserait contre lui son meilleur ami. Une raison de vivre : l'honneur de Dieu.

Le roi et Thomas Becket sont amis. Ils ont eu "quelques beaux soirs d'été tous les deux avec des filles...". Compagnon de plaisirs, Becket, reprenant l'un des thèmes à répétition du théâtre de Jean Anouilh, se souvient : "... j'étais un homme léger". Quand le roi lui propose de devenir chancelier, il rédit : "Je suis très jeune, peut-être léger"... Becket a le goût du danger : "Il faut jouer sa vie pour se sentir vivre". Devenu chancelier, Becket soutient la querelle du roi contre l'archevêque et le haut clergé normand. Mais le roi trouve que Becket s'est éloigné : "J'ai cru que tu allais tout simplement faire deux fois plus la fête, voilà tout !". Voilà tout ! Hé bien non. Ça n'est pas tout. Becket se préoccupe du bien du peuple : "Bien faire ce que j'ai à faire" dit-il. Le roi aurait dû se méfier. Il ne se méfie pas. Quand l'archevêque meurt il fait de Becket, malgré ses protestations, le primat d'Angleterre. "Cela me fait peur". Becket l'avertit : "C'est une folie, monseigneur. Ne faites pas cela. Je ne saurai servir Dieu et vous".

Becket vend sa vaisselle d'or, ses coffres et ses habits et revêt une robe de bure. "Ce doit être une farce !" dit le roi. Ce n'est pas une farce. L'habit fait le moine. Becket, ayant été élevé à la dignité de primat, devient effectivement le primat d'Angleterre. La reine se réjouit de l'éloignement de Becket pour le roi dont elle escompte qu'il reviendra vers sa famille. Le roi la prévient : "Les joies de ma famille sont limitées, Madame. Pour être franc, je m'ennuie avec vous". Le roi ne se console pas de l'absence de Becket : "Vous voudriez le voir crevé, parce qu'il m'aime...". Surgit le conflit avec Becket. Le roi est effon-

dré : "... moi je t'aimais et toi tu ne m'aimais pas ; voilà toute la différence". Bientôt il proclame : "Je hais Becket". Mais l'évêque de Londres lui réplique : "Vous l'aimez, Altesse ! Vous l'aimez encore. Vous aimez ce porc mitré, cet imposteur, ce bâtard saxon, ce petit voyou".

Contre les seigneurs normands, Becket défend le droit d'asile des serfs saxons en fuite. Quand on lui conseille la sagesse, Becket, comme Antigone, ne sait que répéter : "Je n'ai pas été sage en acceptant la primatie". Le roi s'en prend avec fureur à sa mère et à la reine par trop ostensiblement satisfaites d'être débarrassées de Thomas : "Je vous défends de vous réjouir". Puis : "Je réapprends à être seul". Le peuple se dresse contre lui pour protéger Becket. "O mon Thomas !" C'est revêtu de ses habits épiscopaux - "Il faut que je sois beau" - que Becket recevra les coups que lui laissera porter son ami le roi. Il ne restera plus à celui-ci qu'à ordonner qu'on recherche les coupables à qui il a lui-même suggéré le meurtre et à conclure en proclamant sa "volonté royale de défendre désormais l'honneur de Dieu et la mémoire de notre ami".

Il était arrivé un peu la même chose à Jeanne d'Arc quelques années plus tôt - "L'alouette" a été représentée en 1953, "Becket" en 1959 -, sauf que sa mission, Jeanne la tient de Dieu non des hommes. Cette mission, Jeanne la remplira contre son père - "C'est aller avec les soldats que tu veux ?... Sauver la France ? Sauver la France ? Et qui gardera mes vaches pendant ce temps-là ?" - ; contre Baudricourt à qui elle arrache ce qu'elle veut sans lui donner ce qu'il attend ; contre le roi de France aux prises avec sa belle-mère, sa femme, sa maîtresse - "... ta maîtresse avec un hennin de la saison dernière" - ; contre les conseillers du roi.

Tandis que l'évêque Cauchon conduit l'interrogatoire de Jeanne, le faisant précéder d'une analyse juridique et politique d'où il résulte que le roi d'Angleterre est seul légitime roi de France - et d'un aveu, "Dieu s'était tu depuis l'arrestation de Jeanne" (superbe formule !) -, les conseillers du roi Charles font le commentaire du procès : "Patience, sire, ils vont expédier le procès et la brûler, et après nous serons tranquilles... Si ce n'avait pas été eux, il aurait fallu que ce soit nous qui le fassions un jour. Elle devenait impossible". Cauchon se présente comme un "collaborateur sincère" du régime anglais "seule solution raisonnable dans le chaos... Ils avaient beau jeu à Bourges, protégés par l'armée française, de nous traiter de vendus ! Nous, nous étions dans Rouen occupé". Malgré la pression britannique l'évêque pré- vient Warwick qu'il essaiera de sauver Jeanne.

Mais l'accusation tonne. Jeanne ayant dit : "Les vrais miracles, ceux qui font sourire Dieu de plaisir dans le Ciel, ce doit être ceux que les hommes font tout seuls, avec le courage et l'intelligence qu'Il leur a donnés", il lui est asséné que l'homme "est impureté, stupre, visions obscènes", qu'il est "l'ennemi, le seul ennemi", qu'il faut savoir distinguer "entre la charité, vertu théologale, et l'ignoble, le répugnant, le trouble breuvage du lait de la

tendresse humaine...". Pour l'éternel accusateur plus l'ennemi "est petit et fragile, plus il est tendre, plus il est pur, plus il est innocent, plus il est redoutable...". Contre l'homme, capable de faire face "sous la torture, l'humiliation et les coups", la haine éclate : "la chasse à l'homme ne sera jamais fermée...". Mais, comme il arrive souvent, croyant faire le portrait de Jeanne, l'accusateur fait le sien. Poursuivant l'ennemi dans l'âme de l'accusée, il en fait un portrait si intense, si chargé de passion que cette intensité, que cette passion même sont comme un aveu : ce portrait, c'est le sien. Comme il ne saurait en convenir il le projette sur les miroirs qui passent à portée et dont il a le pouvoir de se saisir, insatiable dans sa quête comme Don Juan dans ses conquêtes. Chaque âme broyée, chaque corps brûlé est comme un sacrifice offert en expiation pour ses propres péchés. Consciemment ou inconsciemment, il guette chez les victimes le surgissement du mal qui le ronge, lui, et qu'il reconnaît aussitôt. Lorsque, parlant de l'ennemi qu'il enveloppe dans son indéfectible vigilance, l'accusateur s'écrie : "Il lève les yeux vers cette image invaincue de lui-même... qui est son seul vrai Dieu", n'est-ce pas de lui-même que parle l'accusateur ? Cette image idolâtrique de soi qu'il croit reconnaître en Jeanne, n'est-ce pas en lui-même qu'il craint de la découvrir ? Anouilh fait de Jeanne le symbole intemporel de l'homme seul, résistant à l'oppression, sujet d'une traque sans fin dans l'histoire. Cette chasse-là qui, en effet, n'est jamais fermée, aura connu en notre siècle une extension, une intensité à la mesure de l'extension et de l'intensité du fanatisme idéologique et de sa contrepartie nocturne : le soupçon sur soi et sur les autres. Mais la Jeanne historique ne fait certes pas de sa propre image "son seul vrai Dieu". Jeanne refuse de renier ses voix par fidélité à Dieu et seulement par voie de conséquence, par fidélité à elle-même. "J'ai un bon maître qui est Dieu, c'est à lui que je m'attends de tout et non à aucun autre...". Ainsi s'exprime Jeanne dans les minutes du procès de Rouen. Et encore : "Je m'en rapporte à Notre-Seigneur...". L'accusateur d'Anouilh, dans sa haine de soi, opère un déplacement de sens. Il met dans l'âme de Jeanne ce qu'il y a dans la sienne. Peut-être.

Cauchon voudrait bien sauver Jeanne : "...J'ai beaucoup tué... Je suis las. Je ne voudrais pas, avant de mourir, avoir encore tué une petite fille. Aide-moi toi aussi". Jeanne ayant abjuré, il croit avoir gagné. Tout le monde est très content, même Warwick qui voit qu'il tirera de ce reniement plus de profit qu'il n'en eût tiré du martyr sur le bûcher. Tout le monde est très content sauf Jeanne qui se voit vieillir, blêmir, bouffir, radoter, s'arrondir, s'accommoder, vivre enfin, sauf Jeanne qui voit qu'elle ne sera plus Jeanne, qu'elle aura manqué sa mission qui était d'être Jeanne d'Arc, sauf Jeanne qui comprend le silence de ses voix comme le signe suprême de la suprême confiance divine en elle. Alors Jeanne renonce à son abjuration et reprend ses habits d'homme. "A mort la sorcière ! Brûlez l'hérétique ! A mort ! à mort ! à mort !". Jusqu'à l'instant ultime le règlement s'applique : "Une croix ! Une croix par pitié !" demande

Jeanne. "Pas de croix pour une sorcière" lui est-il répondu. Cauchon commande qu'on aille en chercher une. Sur place un soldat en fabrique une avec deux bouts de bois. Dialogue vigoureux : "Je te défends, l'homme". "Moi, je t'emmerde". Cauchon ordonne qu'on présente la croix à Jeanne. L'accusateur dit des choses terribles. Des aveux jaillissent du cratère qui gronde dans l'abîme. Cauchon soudain tombe à genoux : "Mon Dieu, pardonnez-nous". Puis selon l'indication de l'auteur, "le murmure de la prière des morts couvre tout".

Cette fois Jean Anouilh aura fait trembler les colonnes du théâtre. Mais la pièce n'est pas finie. Surgit Baudricourt qui proteste : "On ne peut pas finir comme ça, Monseigneur ! On n'a pas joué le sacre... Jeanne a droit à jouer le sacre, c'est dans son histoire". Cauchon ordonne qu'on détache Jeanne et qu'on lui apporte son épée et son étendard. Jeanne, "c'est l'alouette en plein ciel". Orgues, cloches, coups de canon, agenouillement de l'assistance : "Seule Jeanne est toute droite, appuyée sur son étendard, souriant au ciel, comme sur les images". A pleurer. A pleurer sur les folies et sur les grandeurs humaines. "Jeanne d'Arc, c'est une histoire qui finit bien !" dit le roi Charles parce que son sacre forme une belle image de l'histoire de France. Seulement, pour Jeanne, l'histoire s'est accomplie à Rouen où un certain 30 mai 1431 on a effectivement brûlé une inspirée de Domrémy qui avait bousculé l'armée d'occupation. Violence judiciaire : c'est quand elle s'arme de raison, de règles, de procédures, c'est quand elle obéit aux principes et s'institue en système, que la violence donne réellement sa mesure et là encore notre siècle aura montré ce que peuvent vraiment la dialectique philosophique et la puissance policière au service de la terreur.

"VOILÀ TOUT !" NON. PAS TOUT !

D'où il suit qu'il est à regretter que dans le quart de siècle qui a suivi "L'Alouette", Anouilh se soit appliqué à désespérer l'espèce humaine. Car d'"Ornifle" à "Oedipe ou le roi boiteux", en passant par "Les Poissons rouges", "Monsieur Barnett", "Chers Zoiseaux !", "L'Arrestation",... c'est plutôt la marée noire qu'il aura délivrée, avec une insistance dans le noir qui n'aura pas toujours échappé à la facilité et à la répétition. Certes, dans "Le Boulanger, la boulangère et le petit mitron", on trouvera, après des ruminations de sexe et de bile, un dialogue final qui pourrait ressembler à un acte de confiance conjugale. Adolphe et Elodie, sujets d'un cauchemar où ils sont victimes de Fessard-Lebonze chevauchant à la tête d'une bande d'Indiens pillards, attachés aux barreaux de chaque côté du lit, mourront en échangeant des propos tels que : "Je te demande pardon ma chère femme" et elle : "Je te pardonne mon bon homme. Tu as toujours été fidèle et doux... Moi j'ai toujours été heureuse avec toi. Heureuse et satisfaite de tout... J'aurais aimé t'avoir vieux. Je t'aurais bien soigné...". Apothéose. "Ils sont devenus très beaux tous les deux" indique le texte. De son côté Antoine dira dans "Cher Antoine" :

“Malgré la fatigue du voyage, nous ne pouvons pas nous offrir le luxe de perdre un seul de nos matins”. Certes ! Mais tout de même ! Trop de vaudeville, trop de personnages en chemise, au corps et à l’âme mal vêtus, parfois un peu interchangeable, sans beaucoup de raisons de vivre à transmettre, et c’est pourquoi Toto, attaché au bout du lit, bras en croix, est l’image de l’écartèlement contemporain des enfants entre leurs parents emportés au fil de dérives répétitives qui les laissent, en fin de compte, très encombrés et très ennuyés.

Un grand, Anouilh, oui, et qui aura montré sa capacité à se laisser porter par le sujet : avec Médée, il aura mis à jour les entrailles en fusion d’une humanité maléfique saisie par un destin sans rédemption ; avec Jeanne, la fidélité à ses voix et à elle-même d’une Antigone combattante très exercée dans l’art d’exciter jusqu’à la fureur la très vigilante sollicitude de ses accusateurs. Un grand, mais qui aurait peut-être pu mieux faire : mieux protéger son œuvre contre l’envahissement par des pièces de hargne et de dérision, parfois un peu mortifères, car il y en a qui donnent vraiment envie de fermer boutique et d’attendre que ça passe sans plus bouger.

“Voilà tout !” Hé bien non ! Certes on a compris. Anouilh lui aussi avait compris, ainsi que le montre cette confiance du curé au général dans “L’Hurluberlu” : “Dieu vous a comblé de ses dons. Force, intelligence, courage - quoi que vous prétendiez - vie aisée, famille heureuse (avec les quelques petits désordres qui sont le lot secret de toutes les familles) et vous êtes là, crachant le mépris, étalant le mal, abusant de ce redoutable talent qu’il vous a donné aussi, hélas ! de le faire drôlement. Etonnez-vous après, vous qui ne rêvez secrètement, je le sais, que d’être aimé, vous qui n’êtes que tendresse, que l’on ne vous aime pas...”. L’autoportrait ? Peut-être ! Sans doute ! Facilité d’une maîtrise du métier qui, hors des arrachements qu’imposent certains thèmes, aura entraîné Anouilh dans une ronde de personnages, figures multiples, parfois drôles, souvent terribles, facilité d’un

“Voilà tout” universel qui a fini par recouvrir de sa glu la vie sociale, par faire de la vie une pauvre, une débile dérive au fil de l’eau.

Or il est temps de se secouer avant la paralysie finale. Car ce “voilà tout” indéfiniment répété, répété comme si les personnages et l’auteur restaient à convaincre, indéfiniment à convaincre, comme s’ils soupçonnaient que non ! ça n’est pas tout ! qu’il y a des choses à côté desquelles ils sont en train de passer, qu’ils auraient mieux à faire de leur vie que ce gâchis soigneusement organisé grâce à des affaires de sexe, d’argent et de pouvoir très propres en effet à gâcher la vie, comme si l’auteur et les personnages en train de disparaître dans le marécage ne cessaient de se demander comment tout cela a pu arriver et ce qu’il aurait fallu faire pour que cela n’advînt pas ou advînt autrement, car manifestement leurs “voilà tout” cumulativement assénés n’auront pas épuisé la vie. Une part de leur vie, la part enfouie qui était au commencement et qui aura été asphyxiée au long cours du temps, cette part-là demande raison du sort qu’on lui aura réservé parce que cette part-là aussi demandait à respirer dans l’œuvre de Jean Anouilh et que l’air libre lui aura été refusé, en tout cas mesuré, très mesuré.

Voilà tout ? Non pas tout !

André LE GALL

Pour la documentation, on a eu recours au Dictionnaire des auteurs et au Dictionnaire des œuvres (Collection Bouquins). Les œuvres de Jean Anouilh sont publiées par les éditions de La Table Ronde et, pour la plupart, reprises en Folio. Les références renvoient donc soit à l’édition originale de la LTR, soit aux rééditions en Folio. Que les éditions de La Table Ronde soient remerciées pour l’autorisation qu’elles ont accordée à France-Forum de reproduire les textes qui figurent dans l’étude. La date d’une pièce de théâtre n’est pas toujours aisée à déterminer. La date ici mentionnée est celle soit de l’écriture, soit de la création, soit de la publication.

Les livres de nos collaborateurs et amis

Philippe SAINT MARC

“L’économie barbare”

Ed. Frison-Roche

Joseph ROVAN

“Histoire de l’Allemagne”

Des origines à nos jours

Ed. du Seuil

René LENOIR

“Mon Algérie tendre et violente”

Ed. Plon

Jean-Marie DOMENACH

“La responsabilité”

Essai sur le fondement du civisme

Ed. Hatier

LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SÉNART

Les Œuvres romanesques de **Jean Giraudoux** (suite). - Dieu, la N.R.F. et **José Cabanis**. - **Jean Dutourd** : Domaine public. - **Félicien Marceau** : l'Homme du roi. - **François-Régis Bastide** : L'homme au désir d'amour lointain. - **Bertrand Poirot-Delpech** : L'amour de l'humanité. - **Jean-Louis Curtis** : Le comble du chic. - **Violaine Massenet** : La part du sable. - **Dominique Rolin** : Le jardin d'agrément ; Le train des rêves. - **Béatrix Beck** : Moi et les autres. - **Michel del Castillo** : Rue des Archives.

Le second volume des Œuvres romanesques de Jean Giraudoux publiées dans la bibliothèque de la Pléiade sous la direction de M. Jacques Body (1), comprend *Les Aventures de Jérôme Bardini*, *La France sentimentale*, *Combat avec l'ange*, *Choix des élues*, *La menteuse*... Tous ces romans posent, au moment où éclate la grande crise des années 30, la question du bonheur. "J'indique ce qu'est le bonheur pour ceux qui ne le connaissent pas, dit Giraudoux dans *Combat avec l'ange*, paru en 1934. En Europe, ce n'est plus grand chose". Comment Jean Giraudoux rompra-t-il la vieille liaison qu'il a avec l'Europe, "avec le malheur", sinon en partant à la recherche de quelques îles heureuses, de quelques "débris de paradis"? Des *Aventures de Jérôme Bardini* à *Choix des élues*, la fugue est le thème commun à ces romans de la crise. Mais, chez Giraudoux, ils sont l'expression, aussi, de sa propre

crise. Une crise psychologique et morale, dit R.M. Albères dans sa thèse sur *L'Esthétique et la morale de Jean Giraudoux*. Crise déclenchée, certes, par la guerre, mais se prolongeant, se répercutant dans sa vie la plus intime.

Reginald, le héros de *La menteuse*, aspire à être en harmonie parfaite avec le monde, mais l'est-il avec lui-même ? "Il était, dit Giraudoux, l'homme idéal avant l'amour, l'homme idéal après l'amour. Pourquoi (entre) l'amour manquait-il ?". Qu'est-ce que l'Algérie ? demandait à un conscrit son capitaine instructeur. C'est là où il y a des zouaves, répondait le conscrit. Thibaudet se réjouissait de cette définition en ajoutant que, si l'Algérie, c'est là où il y a des zouaves, le roman c'est là où il y a de l'amour. Un roman de Giraudoux, c'est là où l'on parle de l'amour, c'est là où, le jonchant de fleurs, l'on en prépare le lit. Est-ce qu'on l'y fait ? Autre question que,

par voie de conséquence, posait Brasillach dans son feuilleton de l'*Action française* sur *Choix des élues*. "Est-ce un roman ?" Les romans de Giraudoux sont-ils des romans, ou, comme le suggérait Brasillach, des "ombres de roman". Pour Sartre, les objets, chez Giraudoux, sont des "formes substantielles" au sens aristotélicien du terme, les personnages, des "archétypes". M. Jules Brody, commentateur de *Choix des élues* dans le volume de la Pléiade, peut s'étonner. "Comment expliquer que, derrière l'univers romanesque de Giraudoux, on découvre le monde d'Aristote ?" On pense plutôt à la caverne de Platon. Si l'on y lisait des romans, ce serait des romans semblables à ceux de Giraudoux".

Vérifier l'irréel, c'est tout le programme de *Juliette au pays des hommes*. Mais comment, de l'irréel, tirer du réel ? En se réfugiant dans l'inactuel ? C'était le moment ou jamais, dans les heures troubles de l'entre-deux guerres, lorsque les orages s'accumulaient sur l'Europe et que l'œuvre de Giraudoux ne paraissait éclairée que par les couleurs d'un fragile arc-en-ciel. "On ne recommencera à aimer, écrivait Giraudoux dans *Combat avec l'ange*, que dans une Europe enfin pacifique". *La France sentimentale* a été le projet du grand roman devenu *Bella*. Sous ce titre, ont été publiés en 1932 des essais, des nouvelles, des préparations aussi bien de *Bella* que de *Siegfried et le Limousin*, non pas des laissés pour compte, mais des débris du paradis auquel Giraudoux aspirait. Dans *Visite chez le prince*, *Le couvent de Bella*, *Le Palais de glace*, *Mirages de Bessines*... la question du bonheur peut recevoir des réponses. Giraudoux, lorsqu'il a écrit *la France sentimentale*, s'est donné des vacances en rêvant à une Europe de paix qui rendrait toutes ses chances à l'amour et en jouant, comme il le disait, au romancier du dimanche qui soustrairait pendant quelques heures ses personnages à des intrigues "falsifiées et fatales". Ces scènes (beaucoup pourtant d'après-guerre) nous entraînent dans ce que Giraudoux a appelé "le beau carrousel de l'Europe telle qu'elle était avant 1914". *Le couvent de Bellita* évoque le lycée de Châteauroux où Giraudoux a engrangé toutes les provisions de son œuvre et d'où, en fait, il n'est jamais sorti. *Visite chez le prince* nous fait entendre, dans une Europe qui n'est qu'une caisse de résonance, le poétique dialogue entre le canton de Bellac et la principauté d'Aldtorf, minuscule reste des traités de Westphalie, sur l'éternelle question franco-allemande. C'est la seule question grave de l'univers, a dit Giraudoux, (avec celle du bonheur). Elle se résout ici en flirt délicieux.

Une remarque pour finir. Les notes des éditions de la Pléiade sont toujours à lire. Giraudoux fait entrer (p. 376) sa Malena du *Combat avec l'ange* dans un hôtel de la rue Cambon. Elle est "dévisagée, dit-il, par tous les habitués d'âge de Colombin". Ce Colombin a posé un problème à la savante annotatrice (M^{me} Goulding). Elle a consulté le Larousse du XX^e siècle (édition de 1932). Elle a lu : "Colombin : jeune homme à l'air innocent et naïf". Elle en a conclu que "les habitués d'âge de Colombin" de Giraudoux étaient des sortes de Chérubins. Colombin n'est en fait qu'un salon de thé de la rue

Cambon, récemment disparu. Il a été fréquenté par M^{me} Swann, et Max Jacob nous dit dans *le Roi de Béotie* que l'on y trouve les meilleures biscottes flamandes de Paris.

*
* *

La Nouvelle Revue Française a été créée en 1908-1909 par André Gide, Jean Schlumberger, Jacques Copeau. Copeau était alors complètement indifférent à la religion, Madeleine Gide ne voyait dans Schlumberger qu'un "protestantisme désaffecté". Quant à Gide... Jacques Rivière, le petit Rivière comme disaient les pères fondateurs, en était devenu rapidement le secrétaire. Ecrivant un livre sur *Dieu et la N.R.F.* (2) M. José Cabanis y voit affleurer "une petite source chrétienne née au pays du *Grand Meaulnes*... qu'Isabelle Rivière et Alain-Fournier font couler sourdement jusqu'au pays, où l'on s'en moquait, de la N.R.F."

M. Cabanis nous introduit dans ce pays par des détours sinueux le long desquels Alain-Fournier est entraîné, du théâtre des Bouffes parisiens, où sa maîtresse Madame Simone joue *le Secret* de Bernstein, à la Trappe de Sainte-Marie-du-Désert, près de Toulouse. Fournier est depuis longtemps chrétien "sans avoir le courage de l'avouer". Est-ce dans la Trappe de Sainte-Marie-du-Désert, où M. José Cabanis viendra plus tard voir son frère et où il évoquera le souvenir d'Alain-Fournier, qu'est née (ou a resurgi) la petite source ? Miracle si c'était vrai ! Le mariage de Jacques Rivière et d'Isabelle Fournier en 1907 la grossira d'eaux nouvelles. Le 1^{er} octobre 1909, Claudel dont les vers et proses de *l'Arbre* avaient émerveillé Rivière fait irruption dans le ménage. "Je suis Monsieur Claudel". Gide le compare, massif, sans cou, à un marteau-pilon. Claudel obligera le chérubin Rivière à faire ses prières, à aller à la messe. Il n'échappera à la terrible étreinte qu'en s'esquivant du côté de Gide dont son ami bordelais Lhote lui a fait faire la connaissance. "Gide vous perdra", rugit Claudel. Rivière présente Alain-Fournier dans le milieu de la N.R.F. où tout le monde est "exquis" et où les petits provinciaux sont éblouis. Isabelle Rivière mettra sa plus belle robe pour aller chez les Gide à Cuverville. Alain-Fournier a le nez trop pointu et l'esprit pas assez abstrait pour plaire à André Gide qui est "épaté" par le petit Rivière. Fournier publie *le Grand Meaulnes* dans la N.R.F., mais le compagnonnage de Péguy l'entraîne sur d'autres chemins. Rivière dit : "Il n'y a que moi qui aime Gide". Il se confie à lui. "Le christianisme est pour moi une éternelle tentation. Si j'y succombe, je serai encore plus impitoyable et plus cruel pour moi que Claudel. Quel délire de joie à traiter comme une misérable brute ce corps qui râle". Il dit encore : "Rien ne m'éloigne plus du christianisme que de m'y sentir trop disposé, ou d'y deviner la fin de mon anxiété". Le cas ne pouvait qu'intéresser Gide. Rivière publia à la N.R.F. en 1912 son essai sur la *Sincérité*, où il dit vouloir "jouir intellectuellement de tout soi", en 1913, son essai *De la foi*, avec un chapitre sur la difficulté de croire. A la Noël de 1913, il communiera dans la chapelle des bénédictines de la rue Mon-

sieur, salon spirituel où l'a emmené Isabelle et où fréquente tout le beau monde des *tentés* de la foi. "A la N.R.F. on est bien vu, dit M. Cabanis, tant qu'on reste tenté, mais loin de la Table Sainte".

Quand Jacques Rivière eut publié *De la foi*, "j'en ai assez, s'écria Schlumberger, la Revue va-t-elle passer pour catholique ?" C'était le moment où Roger Martin du Gard y faisait son entrée, traînant derrière lui, "vieux redoublant de philo" - ainsi se présentera-t-il dans sa *Correspondance générale* actuellement publiée (3) -, tous les relents du temps où Renan régnait. Mais il prenait la renaissance catholique au sérieux. Il écrivait à son ami Jean-Richard Bloch le 1^{er} août 1911 : "Il y a un milieu catholique qui n'est pas seulement le résidu, la phalange sectaire qui s'acharne à défendre un sépulcre. Il y a parmi ces croyants des jeunes hommes de valeur qui ont affronté avec une grande sincérité les objections qui te paraissaient définitives et qui les ont repoussées en connaissance de cause. Et ce ne sont pas des imbéciles. C'est bien là ce qui est inquiétant". La N.R.F. où Dieu, dit M. Cabanis, n'était pas "en odeur de sainteté" et où le Diable restait vigilant, s'ouvrait largement à Claudel. On y respirait dans un confinement de chapelle un grand appel d'air à la jeunesse. Toutes les puissances de vie y étaient accueillies dès lors qu'elles se coulaient, selon le mot de Copeau, dans "une forme parfaite". C'est Copeau lui-même qui écrivait à Agathon-Massis pour donner son adhésion aux conclusions de l'*Enquête sur les jeunes gens d'aujourd'hui*. La guerre éclatant, un reclassement de valeurs n'allait-il pas s'opérer ? La conversion de Ghéon, grand coureur de mauvais lieux, est un signe. M. Cabanis qui fait dans son livre la part du Diable a raconté dans un chapitre savoureux la traversée du désert d'Henri Ghéon. Gide, le suivant d'un bordel à l'autre, l'avait prévenu : "Un pas de plus, et tu deviens catholique". La guerre lui fit "sauter le pas", mais par la Politique. Ghéon avait publié dans la N.R.F., en 1909, *Foi dans la France* et, en 1910, *A la gloire de notre patrie*. La rencontre sur le front de l'Yser d'un héros, le lieutenant de vaisseau Dupouey, le convertit à l'Action française (Politique d'abord !) et, par le Syllabus, au catholicisme. Un souffle d'union sacrée passait alors sur la N.R.F. Ghéon écrivait à Gide : "C'est une chose grande, héroïque, superbe que l'enlèvement d'une tranchée". Gide ne disait pas non. Il s'abonnait à l'*Action française*, et Schlumberger sympathisait avec Maurras. Quand Rivière reviendra, à la fin de la guerre, de son camp de prisonniers et reprendra la direction de la revue, il s'opposera au "France d'abord" de Schlumberger, s'emploiera à démobiliser l'intelligence enrôlée par Massis et Maritain dans le parti du même nom et remettra à la mode les beaux mots d'avant-guerre d'*inquiétude* et de *sincérité*. Entraîné pendant l'épreuve sur les traces de Dieu où sa sœur Isabelle l'avait fait avancer, ne subissait-il pas maintenant ce que Charles du Bos a appelé l'éclipse de la grâce ? Il voulait "vivre" et "connaître toutes les femmes". "Ah, que les femmes sont intéressantes !", confiait-il à Mauriac riant sous cape. "Je me sens très loin de Dieu", écrivait-il à l'une d'elles, tout en écrivant à

son ami Lhote : "Je ne crois pas avoir jamais cessé d'être chrétien". Il meurt en 1925 en plein roman d'amour, et vulgaire. Martin du Gard, témoin professionnellement exact : "Jamais je n'ai vu une face de mort moins sereine, moins apaisée".

Isabelle Rivière a entamé sur sa tombe, comme sur celle de son frère Alain-Fournier qu'elle disputait à Simone, un procès en sainteté un peu bruyant. A-t-on pu croire perdue la petite source née au pays du *Grand Meaulnes* ? Mais, sous l'irruption en force de la grâce divine dans le groupe de la N.R.F. avec Ghéon, elle a, durant la guerre, continué de couler dans une "zone d'ombre" où M. Cabanis s'avance avec curiosité et où des rapports amoureux noués dès avant la guerre entre Jacques Rivière et la femme de Gaston Gallimard se doublent de la relation ambiguë entre Isabelle Rivière et Jacques Copeau. Isabelle se sent auprès de son mari volage "une mère tendre et triste", et c'est vers Copeau qu'elle se tourne en essayant de l'amener au ciel, comme tous ceux qu'elle aime. Ne l'a-t-elle pas trop aimé ? Elle entreprend aussi, dans son délaissement, la conversion de Gide, mais Gide, d'abord intéressé, l'éconduira un peu sèchement. A Copeau, elle peut annoncer "le temps où il verra Dieu". Il est proche. La paix retrouvée, la petite source qui aurait pu se perdre dans le terrain "marécageux" (le mot est de Copeau) de la N.R.F. réapparaîtra. A Meudon, chez Maritain, dans un autre milieu, il y a alors un grand mouvement de conversions : Maurice Sachs, Cocteau... "Comme c'est amusant de devenir des saints", s'exclamait Robert Honnert. Le terrible abbé Altermann, lui-même converti, règne sur la chapelle des bénédictines de la rue Monsieur. Il impose à ce salon de piété une discipline où le jeu avec Dieu n'a pas sa place. Isabelle Rivière y entraîne Copeau. Martin du Gard, toujours fureteur, a aperçu un petit crucifix sur la table de nuit de celui-ci qui écrit à Claudel qu'il ne peut "vivre sans la foi". Copeau communiera à la Noël 1925. Isabelle Rivière lui avait prédit qu'il était fait pour aimer Dieu. C'est alors, autour de lui, une bourrasque de sainteté : maîtresses, bâtards, sont dans un même souffle, aspirés vers le ciel.

De la petite source c'est un jaillissement de ruisseaux. L'abbé Altermann, rabatteur de Dieu, envoya Jacqueline Rivière, la fille d'Isabelle, à l'abbaye des bénédictines de Dourgne, non loin de Toulouse. M. José Cabanis a décrit Dourgne dans une page de son journal *Les profondes années* : "La Montagne Noire est toute proche, d'où descendent des ruisseaux. Les prés sont toujours verts au cœur même de l'été. On est à l'écart des grandes routes, et la paix est grande dans la vallée où l'on voit les deux monastères", celui des femmes, Sainte Scholastique, et celui des hommes, En-Calcat. La petite source née, peut-être, à la Trappe de Sainte-Marie-du-Désert, où Alain-Fournier passa une nuit en 1911 à l'occasion de manœuvres militaires, étend ses eaux, ici, dans un site riant, porte du Paradis. Isabelle Rivière est venue y finir ses jours, "Retirée", écrit M. Cabanis, dans le monde fait de poésie, de souvenirs, d'enfance préservée qu'avait révélé, sinon créé, *Le Grand Meaulnes*", elle y a vécu

trente-quatre ans. De la Trappe à Dourgne, M. Cabanis ne semble nous avoir entraînés dans les flâneries de son parcours critique à travers le VII^e arrondissement de Paris, où la N.R.F. a son gouvernement, que par un détour savamment préparé. Nous livrant un secret, il nous a dit, dans son Journal, qu'il a commencé sa vie à Dourgne, c'est là même où Isabelle Rivière a achevé la sienne, et de Dourgne à Sainte-Marie-du-Désert, il nous fait remonter, dans un aller-retour spirituel, vers la petite source chrétienne qu'Isabelle Rivière et Alain-Fournier ont captée pour en abreuver par dérivation un territoire de mission littéraire parisienne. Lui-même, enfant, il y a puisé l'eau de sa foi. Toujours ainsi, d'un de ses livres à l'autre, M. José Cabanis se lance à l'aventure sur des chemins, semble-t-il, de rencontre, mais dont le tracé n'est que celui de ses itinéraires personnels, nous ramenant vers ce que Sainte-Beuve, son maître, a nommé "le point le plus reculé du cœur", où c'est lui que l'on retrouve.

*
* *

M. Jean Dutourd a recueilli ses articles de critique du *Point* sous le titre *Domaine public* (4). C'est dire qu'il ne traite pas dans ces articles de la littérature actuelle. Tel Saint Polycarpe, M. Dutourd pourrait crier à Dieu : "Dans quel siècle m'avez-vous fait naître !" Il n'est pas content de son temps, et il ne le cache pas. Mais les écrivains dont il parle dans *Domaine public* n'y sont pas tous encore tombés. Ainsi Giono, Mauriac, Léautaud, Alexandre Vialatte, ... Au moins sont-ils entrés dans l'éternité, et M. Dutourd se sent de plain pied avec eux. Il évoque le temps où Sainte-Beuve pouvait "s'étaler dans d'immenses feuilletons du *Moniteur* ou du *Constitutionnel*". C'était le temps des *Rez-de-chaussée*. Le critique, titulaire d'une concession, balayait devant sa porte, sans que quelqu'un osât lui contester sa place, il avait pignon sur rue, il avait dans la république des lettres un droit de bourgeoisie. Ces critiques ont disparu avec leurs privilèges. Les derniers ont été Emile Henriot, Pierre-Henri Simon, Robert Kanters... Aujourd'hui la mode dans les journaux "franglais" est au *flash*. M. Dutourd, à la faveur d'une lecture, fait chaque semaine dans son hebdomadaire au titre bien choisi, le *point*, dans un article très court sur tel ou tel auteur. La critique de M. Dutourd, faute de pouvoir être celle du rez-de-chaussée, est celle de la lucarne. Du rez-de-chaussée à la lucarne, le point de vue sur la littérature n'a pu que changer. A peine la lucarne s'ouvre-t-elle qu'elle se referme. On voit d'en haut, mais vite. C'est la critique du coup d'œil. Une critique de journaliste. M. Dutourd ne la méprise pas. N'est-ce pas Diderot qui l'a inventée ?

C'est de la critique de commande, certes, et M. Dutourd s'y met, dit-il, en rechignant, mais, ajoute-t-il, "le miracle habituel se produit aussitôt, les idées naissent des mots que je trace... La critique littéraire devient aussi imprévue et apparemment paradoxale que l'imagination romanesque". Flaubert disait que "l'on fait de la critique quand on ne peut pas faire de l'art, comme on se met

mouchard quand on ne peut pas être soldat". Sans doute faisait-il allusion à la critique de dénonciation où beaucoup de vils folliculaires se sont illustrés, encore de nos jours. Barbey d'Aurevilly comparait le critique de rez-de-chaussée à un concierge dans sa loge, dénonciateur ou obséquieux selon le besoin. Flaubert tranchait : "La critique est au dernier échelon de la littérature après le bout rimé et l'acrostiche". Mais qu'est-ce qu'un critique ? A cette question, Jacques Brenner, aussi bon critique que bon romancier, répondait récemment avec simplicité : "C'est un écrivain". Le critique est bon ou mauvais selon, dit Brenner, qu'on prend du plaisir ou non à le lire. Quelle différence y a-t-il entre le romancier et le critique ? Brenner apporte encore une réponse. L'un s'inspire de *choses vues*, l'autre de *choses lues*. Le sujet (pour le critique, un livre) n'est que prétexte. Il ne faut pas attendre du critique un compte-rendu, un résumé. Il n'est pas fait pour dispenser de lire. Ce qui l'intéresse, c'est d'engager avec le lecteur une conversation sur le livre, ou à côté du livre, l'auteur du livre-prétexte dût-il s'effacer, voire apparaître entre eux comme un intrus.

Sainte-Beuve estimait que la critique n'est qu'une forme particulière pour produire ses sentiments sur le monde et la vie. Chez M. Dutourd, sous le romancier, comme sous le critique, il y a ce moraliste. Mais un moraliste qui n'a rien de morose, un moraliste gai. Ses articles sont écrits dans l'allégresse sur des livres lus dans l'émerveillement. Autant de remèdes contre ce que M. Dutourd a appelé dans un précédent recueil "les dégoûts de la vie". Il trouve à rire même en nous parlant de Kafka ou de Brecht qui ne passent pas pour folichons. Lorsque Kafka lisait *Le Procès* avec ses amis, à Vienne, nous apprend-il, ils étaient tous pliés en quatre. Il compare *Maître Puntilla et son valet Matti* au *Mariage de Figaro*. Brecht entremêlait ses sermons de couplets d'opérette. Les bons livres, les bonnes pièces ont la vertu d'engendrer la bonne humeur et, par voie de conséquence, la saine morale. M. Dutourd nous fait partager sa joie de lire et d'écrire. Il ne sait pas ce que c'est que la difficulté de communiquer, tarte à la crème de la mauvaise littérature. Penser clair, écrire droit, c'est sa ligne de conduite.

*
* *

M. Félicien Marceau, quand il écrit un roman, s'y poste dans un coin comme pour en surveiller le déroulement et en épier les personnages. C'est chez lui une vieille habitude de romancier-espion. Il se cache mal et on le découvre très vite, car il ne se retient pas d'intervenir dans son histoire, donnant des conseils, finissant même par s'impliquer dans le roman auquel il assiste, au point, parfois, d'en devenir l'un des personnages. Ainsi l'avons-nous vu dans *Les passions partagées*, abandonnant rapidement son incognito, révéler qu'il est avocat et épouser la grand-mère de son héros. Il réédite aujourd'hui *l'Homme du roi*, un roman de jeunesse commencé en 1943 et publié en 1952 (5). C'est un roman sur le pouvoir, comment on le prend (ou comment il s'offre), comment il change un homme. Cependant, M. Marceau que l'on

sent présent, dans son coin, à chaque page, pour une fois dissimule bien son identité, se garde de se manifester trop, et il faut attendre le dernier chapitre pour qu'il jette enfin le masque. L'auteur du roman que nous lisons et derrière lequel il s'est caché est le secrétaire de l'homme politique qui en est le héros, un aimable dandy, fils de banquier un peu véreux, devenu premier ministre de son petit pays quelque part en Allemagne au temps où il y avait des Allemands. Aussi, bien placé pour écouter aux portes, fouiller dans les dossiers, se glisser sous les lits, il surprend tous les secrets, et le livre que lui fait écrire M. Marceau peut se lire comme un chapitre d'histoire. Mais M. Marceau lui a soufflé un projet : montrer dans un roman devant servir d'exemple comment font les ennemis du peuple pour s'emparer du pouvoir et s'y maintenir. L'histoire commence en 1921 et se termine en 1939. Force est alors de constater que le pays est prospère, le chômage supprimé, la paix assurée (oui, en 1939 !). Le beau projet a avorté. S'identifiant au personnage qu'il n'avait mis dans son roman en liberté surveillée que pour le prendre en défaut au bon moment, l'homme de paille de M. Marceau a écrit au lieu d'un livre de haine "un livre qui est un roman d'amour avec le pouvoir". M. Marceau en tirera une leçon de politique. Il n'y a pas d'idées ni de droite, ni de gauche. Au gouvernement, les idées, quand elles réussissent, c'est qu'elles n'ont plus de parti. Rencontrant un jour des années 50 mon bon maître Georges Pompidou sur le trottoir de la rue de Solférino, après l'avoir quitté à Marseille dix ans auparavant, il me presse de questions. "Est-ce que vous écrivez ? Que lisez-vous?". Sans me laisser le temps de répondre : "Connaissez-vous Félicien Marceau ? Avez-vous lu *l'Homme du roi* ?" Professeur de lycée devenu maître des requêtes au Conseil d'Etat, pressentait-il dans ce livre son avenir ? M. Marceau en tire aussi une leçon de morale. Les institutions corrompent-elles les hommes ? Le pouvoir est un venin, a dit M^{me} de Staël. "Il n'y a pas de pouvoir sans passion, sans amour, dit M. Marceau, pas d'amour sans grandeur". Le pouvoir grandit l'homme, il le rend bon. Rudolf Malcar, "noceur et pilier de bar", en accédant au pouvoir a été transformé.

Il faut quand même se poser la question. Comment cela s'est-il fait ? "Il n'y a pas de méthode pour s'emparer du pouvoir. Il y a le hasard". Ou le destin, c'est tout comme. Rudolf est l'amant de Frieda, une jeune femme de la bonne société. Un petit ambitieux, Larsen, fils de concierge, veut se pousser dans le monde ; pour s'y pousser, il pousse Rudolf, le fils du patron de son père, qu'il a pris pour modèle. Frieda devient l'amie, puis la maîtresse du prince héritier. Mais un amant, est-ce nécessaire ? demande M. Marceau. Un lien de vraie amitié s'établit entre le prince et Rudolf à travers Frieda. Un beau matin, le prince devenu roi, on gouvernera, tous ensemble, le pays. Ce n'est pas un parti qui a pris le pouvoir. C'est une petite bande amicale à qui le pouvoir s'est donné. Comme dans une partie de plaisir ? Par un coup de destin. "Il rôde autour de nous, inconnu". M. Marceau a pour habitude de laisser aller ses romans en liberté même en les tenant à l'œil. Mais, ici, le roman lui

échappe - mettons, semble lui échapper. C'est une aventure étrange, mais délicieuse. "Rudolf n'a pas conscience de ce qui le mène". Il marche la nuit dans des rues désertes aux côtés de Frieda. Soudain, à la page 95 du récit, il a, dans un brusque tournant de sa destinée, une révélation. Coup de destin, ou de grâce ? "Ma jeunesse disparaît. Voici le temps de la force". "Quelle minute, note M. Marceau comme tapi derrière un pilier de cathédrale, ici sous une table de bar, quelle minute dans la vie d'un homme que celle où il reconnaît sa passion véritable !" Rudolf l'a reconnue parce qu'elle s'est imposée à lui. M. Marceau n'a laissé d'autre liberté à son héros que celle d'accueillir la grâce.

Roman de politique pragmatique et de formation morale se déroulant dans une atmosphère de principauté gobinienne sur un rythme stendhalien vif et sec, où certains personnages (tel le banquier Malcar, le père de Rudolf) sont traités dans un style savoureux de caricature montherlantienne, *L'Homme du roi* offre, dans son arrière-plan, un fond de sentiments, un composé un peu estompé de tendresse, de nostalgie, de gaîté. Le roman s'y attarde, ralentit sa marche, regarde en arrière, se prend à rêver. Il dessine un léger tracé où des notations brèves, à peine indiquées, marquent des repères, mesurent le temps, jalonnent les étapes d'une éducation sentimentale. Les jeunes gens de M. Marceau, passionnés pour l'Etat, ont un esprit de bande. Ils brûlent leur vie à son service, mais ils en recueillent les cendres pour ranimer le petit feu de leur amitié, de leur complicité, de leur camaraderie. *L'Homme du roi*, roman à deux vitesses, se déroule sur deux étages. On passe de l'un à l'autre dans un mélange de plaisir très aigu où c'est l'intelligence qui jouit, et d'une sorte de joie très douce, un peu mélancolique, une berceuse pour le cœur.

*
* *

Saisi par la politique (est-ce au sens où M. Le-Trouhadec l'a été par la débauche ?), M. François-Régis Bastide n'a, depuis les années 80, plus rien publié. Il nous avait déjà dit dans son dernier livre lancé d'un îlot suédois comme une bouteille à la mer, *L'enchanteur et nous* (6), que "la politique l'obsédait et que c'était à cause d'elle qu'il n'écrivait plus de romans". Dans *La Fantaisie du voyageur* (7), publiée en 1976, et dans *L'enchanteur et nous*, publié en 1980, il ne faisait, rêvant sa vie, que mêler autobiographie et fiction. Comment fallait-il prendre ces livres ? Romans ou mémoires ? Sous-lieutenant de spahis dans l'armée Rhin-et-Danube en 1945, presque ministre à Sarrebruck en pays occupé, M. François-Régis Bastide paraissait dans la *Fantaisie du voyageur*, tel son héros favori, Lucien Leuwen, prêt pour tous les honneurs, voire toutes les responsabilités. Allait-il se perdre dans la réussite factice que lui procurerait le roman parisien frivole et potinier ? On lui avait fait la réputation d'"un écrivain de charme". Il protestait dans *L'enchanteur et nous* où il recueillait les prophéties apocalyptiques d'un politicien socialiste suédois à la retraite, tout en racontant son engagement dans une campagne électorale pour

M. François Mitterrand. Il avait trouvé en lui un autre héros favori, héros de roman aussi selon François Mauriac, que M. Gabriel Matzneff comparait à Fabrice del Dongo. Est-ce sur ses pas qu'il voulait continuer de rêver sa vie ? Presque ministre à Sarrebruck, en 1945, il était nommé en 1981 ambassadeur à Copenhague, sur les bords de cette Baltique où, de l'autre côté, à Stockholm, Gobineau, avant lui, avait poursuivi son propre rêve et écrit ses *Pléiades*. Fut-il nommé ensuite à Magdebourg, capitale du petit royaume de Villavonie ? D'après l'annuaire diplomatique, M. Bastide a occupé le poste de Vienne. Il rapporte aujourd'hui de ses ambassades tant réelles qu'imaginaires, après treize années de silence, un livre que son éditeur intitule roman, *L'Homme au désir d'amour lointain* (8).

Lorsqu'il quitta Magdebourg où il déclare avoir représenté la République française auprès de la Reine de Villavonie, s'appêtant à revenir à Paris, où, dit-il, il ne connaissait plus grand monde et où il risquait d'être oublié, on lui donna le conseil d'écrire à nouveau un roman, mais "pas un roman d'ambassades, de conférences internationales et de salons". *L'homme au désir d'amour lointain* peut cependant, au prime abord, paraître tel : un roman-chronique. De nombreux personnages s'y reconnaîtront, tous les faits ne sont pas inventés, M. Bastide nous en prévient. Il demande : "A quoi sert un ambassadeur ?" Il rêvait, quand il est arrivé à Copenhague, d'adresser à Paris des dépêches très littéraires où il manifesterait non seulement ses dons d'écrivain mais où il débattrait des grands intérêts de la politique internationale. Déjà, en leur temps, on reprochait à Henri Beyle, et même à Chateaubriand, de se mêler dans leurs dépêches de ce qui ne les regardait pas. Chateaubriand, pour se défendre, écrivait de Berlin à son ministre, Pasquier : "Je ne vous ai point parlé selon l'usage, des réceptions, des bals... Je ne vous ai point fait de petits portraits, d'inutiles satires ; j'ai tâché de faire sortir la diplomatie du commérage". La reine de Villavonie pose cette question à M. Bastide : "Etes-vous venu me vendre des automobiles, des médicaments et des chiens d'aveugle ?" Un ambassadeur n'est-il aujourd'hui qu'un voyageur de commerce ? La principale occupation de l'ambassade de M. Bastide à Magdebourg a été la préparation, l'organisation et la tenue de ce qu'il appelle "la conférence". Quel en était le sujet : les médias, la drogue, les droits de l'homme, la réduction des armements nucléaires, il n'importe ? M. Jacques de Bourbon-Busset, autre écrivain diplomate, a raconté naguère dans un roman, *La Grande conférence* (9), comment une négociation autour d'une table ronde se réduisait à une opération de mathématiques avec des figures, des traits et des points. Le sujet ne fournit qu'un schéma. M. Bastide dit qu'une conférence est faite pour parler. Il ajoute : "Il y a un redoutable problème d'algèbre à résoudre. Le vainqueur est celui qui le premier a trouvé. Peu importe si la solution ne concerne en rien le sujet de la conférence". De M. de Bourbon-Busset à M. François-Régis Bastide, les conférences ont continué à se dérouler dans le même vide abstrait. "Les diplomates, conclut M. Bastide, sont des automates bien inutiles".

Mais ce roman pose une autre question que celle assez dérisoire "à quoi sert un ambassadeur ?". M. Bastide se rappelle la question posée par le prince André dans *Guerre et paix* sur Natacha : "Pourquoi est-elle heureuse ?". Ebloui, fasciné par la reine de Villavonie lorsqu'elle lui est apparue enveloppée dans son manteau de mystère, il se pose cette question : "Pourquoi Regina Ilma, est-elle malheureuse ?". *L'homme au désir d'amour lointain* ne pose en fait qu'une seule question, et c'est une question sur l'amour. Y a-t-il un choix à faire, à travers l'amour, entre bonheur et salut ? Comment concilier l'un et l'autre ? L'ambassadeur de France en Villavonie n'est plus obsédé par la politique, mais par l'idée du jugement dernier. "Faisons-nous le mal ? Quel mal avons-nous fait ? A qui avons-nous fait du mal ?" demande Regina Ilma à son amant. Est-elle, dans sa double personne, femme plus que reine ou reine avant d'être femme ? Elle règne sur un pays situé dans une carte de géographie imaginaire entre la Vénétie, la Styrie et l'Istrie, en un lieu historique où Stendhal nommé consul à Trieste avait pressenti qu'"on touche à la barbarie". Elle a recueilli le précieux débris de cet empire austro-hongrois sur le modèle duquel elle voudrait reconstruire l'Europe. Femme, mais reine en qui s'incarne une tradition de civilisation, chargée d'antiques devoirs, elle ne peut être pour le trop humain ambassadeur de France en Villavonie que la princesse lointaine chantée par le troubadour Jaufré Rudel. Il y a dans le roman français, de Gomberville et de son *Polexandre* au Giraudoux de *Suzanne et le Pacifique*, un mythe de l'île où l'amour, le bonheur, la mort dressent, dans la solitude, leurs figures éternelles et posent leurs interrogations à la grande quête humaine. M. François-Régis Bastide, dans son dernier et suprême chapitre, conduit ses amants dans une île, et c'est là que, se mettant soudain à écrire son roman à la troisième personne, passant du "je" au "il", comme s'il se détachait de lui-même, peut-être signifie-t-il que commence, au moment où il semble finir, le vrai roman, celui où la vie n'est plus ni vécue, ni rêvée, mais transcendée. M. François-Régis Bastide nous avait prévenus, au début de son livre, qu'il essaierait de "se débrouiller un peu dans toutes ses petites histoires", songeant, s'il ne réussissait pas dans sa mission terrestre en Villavonie, qu'il pourrait terminer ses jours préfet à Mende. *L'homme au désir d'amour lointain* nous entraîne, bien au-delà de toutes les "petites histoires" de M. Bastide, dans une aventure qui a d'autres prolongements. Il faut l'y suivre.

*
* *

M. Bertrand Poirot-Delpech a entrepris d'écrire, de *La Folle de Lituanie à L'Eté 36* et au *Golfe de Gascogne*, une "légende du siècle". *L'amour de l'humanité* (10) en sera-t-il le dernier chapitre ? M. Poirot-Delpech n'est-il pas encore dégoûté de ce siècle dans lequel il s'est trouvé précipité (à la faveur de quel égarement ?) de son tranquille VI^e arrondissement parisien ? L'un de ses compères, M. Bernard-Henry Lévy, a pu se présenter dans son essai *La Barbarie à visage humain* comme "l'enfant naturel d'un couple diabolique, le fascisme et le stali-

nisme". M. Poirot-Delpech ne peut se parer d'une ascendance aussi prestigieuse. Romancier, il ne peut que s'inventer de faux papiers. Ainsi nous offre-t-il dans *L'amour de l'humanité* la carte de visite du personnage auquel il a délégué le maximum de ses nostalgies et de ses aspirations. "Moi, Aurélien des Herblais, petit-fils d'un normalien intégriste, fils de communistes repentis..." C'est modeste. Aurélien pour fuir le confort de son nid bourgeois s'est échappé en Bosnie-Herzégovine. Par amour de l'humanité. L'amour de l'humanité, c'est ce que Péguy a appelé *l'humanitarerie*. Aurélien (ou M. Poirot-Delpech) n'a pas voulu manquer une aventure dans laquelle tous les intellectuels en mal d'être vont raviver sous des soleils exotiques leurs pâles couleurs. Mais l'expédition humanitaire de M. Poirot-Delpech a-t-elle eu pour motif l'amour du prochain ? Ou simplement une envie de professeur de morale de "savoir pourquoi en 1992 les gens se dévouent" ? Ou bien n'a-t-elle répondu qu'au besoin de se faire une santé ? Ou encore n'est-elle que la promenade esthétique-romanesque d'un dandy à l'affût de ces "choses insupportables" qui ont toujours excité la curiosité des personnages de M. Poirot-Delpech et mis dans des existences de bourgeoisie paisible un appétit de drogue interdite ?

Si M. Poirot-Delpech se laissait aller à sa pente naturelle d'enfant gâté par tous les dons, il n'écrirait comme M. Jean d'Ormesson, autre enfant gâté, que des romans pleins du bonheur de vivre. Mais il veut se le défendre, et c'est pourquoi nous le voyons traîner, de l'un de ses romans à l'autre, un long remords. Dans *L'amour de l'humanité*, c'est celui qui ronge l'humanitaire des Herblais d'avoir, par amour d'un prochain choisi le plus loin possible de lui-même, abandonné en France sa femme et sa petite-fille. Il quêtait en Yougoslavie une bonne conscience. Il n'y exporte que sa mauvaise conscience. Le spectacle de désolation et d'abomination que lui offre ce pays n'est pas fait pour le rasséréner. La barbarie y découvre un visage trop humain pour lui inspirer l'amour de l'humanité. La démocratie y a des relents trop âpres pour s'accommoder, comme aurait dit Lucien Leuwen, de sa façon de sentir. "La catastrophe commence aujourd'hui", s'est écrié le 11 novembre 1918 Paul Bourget. M. Poirot-Delpech assiste dans les débris de l'empire d'Autriche-Hongrie à l'instructif déroulement de cette catastrophe. C'en est peut-être le dernier acte. Après avoir fait en 14 la guerre pour les Serbes, ne va-t-on pas la faire contre eux ? Dans *L'Été 36*, M. Poirot-Delpech (ou l'un des personnages de son roman) avait déjà observé de la terrasse d'un manoir breton sur la Rance, d'où le point de vue était bien agréable, que l'Europe était "fichue". Simple anticipation...

Du Dinard de 1936 au Doboï de 1992, M. Poirot-Delpech nous a fait accomplir en un demi-siècle un itinéraire européen pour nous rapprocher de son terme fatal. Mais cet itinéraire comporte un retour, et le dernier chapitre de *L'Amour de l'humanité* nous ramène heureusement aux bords de la Rance, dans le manoir breton qui n'a pas changé et où l'on continue de disputer autour de la table familiale des deux façons de manger les crus-

tacés. Est-ce là le point de fixité, le môle de tradition et de sécurité auquel se rattache M. Poirot-Delpech pour se permettre ses excursions dangereuses ? Le charmant grand-père "Action française" d'Aurélien des Herblais a giflé Léon Blum en 1936 aux obsèques de Jacques Bainville. Aurélien des Herblais se retrempe dans sa famille avoue ne pas en "détester les péchés". Le dernier chapitre de *L'Amour de l'humanité* marque-t-il le retour de l'enfant prodigue ou, simplement, une manière de se recharger en provisions pour de nouveaux départs. "Quand tout cela finira-t-il ?" interroge le charmant grand-père, citant non pas Maurras, mais Montherlant. M. Poirot-Delpech s'obstine à vivre fâché avec le bonheur et il est insatiable de catastrophes. Il a encore six ans devant lui pour terminer en beauté sa "légende du siècle".

*
* *

La province existe-t-elle encore ? M. Jean-Louis Curtis nous en a annoncé la fin dans son roman *La Quarantaine* écrit il y a un quart de siècle. Elle est le fondement de ce que Giraudoux a appelé "la France sentimentale", et il manquera à la littérature française l'une de ses composantes essentielles lorsque le dialogue de la Province avec Paris aura cessé. M. Jean-Louis Curtis semble vouloir en prolonger l'existence dans les cinq nouvelles publiées sous le titre *Le comble du chic* (11), mais c'est dans des "îlots" très momentanément préservés. Rapa, à l'extrême bout de la Polynésie française, serait-il l'un de ces îlots ? La télévision nous y montrait récemment des dames indigènes endimanchées, comme il y a cinquante ans à Marvejols pour aller à la messe de onze heures, et elles soupiraient en parlant de Paris. M. Curtis ne nous emmène pas si loin. La province française continue d'exister à Rapa, mais aussi, peut-être, à Orthez.

Un témoin nostalgique de la douceur de vivre, Léopold Follion, gracieux octogénaire dont nous avons fait la connaissance dans un précédent roman de M. Curtis, *Le temple de l'amour*, s'y adresse à quelques jeunes gens de son entourage : "Vous ne connaissez pas votre bonheur d'habiter une ville assez loin de Paris, assez ancienne et assez préservée pour pouvoir se dire encore provinciale et pour avoir gardé le charme de la province d'antan". Les premiers signes de la disparition de la province étaient apparus dans *La Quarantaine*, lorsque des immeubles en béton commencèrent à s'élever dans des parcs d'hôtels particuliers et les automobiles à se garer dans les rues. La province est conservée à Orthez dans ce que M. Curtis nomme le Vieux Quartier, non seulement dans l'aspect de ses maisons et de ses rues, mais dans "ses usages séculaires, sa politesse surannée, son respect des valeurs bafouées partout ailleurs". Il émane de ce reste de province, de ce "morceau d'histoire", le parfum de civilisation d'où il tire sa distinction. Le "comble du chic" est d'y pénétrer, d'y être reçu. Ce ne peut être que dans le salon d'Emilie Dalban, le "petit monde clos" où n'entre que ce qu'il y a de mieux, ou du moins ce qu'Emilie Darban croit être ce qu'il y a de mieux. Elle a besoin, dit M. Curtis, de "croire que tout ce

qui la touche est merveilleux et que les autres le croient". Il y a en Emilie plus de Guermantes que de Verdurin, mais c'est une Guermantes de sous-préfecture au temps de Balzac ou, disons, d'Anatole France. M. Curtis continue, de livre en livre, à écrire son "histoire contemporaine". Il exerce sur ce salon par l'intermédiaire d'un artiste un peu bohème, expert comme lui en science de psychologie mondaine, un pouvoir de raillerie légère. Il lui permet de garder ses distances à l'endroit du monde qu'il peint; tout en restant son complice.

On prend beaucoup de plaisir, un plaisir à la fois moussoux et acide, à ces scènes morales et critiques, mais elles s'insèrent dans l'agonie d'une société qui coïncide avec une fin de monde, et c'est pourquoi, si la province subsiste dans ce Vieux quartier, ce ne peut être qu'à l'état de "réserve". Il est conservé, mais artificiellement. Le parfum de civilisation en est évanoui. M. Jean-Louis Curtis, dans *Le Temple de l'amour*, nous a entraînés naguère dans une autre de ces enclaves bénéficiant, au milieu d'un monde déjà barbare, du même régime d'extra-territorialité. Les jeunes gens que M. Curtis réunit ici autour de Léopold Follion affirment vouloir maintenir leurs traditions. Mais ils n'aspirent pas à vivre noblement des rentes spirituelles de leurs aïeux. Ce ne sont dans le Vieux Quartier que des figurants. Ils ont pris place, en fait, dans le train du siècle, ils préparent l'E.N.A., ils veulent "réussir". Prêts à désertir la province, ils ont à Paris une tête de pont, mais jetée sur quel abîme. Ils ont formé un club de haute sélection où, pour être admis, il faut non seulement être bien nés et très diplômés, mais très beaux. A quoi bon ! Il se célèbre dans ce club-chapelle les mystères initiatiques propres à toutes les fins de civilisation. C'est dans ces célébrations ésotériques d'aristocratie décadente que M. Curtis voit culminer "l'aspiration universelle au chic perceptible à tous les échelons sociaux", dont il a poursuivi l'analyse dans ses cinq nouvelles de bas en haut d'une société presque entièrement gangrenée par l'esprit d'un siècle moribond. La province démantelée n'est plus qu'un faux rempart. Ainsi, M. Curtis nous a-t-il conduits, à travers son Histoire contemporaine, sous le couvert d'un sursis donné à ce semblant de province, au terme fatal. Apothéose ou apocalypse ?... Posant la question, il y répond. Ces nouvelles, où l'ironie s'est faite caressante, sont des *contes cruels*. Sous Anatole France y perce Villiers de l'Isle-Adam.

*
* *

M^{me} Violaine Massenet a, dans son premier livre, les *Familiers de l'ange* (12), arrangé en roman des souvenirs familiaux. "J'ai mis longtemps à liquider l'enfance, y écrivait-elle, elle durait, elle s'installait. Je n'en finissais pas d'y revenir, d'y faire des haltes prolongées". *Le Voile* (13), *La part du sable*, son dernier roman (14), sont encore de ces revenez-y, de ces haltes. Mais *La part du sable* semble être un adieu pour ne plus revenir. Quitter le monde, est-ce, dans ce roman, quitter l'enfance ?

M^{me} Violaine Massenet a placé son œuvre naissante sous l'invocation du roman oublié, retrouvé, de l'un de ses oncles, *Le Cœur anachronique*. "Il l'avait écrit, dit-elle dans *Les Familiers de l'ange*, non pas avec l'excès ou le trop-plein de sa vie, mais avec le trop-peu, avec le souffle qui manque". Il y a dans *Le Cœur anachronique*, où Proust et Alain-Fournier composent un étrange mélange, la distance, pour ne pas dire l'obstacle, que le roman d'analyse de tradition classique a toujours placé entre l'amour et son assouvissement. Au moment où cet obstacle peut être levé, la jeune fille aimée est fiancée, et "elle disparaît". Dans *Le voile*, même disparition, même impossibilité physique de l'amour. Charles invoque les souvenirs de l'enfance, la Saintonge, les bois, les jeux, le partage du bonheur. Yvonne entrera au Carmel. "On ne peut pas toujours être un enfant", dit-elle. Le retour à l'enfance, le recours à l'enfance a été vain. M^{me} Violaine Massenet écrit : "Il ne faudrait pas avoir été enfant, avoir cru au bonheur, avoir partagé un jardin".

Elle nous ramène pourtant encore une fois à l'enfance dans *La part du sable*. Ce n'est plus vers la vieille maison forte de Saintonge où elle est née, c'est vers la maison de granit bretonne où elle a d'autres souvenirs. "La maison n'a pas changé, la même impression de solidité, presque d'éternité semble s'en dégager". Guillaume, l'enfant "blotti dans le fond de son lit clos", a voulu exprimer le trop plein de vie que M^{me} Massenet n'a pas trouvé dans *Le Cœur anachronique*. Quel souffle l'a emporté vers les Iles fortunées ? Guillaume en revient, malade. Il y a en lui une blessure, "quelque chose qui se venge du bonheur". Retrouver l'enfance dans la maison qui n'a pas changé, puiser avec M^{me} Massenet dans cette réserve de vie, est-ce le remède ? "Tout ce que j'avais cru pouvoir fuir, tout ce à quoi j'avais cru échapper me rattrapait". Mais, a dit Charles dans *Le voile*, il n'y a ni refuge, ni tranquillité au monde, et Yvonne répondait : "Ce n'est pas dans le monde qu'on parvient à la paix". Une musique s'élève de l'une des admirables pages de ce récit, celle de la cinquième barcarolle de Gabriel Fauré : "Une petite barque s'éloigne des eaux protégées pour se perdre en haute mer". "La meilleure façon d'en finir, reprend Guillaume en écho dans *La Part du sable*, c'est de quitter la terre dans une barque, ramer le plus longtemps possible jusqu'à la limite de ses forces". Il y a, à la dernière page de *La Part du sable*, un nouveau départ, mais à travers l'infini, pour les Iles fortunées. Où, derrière quel horizon, dans quel néant peut-être, se déversera le trop plein de vie de M^{me} Violaine Massenet ?

C'est le risque, la tentation romantique de cette œuvre où un talent impatient tient déjà toutes ses promesses. L'enfance doit y conserver toutes ses chances pour conjurer la conspiration de l'amour et de la mort.

*
* *

La fiction romanesque est un alibi commode pour raconter ses souvenirs. M^{me} Dominique Rolin y a recours dans *Le Jardin d'agrément* (15). Mais la Narratrice, au lieu de dévider très simplement le fil de sa vie et

de nous entraîner à sa suite dans la succession des événements depuis sa naissance jusqu'au moment où elle écrit le roman qui est son histoire, s'invente un double. Il y a dans *Le Jardin d'agrément* deux narrations, deux narratrices, alternant l'une avec l'autre. Il y a la romancière *arrivée*, dans son appartement parisien, devant son écritoire, vivant une vie désormais sans histoire avec un compagnon, romancier lui-même, un dénommé Jim dont le va-et-vient à travers *Le Jardin d'agrément* de M^{me} Rolin (il sort, il rentre) nous laisse indifférents. Nous n'avons d'yeux que pour M^{me} Rolin. Et puis, il y a la future romancière qui a pris son départ dans la vie, il y a quelque soixante-dix ans, quelque part en Belgique, et qui, traversant l'espace qui la sépare de sa devancière, le comble petit à petit jusqu'à la rejoindre enfin dans la coïncidence des deux temps de narration. M^{me} Dominique Rolin a raconté l'avenir d'un enfant au futur dans le passé. Il n'y a en fait qu'un temps dans cette narration, le futur antérieur. Ce temps ne ménage évidemment aucune surprise. M^{me} Rolin nous a fait entendre dans un précédent roman, *Deux femmes, un soir*, le double discours d'une mère et d'une fille à l'occasion d'un dîner de fête dans un grand restaurant parisien. Mère et fille parviendraient-elles à unir leurs "je" respectifs dans un "nous" où elles se fondraient l'une dans l'autre ? Il persistait jusqu'à la fin entre elles un intervalle non comblé, un décalage s'opposant à la communication. Dans *Le Jardin d'agrément*, on assiste à ce que M^{me} Rolin appelle le spectacle de deux femmes, la "vieille" et la "jeune", "en voie d'unification". On ne doit pas aboutir à un "nous", mais à un "moi". La "jeune", partie après, a, sous le regard de la "vieille", à remonter son handicap. Course sans risques, mais qui ne va pas sans incidents, l'une des deux femmes accusant l'autre de lui "barrer son chemin", celle-ci reprochant à celle-là de lui "voler ses souvenirs", mais quand il y a danger véritable, la "vieille" veillant sur la "jeune" la tire d'affaire, la remet dans le droit chemin au bout duquel elle l'attend, lui ayant ouvert la voie, n'ayant jamais cessé de l'accompagner, de l'assister dans toutes ses démarches, présente déjà, cachée derrière un rideau de la chambre, au moment où elle est née. Elle tient auprès d'elle le rôle de l'ange gardien de la tradition catholique. Qu'est-ce que *Le Jardin d'agrément*, sinon, au fil de la double narration d'une double vie n'en faisant qu'une, l'histoire des relations de M^{me} Dominique Rolin avec ce bon ange tutélaire ?

; M^{me} Rolin publie avec ce livre un autre livre, *Le Train des rêves* (16). C'est un catalogue de songes. M^{me} Rolin a écrit dans *Le Jardin d'agrément* : "Mon inconscient de nuit m'émeut ; il est mille fois plus dynamique et libre que mon inconscient de jour. Presque toujours il en sort de la joie, même nuancée de peur ou d'anxiété. Chaque rêve me plonge, que je le veuille ou non, dans l'atmosphère burlesque d'un film de Mack Sennett ou de Charlie Chaplin". *Le Train des rêves*, où l'on retrouve dansant leur ronde autour de M^{me} Rolin en chemise de nuit beaucoup des petits personnages de la comédie littéraire parisienne, est ce film.

*
* *

M^{me} Béatrix Beck publie dans *Moi et les autres* (17) des réflexions sur la vieillesse et la mort en forme de contes mêlés de réalité et de rêve, sinon de cauchemar où, sous le trait de Jouhandeau, net et sec, court, de Max Jacob à Queneau, un filon de littérature facétieuse. Max Jacob a raconté : "Je fus un soir au cirque Bostock et j'y vis un acrobate qui, parvenu au sommet de la voûte et d'une corde, se suspendait par les dents. Ah, me dis-je, voilà ce qu'il faudrait faire avec son cerveau !". On a vu M^{me} Béatrix Beck se livrer dans *Cou coupé court toujours* à ces exercices de voltige mais il y a dans les contorsions de M^{me} Beck une volonté de rigueur qui leur impose un rythme, une règle. M^{me} Beck, si elle fait de la barre fixée, c'est autour d'un axe de fixité. Où le trouver dans son œuvre ? Il y a chez elle comme en Max Jacob un mélange bien composé de jonglerie et d'esprit religieux. Cet esprit souffle dans l'une des nouvelles de *Moi et les autres*, *Moi Sébastien Lenclume octogénaire*, du haut des tours de Notre-Dame-de-Toutes-Grâces d'où quatre gargouilles, au nom de vieilles filles échappées de Chaminadour, Perpétue, Prudentienne, Herménégilde, Aldétrude, descendent, certaines nuits fantasmagoriques, pour venir danser autour du lit de Sébastien Lenclume un ballet infernal de monstres nostalgiques de salut. Une autre des nouvelles de ce recueil, *Un Couple imparfait*, nous ramène au Paradis terrestre. Eve se plaint de n'avoir pas eu d'enfance et d'être mal mariée. Le Serpent siffle qu'elle semble faire un peu de bovarysme. Elle aspire à quitter le plus rapidement possible un parc zoologique "un peu trop protégé". Jules Supervielle aurait aimé ce conte. Dans un autre, *Mémoires d'un illettré*, M^{me} Beck écrit à la manière d'un Ionesco réfléchissant sur le mauvais esprit du langage : "Je prends la plume, ou c'est la plume qui me prend". Elle démontre, dans tout ce petit livre de sagesse sous son masque de carnaval, que la plume, quoique s'y donnant des airs d'affranchie, reste bien surveillée et bien dirigée. Elle ne conduit pas le bal.

*
* *

M. Michel del Castillo s'est comparé au Petit Poucet parsemant sa route de cailloux. Ces cailloux, ce sont ses romans. *Enfant perdu*, dans *Le Crime des pères* (18) le personnage qu'il se substituait était à la recherche du père ; dans *Rue des Archives* (19) il est à la recherche de sa mère. "Je n'ai jamais eu ni connu de famille, écrivait le Narrateur du *Crime des pères*. Mon père était parti quand je n'avais pas trois ans. A Madrid, j'ai vécu entre ma grand-mère et ma mère qui ne cessaient de se disputer. A six ans, nous sommes, ma mère et moi, arrivés en France fuyant l'Espagne. Nous avons erré d'hôtels en garnis, d'un camp à un hôpital jusqu'à ce jour de l'été 1942..." C'est de ce jour qu'il a perdu les traces de sa mère. Il ne l'a retrouvée qu'en 1955 à Paris, installée (ou de passage) dans une autre vie. Militante républicaine, journaliste, musicienne, romancière, elle en a vécu plusieurs, réelles ou inventées, chacune, dit-il, constituant un roman "sans lien avec d'autres". Maintenant qu'elle est morte, il peut essayer d'écrire une biographie de sa

mère. Ce sera la matière de *Rue des Archives*. "Mais, écrit-il, la biographie n'existe pas. Il s'agit d'un récit toujours à reprendre, une suite inachevée de tentatives pour totaliser les expériences d'une vie". C'est en écrivant un roman dans lequel il dit qu'il a "coulé et fondu souvenirs, impressions, fabulations même", qu'il peut parvenir à recomposer l'unité d'une existence, même si subsistent, dans l'ambiguïté propre à toute œuvre romanesque, contradictions et énigmes.

Victoria ou Candida (cette femme change de nom en changeant de vie), Candida ou Victoria n'est jamais "une personne réelle". Elle n'est dans le flou où elle est évoquée qu'"une créature illusoire", disons un personnage de roman, ou de romans, jouant à cache-cache avec son fils qui la cherche, ou l'auteur qui ne la trouve jamais où elle est. Ce qui complique le jeu, c'est que, comme M^{me} Dominique Rolin dans son *Jardin d'agrément*, M. del Castillo s'invente un double, celui-là qu'il a été lorsqu'il était enfant. Mais il n'y a pas identité entre l'adulte, l'écrivain, l'auteur de romans et son double doté d'un prénom qui lui est propre et de la personnalité qui en résulte. D'être nommé, l'enfant existe. Le premier déteste-t-il sa mère ? Elle lui inspire terreur et vénération. Le second la chérit. L'adulte fournit à l'enfant la mémoire qui lui manque, l'écrivain lui fournit les mots dont il a besoin pour s'exprimer. Mais l'enfant, pour l'instruction et sous le regard de qui l'adulte écrit, exerce sur celui-ci son pouvoir de critique. Il y a dans *Rue des Archives* deux visions, ou une vision supervisant l'autre, on y entend deux voix qui "se séparent" dit M. del Castillo, qui, à la fin, peut-être, ne se distinguent plus.

Ce roman est-il le lieu où s'opèrent la rencontre, la fusion entre plusieurs réalités dans la seule vérité du langage ? Les mots, écrivait M. del Castillo dans *Le Crime des pères*, possèdent "la force de donner la vie", "une vie enfin humaine" dit-il, une vie à travers laquelle l'écriture creusant le tunnel de la mémoire tracerait sa voie vers "un futur possible". Le roman ne fait que baliser, éclairer cette voie. Il répond à des questions sans résoudre les énigmes qui font qu'on les pose. Peut-on alors mettre un point final, comme M. del Castillo semble l'annoncer, au long roman qu'il n'écrit, depuis qu'il est au monde, que pour essayer d'y vivre ? "Vivre, c'est se raconter" disait-il dans *Le crime des pères*. Infatigable Petit Poucet tirant de son sac d'inépuisables cailloux, M. del Castillo n'a pas fini de tirer sa vie de ce qu'il nomme à la dernière ligne de *Rue des Archives*, avec un grand sens du merveilleux, "la sombre et fantastique magie des mots". Elle est seule créatrice de réalité. "Il faut en prendre notre parti, dit M. Félicien Marceau dans sa préface à la réédition de *L'Homme du roi*, l'imagination est une science exacte". Il n'y a, en littérature, pour M. Michel del Castillo, d'autre science exacte que de cette magie.

Philippe SÉNART

- (1) Gallimard (La Pléiade)
- (2)(3)(5)(8)(9)(10)(13)(15)(16)(19) Gallimard
- (4)(11) Flammarion
- (12) Julliard
- (6)(17) Grasset
- (7)(18) Le Seuil
- (14) Denoël

"France-Forum" est en vente dans les librairies suivantes :

LIBRAIRIE DES EDITIONS OUVRIERES

9 rue Henri IV - LYON 2^e

LIBRAIRIE PUBLICA

46 rue Saint-Jean - 14300 CAEN

LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITE

12 A, rue Nazareth - 13100 AIX EN PROVENCE

LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE COLBERT

32 Place Colbert - 76130 MONT SAINT-AIGNAN

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES

30 rue Saint-Guillaume - PARIS 7^e

LIBRAIRIE "DIALOGUES"

Square Mgr Roull - 29200 BREST

POINT DE VENTE EN ALLEMAGNE : LIBERTAS, M^{me} VIGOUROUX,

Hintere Gasse 35/1. D. 7032 SINDELFINGEN

NADAR LE MAGNIFIQUE

par Yvan CHRIST

“Jamais le dessin des plus grands maîtres n’a produit quelque chose d’approchant.”

Jules Janin

“**I**lenlève, et remet le bouchon de sa boîte avec une délicatesse de sentiment qui touche au génie”. Ainsi l’écrivait, en croyant badiner, “la Vie parisienne”. Nadar : le seul nom d’un ancien photographe qui vient généralement à l’esprit d’un large public ; c’est justice. Et c’est justice qu’après d’autres, le musée d’Orsay lui ait rendu hommage au cours d’une belle et bonne exposition qui se limite aux “années créatrices” (1854-1860).

Parisien d’origine lyonnaise, Félix Tournachon (1820-1910) ne devait pas aimer son nom trop lyonnais, qui eût quelque peu choqué une oreille parisienne. Ainsi se forgeait-il le pseudonyme, plus euphonique, de Nadar, nom acéré comme un dard.

Il ne fut pas le seul portraitiste-photographique de son temps. C’est pourtant bien lui qui, par son extrême économie de moyens, et au nom de la plus singulière obser-

vation psychologique, sans chercher à rivaliser avec la peinture, sans sacrifier à la “littérature”, sans choir dans l’anecdote, sans accessoires ni décors superfétatoires, réussit à immortaliser les visages du second Empire tel qu’il voulait que l’éternité les contemplât.

“Nadar fut un parfait spécialiste des photographies d’identité. Il n’est pas de plus haut éloge à lui faire”(1). Artistes, littérateurs, critiques professionnels, les contemporains, frappés de stupéfaction et d’admiration, comme atteints d’un “complexe d’infériorité”, ne tarissaient pas, face à son œuvre, d’éloges dithyrambiques - qui dissimulaient, à la vérité, autant d’inquiétude que de désenchantement. “C’est à cette exactitude que je voudrais atteindre”, aurait avoué tristement M. Ingres, “c’est admirable, mais il ne faut pas le dire”. Selon Jules Janin, “jamais le dessin des plus grands maîtres n’a produit quelque chose d’approchant”. Conclusion de Paul Delaroche : “à partir de ce moment, la peinture est

morte". C'était trop dire ou mal dire. Du fait de Niepce et de Daguerre, quelque chose s'est toutefois brisé qui, peut-être, ne se racommodera jamais...

D'un dessinateur alerte, d'un caricaturiste mordant, d'un chroniqueur "bien parisien" la photographie - et c'est là le miracle - fit un artiste vrai. Nadar, photographe malgré lui ? Voilà qui n'est pas un paradoxe. Car enfin ce dilettante, à l'exemple de l'Anglais Hill, ne vint-il pas à la photographie par pure nécessité pratique ? Vers 1851, son dessein était de publier un album lithographié, de caractère satirique, où devait figurer le "Tout Paris" politique, littéraire, artistique et mondain. En vue de faciliter son travail, c'est à la photographie qu'il eut recours. Ainsi naquit et prospéra le fameux "Panthéon Nadar". Certes, les portraits lithographiés qui résultèrent de son immense entreprise ne sont pas négligeables : ils appartiennent au monde de la caricature. En revanche, si Nadar demeure, c'est à ses portraits photographiés qu'il le doit. Ils sont inséparables de l'art du XIX^e siècle.

Cent cinquante tirages originaux ont été récemment présentés au musée d'Orsay. Ils provenaient surtout du fonds propre du musée, de la Bibliothèque nationale, du musée américain Paul Getty et d'un certain nombre de collections privées de France et des Etats-Unis. La plupart d'entre eux, qui sont admirables, sont généralement connus des amateurs d'art et des "photologues" - dont je suis. C'est le cas des portraits incisifs et pénétrants, solides comme des rocs, et toujours graves, de Baudelaire, de Vigny, de Doré, de Daumier, de Berlioz. D'autres images sont à découvrir et à analyser, par exemple celles du mime Charles Debureau, qui sont dues à la collaboration de Nadar et de son frère Adrien Tournachon :

Conçu notamment par Françoise Heilbrun, conservateur en chef au musée et qui est chargée du département photographique, ce nouvel hommage à Nadar ne pouvait être rendu qu'au musée d'Orsay, grand temple d'un XIX^e siècle qui, dans toutes ses incarnations contradictoires, est une mine que l'on ne se lasse pas de sonder.

Yvan CHRIST

*Félix Nadar et Adrien Tournachon, Pierrot surpris, 1854-55.
Collection Suzanne Winsberg.*

(1) Georges Besson, La leçon de Nadar, in La Photographie ancienne, Le Point, n° 23 (vers 1942).

Faites connaître "FRANCE-FORUM"

CARREFOUR DE L'HUMANISME DÉMOCRATIQUE

notes de Lecture

● L'économie barbare de Philippe Saint Marc

C'est bien sûr de l'économie contemporaine qu'il s'agit et, selon Philippe Saint Marc, l'économie française actuelle est, de toutes, la plus barbare. Eu égard, au travers trop répandu consistant à faire appel à des "titres-choc", le plus souvent choisis par l'éditeur, pour tenter de redonner de la couleur à des textes plus ou moins anodins, le lecteur, cette fois, ne sera pas déçu.

Dès les premières phrases, avec une franchise et, pourrait-on dire, une brutalité qui ne faibliront pas une seconde tout au long de ces quelque cinq cents pages, le malade sera informé de la gravité de son mal, des ravages qu'il a déjà causés et de ceux encore à venir. "De plus en plus riches de leur *avoir*, les Occidentaux s'appauvrissent de plus en plus dans leur *être*" (p. 15). La démonstration en est faite avec une rigueur quasi-mathématique, appuyée sur un appareil statistique impressionnant. Au fur et à mesure que leur niveau matériel de vie s'élève, les Occidentaux, et plus encore les Français, sont confrontés à une progression littéralement affolante, par sa généralité et sa rapidité, de multiples fléaux : délinquance sous toutes ses formes, chômage, exclusion, déstructuration sociale, à commencer par celle de la cellule

de base qu'est la famille, accidents de la route, consommation de drogue et de tranquillisants, maladies, suicides,... Le parallélisme des courbes est tel que l'évidence du lien de cause à effet s'impose : sans un "changement radical de [notre] système économique"... l'issue ne peut être que "l'effondrement", "l'extinction", de la civilisation. Plus précisément, "il faut fondamentalement remettre en cause... le triple ressort du système économique actuel pour sauver l'homme du déferlement de la Nouvelle Barbarie" (p. 237), à savoir le matérialisme, l'ultra-libéralisme, le monétarisme. Autrement dit, la possession des biens matériels et de l'argent érigée en valeur suprême, l'individualisme, l'égoïsme et la lutte impitoyable contre l'autre devenus règle de vie contraignante, l'homme sacrifié à la nouvelle idole de la monnaie, le chômage et l'exclusion préférés à l'inflation au nom de la politique du franc fort.

A cet égard, le socialisme dont l'échec a été retentissant et notre capitalisme sont aussi inhumains, aussi "païens", l'un que l'autre, au point que l'Occidental aujourd'hui est acculé "soit [à] rejeter l'Economie en se marginalisant, soit [à] rejeter le Christianisme en se dés-

humanisant" (p. 240). Le dilemme "capitalisme ou socialisme" est dépassé. Le choix est désormais entre "matérialisme" et "humanisme écologique" (pp. 25-26), entendu au sens le plus global de doctrine et de politique visant à maintenir et à reconstruire l'environnement physique, social, moral, idéologique de l'homme, environnement aujourd'hui menacé de destruction. Et, pour enrayer ce fatal engrenage, Philippe Saint Marc ne se contente pas d'énoncer des principes. Il se risque à formuler maintes propositions concrètes qui s'en inspirent, balisant les voies de la réforme économique et morale indispensable (pp. 357 et ss).

La plaidoirie - plus exactement le réquisitoire - est percutant. Ici, ni précaution oratoire ni langue de bois ! L'option erronée de Pierre Bérégovoy pour le franc fort a entraîné une progression foudroyante du chômage, conduit le parti socialiste au désastre électoral et lui-même au suicide (p. 322). Quant à la politique financière de la Banque de France, "rarement autant d'entêtement aura été mis au service d'autant d'aveuglement" (p. 401). Au niveau européen, la politique de l'Acte Unique, le Traité de Maastricht, l'objectif de la monnaie unique sont fustigés avec la même véhémence. Le "terrorisme intellectuel" qu'exercent les grands-prêtres de tous ces faux dogmes est dénoncé.

Habité d'une force de conviction sans pareille fondée sur des recherches, des réflexions et des expériences conduites sur plusieurs années, Philippe Saint Marc serait plutôt un adepte de la langue de feu, celle que pratiquaient les prophètes au spectacle de la perversion régnant dans Ninive ou dans Sodome et Gomorre. Après l'euphorie des "Trente Glorieuses", voici revenues, comme à la veille de la Seconde Guerre mondiale, l'antienne de la décadence et les références fréquentes à la fin de l'Empire romain. Ne revit-on pas dans les mégapoles d'aujourd'hui et leurs banlieues "la grande peur qui brisa la villa gallo-romaine et précipita ses habitants à l'abri des murs de la ville mérovingienne puis de la forteresse médiévale" (p. 37) ? De même, dans cette ambiance de pré-Apocalypse, retrouvent leur actualité et leur pertinence les enseignements de la Bible et des Evangiles - "nul ne peut servir deux Maîtres : Dieu et l'Argent", le "Veau d'or" doit être détruit. Les idoles d'aujourd'hui ? Elles sont légion - l'auto, le béton, les autoroutes, le Franc fort, et combien d'autres - contre lesquelles l'auteur jette ses imprécations et dont il ne cesse de dénombrer les victimes qui leur sont sacrifiées.

Et, avec éloquence et lyrisme, il entonne un hymne à "l'humanisme écologique". "Ecologie, salut du monde !" est le titre de la quatrième et dernière partie du livre. "L'écologie est la plus grande idée de la deuxième moitié du XX^e siècle. C'est la seule qui permette à la fois de parvenir à une compréhension synthétique et analytique du monde - de celui qui est mais aussi de celui qui se fait - et de le porter par un nouvel humanisme vers un progrès continu de l'épanouissement des hommes et de la paix dans leurs rapports entre eux et avec la Nature" (p. 199).

Emporté par ce torrent, le lecteur est bien en peine de

se forcer à la lucidité et à la critique. Il se risquera cependant à quelques remarques de détail à propos de l'imposant appareil statistique utilisé. Ici ou là, pourrait être corrigée telle ou telle faute d'impression : la consommation de cigarettes à Paris en 1986 estimée à 3 347 par habitant (p. 79), soit plus de 9 par jour (!). Il pourrait être rappelé que l'homogénéité des comparaisons entre statistiques de plusieurs pays laisse souvent à désirer.

Plus sérieuses seraient les objections que soulèvent certains raisonnements économiques, qui fondent la thèse générale de l'ouvrage aux termes de laquelle "l'homme est malade de son environnement", et "l'environnement est malade de l'économie". Est-il correct de juger contradictoires lutte contre l'inflation et lutte contre le chômage ? Comme si l'inflation, après une brève période d'euphorie, ne finissait pas toujours par ronger et amputer le pouvoir d'achat, stoppant net les espoirs de relance par la consommation ? Hitler, présenté comme un produit de la déflation n'est-il pas plus encore la conséquence des humiliations imputées au Traité de Versailles, au premier rang desquelles une inflation galopante et la valeur du Mark réduite à zéro ? L'expérience socialiste de 1981 ne s'est-elle pas terminée rapidement par un virage à 180° ? Quant à la politique du "franc fort", expression médiatique, qui n'a jamais été en réalité qu'une politique du "franc stable mais ajustable", est-elle injustifiée ? La Grande-Bretagne a certes récemment fait un autre choix, mais ne retrouve-t-elle pas aujourd'hui des taux réels d'intérêt à court terme supérieurs à ceux de la France ? La période 1950-1960 présentée à maintes reprises dans ce livre comme un "âge d'or", où l'on ne se souciait pas trop de l'inflation et de la valeur de la monnaie, mais où le plein emploi était assuré, peut-elle servir de référence, alors que les besoins de la reconstruction d'après-guerre étaient énormes, et qu'après tout, tout cela s'est très mal terminé (se reporter au jugement d'une rare sévérité porté par Pierre Mendès France à la réunion de la Commission des Comptes de la Nation de mai 1958 sur une situation économique qui a rendu nécessaire le vigoureux plan de redressement mis en œuvre par le général de Gaulle à la fin de la même année) ?

N'importe ! Les enjeux sont tels, et dépassant de beaucoup le seul domaine économique, que Philippe Saint Marc a eu le mérite d'ouvrir, à contre-courant des modes véhiculées par les médias et du laxisme ambiant, un débat essentiel. Amorcé dans l'article remarqué qu'il avait publié dans France-Forum (n° 277-278 d'avril-juin 1992) il se poursuivra, dans notre prochain numéro, sous forme d'une interview de l'auteur par Henri Bourbon. Un tel débat redonne ses lettres de noblesse à la politique économique et à la politique tout court, appelées à sauver la civilisation en combattant selon la forte expression de l'auteur, "la Barbarie [qui] est en nous".

Jean AUBRY

Philippe SAINT MARC "L'Economie barbare", éd. Frison-Roche.

● Les médias en examen

En 1991 et autour, on eut droit à un festival de livres et d'essais sur les médias. Au lendemain de Timisoara et de la Guerre du Golfe, ce fut le grand défoulement. Beaucoup de ces livres, écrits par des journalistes, nous contèrent les affres et les malheurs de cette condition journalistique ! Découvrir des journalistes en proie au tourment fut une grande première dans l'Histoire !

Ces derniers mois, la production sur les médias s'est raréfiée. Aux vitrines des libraires, les récits sur 1944 et les biographies préparatoires à la "présidentielle" l'emportent. Quand même sur les tenants et aboutissants des médias, on signalera les trois publications que voici.

"Les médias et nous. Quels pouvoirs ? Quelles libertés ?" (Semaines Sociales de France. ESF. 1994 ; 170 pages). Il s'agit du compte-rendu de la session, tenue à Issy-les-Moulineaux, en novembre 1993.

Un "plateau" brillant. Des PDG ou assimilés : Yves Beccaria, Jean Boissonnat, Jean Gélamur, François-Régis Hutin, Jacques Rigaud, Bernard Woouts. De grands noms journalistiques : Noël Copin, Jean-Marie Cavada, Albert du Roy. De grands profs : Francis Balle, René Rémond. Des ecclésiastiques de haut niveau : Mgr Eyt, le Père Michel Bouillet, le Père Henri Madelin...

Des thèmes classiques : *"De la passivité à la participation", "La place des médias dans la vie des Français", "Comment fonctionnent les médias ?", "Médias et Culture", "Médias et Morale", "Médias et démocratie"...* Peut-être, même, des thèmes trop habituels pour provoquer ces intervenants prestigieux à tenir des discours innovants.

À dire vrai, on reste un peu frustré que les comptes-rendus des ateliers n'aient pas été publiés. Dans une Semaine Sociale, c'est, dans les ateliers que se passent - sauf exceptions - les interventions les plus intéressantes. A fortiori dans une "Semaine" qui se voulait *"centrée sur la demande plutôt que sur l'offre"* (p. 11). On est, aussi, un peu déçu du manque de données concrètes et informatives. Un état des groupes de production médiatique n'aurait pas déparé. Un état des groupes de presse catholique aurait été intéressant. Surtout, peut-être, un bilan des radios chrétiennes.

Il est vrai que, l'esprit du catholicisme social étant ce qu'il est - et ces pages sont révélatrices de sa permanence, voire de sa difficulté à évoluer -, il y a, sous-tendant la construction de cette session, un parti pris de dédramatisation dont les lignes suivantes, imprimées au recto de la couverture, sont significatives :

"Instruments décisifs de l'exercice de la démocratie, les médias ne nous offrent-ils pas, trop souvent, la politique-spectacle qui n'est que l'apparence de la démocratie, car elle propose rarement les vrais choix dans de vrais débats ?

"Cette vision pessimiste ne correspond pas à la réalité. Soumis à de lourdes contraintes, les médias luttent chaque jour pour servir la vérité et bâtir la communication de demain au service de plus de culture, plus de convivialité et plus de démocratie".

N'en rajoute-t-on pas un tantinet dans la volonté de faire profession d'optimisme ?... Il est de mauvais esprits - tels que moi, qui n'engage ici que moi - pour ne pas exclure cette hypothèse !

Il est un autre parti pris qui mériterait une discussion au fond. Il est énoncé par Jean Gélamur, dès le début. À le suivre, chaque média s'adresse *"au cerveau"* (p. 11), *"à l'esprit"* (p. 12). Cela, aussi, relève de l'idéologie du "catholicisme social", trop peu pascalienne pour imaginer que l'important c'est le "cœur" et pour admettre que la fonction informative des médias est comme engoutie, en tout cas enveloppée dans un immense processus émotionnel. D'où, d'ailleurs, l'absence de réflexion sur les "valeurs" de la publicité, sur la nature religieuse du culte de "la dernière nouvelle", sur les rapports des médias avec la totalité du psychisme. Seul Yves Jaigu (p. 66 et 67), avec référence à Jung, approche de ces dimensions métapsychologiques.

Bref, malgré l'intérêt de ces analyses, on rêve de cathos affrontant les médias, soit à partir de Bachelard (*"Réverie et Radio"* in *"Le droit de rêver"*, Ed. PUF), soit à partir de l'analyse métaphysique du journalisme de Louis Quère (in *"Des miroirs équivoques"*, Ed. Aubier 1982). Soit, tout simplement de Mircea Eliade. Pour se demander si le système médiatique ne joue pas le rôle d'une religion de substitution.

On est conscient qu'il s'agit d'un rêve fou, dans ce cadre !

"Je me suis toujours fait une certaine idée de la Presse" (Bernard Porte Ed. L'Archipel 1994, 257 pages). Né en 1938, à Nantes, Bernard Porte préside, depuis 1985, le directoire de Bayard-Presses.

C'est dire que ce livre n'est pas un livre quelconque, en ce sens qu'un livre de "patron" d'un grand groupe de presse ne peut se lire sans prudence. Forcément - comme écrivait Marguerite Duras - il s'inscrit dans une stratégie opérationnelle. Il vise à créer une image du responsable et de l'entreprise. Ces circonstances ne l'empêchent pas d'être une bonne source documentaire et de présenter un intérêt humain.

Du premier point de vue, les annexes 4, 5, 6 nous donnant les évolutions, la fiche d'identité des 35 titres du groupe, plus la "charte d'entreprise" sont intéressantes en elles-mêmes. D'un mot, les titres qui ont monté de 1982 à 1992 : *Notre Temps* (620 000 ex. à 1 030 000 ex.), *Phosphore* (51 000 à 102 000), *J'aime lire* (128 000 à 133 000), *Le Monde de la Bible* (8 000 à 11 000). En outre, une surprise : *Le Pèlerin Magazine* a, il est vrai, baissé

mais non catastrophiquement (de 428 000 à 339 000).

Du même point de vue, l'ensemble des chapitres 4 à 14 nous relatent la vie et les problèmes de ce groupe. Bien sûr, dans la mesure où ils peuvent être révélés. Mais c'est instructif. Les chapitres 8 "*Bayard intra-muros*", 9 "*Foi et entreprise*", 10 "*Foi et obéissance*" retiennent le plus l'attention. Puisqu'irrésistiblement on, n'importe qui, se demande : de quelle liberté Bayard-Presses dispose-t-il à l'égard de la Hiérarchie ? L'apport du livre est de nous suggérer que l'important n'est pas l'Episcopat français. Bayard relève davantage du "catholicisme romain", pour ainsi écrire, étant donné que "*les religieux assomptionnistes, qui sont nos actionnaires, doivent obéissance non pas à un évêque ou à l'Episcopat français, mais au Provincial de France, lui-même subordonné au général de la Congrégation qui réside à Rome*" (p. 155), étant donné que "*c'est par une délégation explicite du Père provincial de France qu'est désignée la direction de Bayard-Presses*" (p. 151). Il faut être reconnaissant à Bernard Porte de lever, enfin, le voile.

Evidemment, du coup, un éclaircissement mettant davantage en appétit la curiosité que l'apaisant, on aimerait en savoir davantage sur le fonctionnement de cette Congrégation et, surtout, sur ses stratégies politiques et culturelles depuis cent ans. Dans son histoire de *La Croix*, Bernard Porte évoque la "*normalisation*" (p. 88) de 1926. Y en eut-il d'autres depuis ? Certes moins cassantes, plus en onction. Pourquoi ? Quand ? Comment ? Qui nous le révélera, et quand ?

Quant à l'intérêt humain, il tient à l'itinéraire de Bernard Porte. Il est, lui aussi, révélateur. Car il nous montre un cursus catho bien jalonné. Origine : Nantes ! Ah !

que de clercs venus de Nantes ! Cheminement : la JEC ! Comme quoi, les médias cathos dominants sont aux mains des hommes et des femmes venus de l'ACJF ou des "mouvements". Avec l'idéologie commune qui en résulte, et dont maintes confidences de Bernard Porte sont indicatives : son attitude à l'égard des Protestants (p. 172), son "teihardisme" (p. 177), son attitude face à l'effondrement des rites et de la pratique (p. 199).

En vérité, ces pages deviennent surtout attachantes quand le PDG laisse entrevoir une sorte d'angoisse. Qui évoque celle que l'on perçoit, souvent, dans les interventions de Jacques Rigaud. Ces hommes sont heureux et fiers d'être "patrons de presse". Et, pourtant ! Ils ont besoin, comme de se justifier : "*Suis-je créateur ? Sûrement pas dans l'acceptation artistique et littéraire du terme... Mais, en revanche, j'ai créé à ma façon...*" (p. 186), "*J'aurai pu me faire philosophe ou maître de recherches au CNRS...*" (p. 177).

Même quand on se sent la fibre d'Alain, toujours soupçonneux du Pouvoir et des Pouvoirs, ces cris mezzo voce ont un certain accent !

Les Cahiers de l'Audiovisuel (Revue trimestrielle : "Comprendre la télévision pour défendre la civilisation" n° 1). Cette nouvelle revue, fondée par le sénateur Jean Cluzel et animée par Jean-Loup Arnaud, donne dans ses premiers numéros les contributions condensées du passionnant colloque tenu au Palais du Luxembourg les 8 et 9 février autour du thème "*Vivre avec la télévision*" et, plus précisément, autour des questions que ne va pas manquer de poser l'explosion technologique qui se dessine à l'horizon. Nous y reviendrons.

René PUCHEU

● La religion de Thomas Hobbes : une question ouverte (*)

Les volumes intitulés *De la liberté et de la nécessité, Hérésie et histoire*, constituent les tomes 11/1 et 12/1 d'une édition scientifique en langue française des œuvres de Hobbes, qui en comprendra 17 au total. Cette entreprise, qui n'a pas d'équivalent ailleurs pour ce qui concerne la pensée hobbesienne, constitue le travail en cours au sein d'une équipe de recherche et de traduction dirigée par Yves Charles Zarka. Ont déjà été publiés le *Béhémot* (t. 9), par les soins de Luc Borot, et le *Dialogue entre un philosophe et un juriste des Common Laws d'Angleterre* (t. 10), pris en charge par Paulette et Lucien Carrive. Les deux nouveaux tomes, traduits, présentés et annotés par Franck Lessay (1), spécialiste de l'histoire et de la civilisation anglaises, regroupent huit textes de Hobbes concernant soit l'aspect théologico-politique de sa pensée, soit sa pratique de traducteur (Thucydide, Homère), d'historien et d'écrivain. Toutes les fois que les manuscrits étaient disponibles, F. Lessay les a confrontés à l'édition Molesworth, classique mais fautive : par exemple, pour la *Relation historique touchant l'hérésie et son châtement*, trois manuscrits ont été collationnés.

Quand aucun manuscrit n'était disponible, le traducteur a pris pour élément de comparaison la dernière édition du vivant de Hobbes ou, à défaut, l'édition du XVII^e siècle, la plus fiable. Le résultat est impressionnant : outre l'appareil de notes, les glossaires et les index, le traducteur a su restituer la source de mainte allusion, de références ou de paraphrases apparaissant dans le texte de Hobbes ; c'est le cas, notamment, pour les auteurs grecs et latins - dont le texte authentique est reproduit avec diverses appréciations - et pour les conciles, les doctrines et les controverses théologiques. Enfin, une introduction conceptuelle et historique aide à comprendre la portée *polémique* de beaucoup de ces écrits ; se rangent dans cette catégorie deux controverses (t. 11/1) avec l'évêque arménien John Bramhall, *De la liberté et de la nécessité*, la *Réponse* au livre de Bramhall intitulé *La capture de Léviathan*, mais également l'énergique riposte (t. 12/1) faite à John Wallis, *M. Hobbes considéré dans sa loyauté, sa religion, sa réputation et ses mœurs*. On considérera ici ces trois écrits de Hobbes, en y joignant les deux textes sur l'hérésie (t. 12/1), car il

s'agit de la doctrine religieuse et politique du philosophe anglais, qui a fait l'objet de nos jours d'interprétations variées et même incompatibles entre elles.

A l'époque, contrairement à ce que Hobbes espérait, les autorités civiles de son pays ont vu d'un très mauvais œil sa définition de la République ecclésiastique. Le roi Charles II, malgré l'estime gardée envers son ancien précepteur de mathématiques, devra tenir compte des accusations lancées en 1666-1668, en pleine Chambre des Communes, à l'occasion des ravages exercés par la peste puis l'incendie de Londres : hérésie, sacrilège, blasphème. En outre, dès 1662, Wallis, qui est non seulement une autorité scientifique mais également religieuse et politique, a accusé Hobbes d'athéisme (ainsi que de ralliement opportuniste à Cromwell). Était-il en fait un athée ou un sceptique ? Sur la base des textes édités et commentés par lui, F. Lessay estime que non. Nous voudrions apporter quelques éléments de remise en doute, ou de simple questionnement, mais sans prétention à clore le débat.

On le sait, Hobbes défend des thèses pour le moins surprenantes vis-à-vis de l'Église anglicane dont il se veut respectueux : nature *corporelle* de Dieu et de l'âme, mortalité de l'âme avant sa résurrection ultérieure, négation de l'éternité des peines en Enfer. Mais surtout - point de grande importance pour toute son anthropologie -, lorsqu'il récuse le libre arbitre de façon absolue, c'est pour assimiler la prédestination réformée au déterminisme de la nature (cf t. 11/1, p. 64). Il s'agit d'ailleurs aussi d'un déterminisme sociologique, si l'on peut dire, puisque dans le chapitre 43 du *Léviathan* il écrivait que la croyance des chrétiens "leur vient de ceux qui les enseignent" (éd. Sirey, 1971, tr. F. Tricaud, p. 609, éd. Macpherson, p. 614), en s'abritant derrière une formule de Paul (*Romains*, X, 17). Certes, il ajoute que la foi est un don de Dieu, mais pour maintenir, en définitive, que "la cause immédiate de la foi est l'audition". L'ambiguïté volontaire de cette formule doit être rapprochée des nombreux passages où Hobbes raille la puissance depuis toujours des clercs et des églises sur la conscience humaine. La foi procède comme la crédulité : elle découle de l'enseignement des clergés. La force et l'ambiguïté de la conception hobbesienne résident dans cette thèse : ce qui est foi est intérieur et invisible, sans qu'aucune manifestation ou traduction ne puisse en apporter soit confirmation soit infirmation. De ce fait, le matérialisme de Hobbes (corporité de l'âme, déterminisme naturel et social) ne peut être dit, à ses yeux, destructeur ni du christianisme ni d'aucune religion. Si donc F. Lessay a raison de montrer une *inspiration* réformée et érastienne présente chez Hobbes (t. 11/1, pp. 145-148), cela n'implique pas, à notre avis, de rejeter l'hypothèse d'un athéisme qui soit 1) personnel chez Hobbes, 2) suggéré en filigrane dans sa doctrine "théologique".

Il est vrai que l'on trouve chez lui une imprégnation stoïcienne, elle-même source de "l'adiaphorisme des théologiens réformés" (Lessay, t. 11/1, p. 148) : la seule vérité (et relevant uniquement de la conscience), l'*unum neces-*

sarium, consiste dans l'affirmation "Jésus est le Christ" (cf. *Léviathan*, chap. 43, pp. 610-611 de l'édition Sirey) ; tout ce qui concerne les "œuvres" est du domaine des "choses indifférentes" sur lesquelles le souverain, parce qu'il est *rex* et *sacerdos*, a droit de légiférer. De même, F. Lessay rapproche la valeur symbolique des signes sacramentels chez Hobbes des thèses de Zwingli. Cette démonstration est conduite de façon brillante, à propos de plusieurs textes de cette édition. Mais il reste l'impression dont on ne peut se défaire que, parce qu'il privilégie la fin de la paix civile sur le contenu de la croyance, Hobbes parle toujours d'autre chose en matière religieuse. C'est-à-dire, pour qui saurait l'entendre, de la nécessité anthropologique de la crédulité et d'une déduction de l'intériorité à partir de l'extériorité. On comprend l'irritation de Bramhall lorsque l'auteur de la *Réponse* (p. 217) écrit : "autre chose est d'obéir, autre chose de croire (...). Obéir est faire ou s'abstenir comme on en reçoit l'ordre, et dépend de la volonté ; or, croire ne dépend pas de la volonté, mais du soin et de la direction de nos cœurs qui sont entre les mains du Dieu Tout-Puissant". Car, comme l'indique la suite du texte, si l'on croit c'est... par obéissance encore : "La raison pour laquelle les hommes croient tient à l'*autorité* de ceux dont nous n'avons aucun motif fondé de nous défier". On retrouve ici la "croyance par audition" dont parlait le *Léviathan*. Peut-être, ajoute Hobbes, objectera-t-on que Dieu étant l'auteur (*author*) de l'Écriture, il a autorité (*authority*) pour nous commander de croire : jouant sur des termes très importants dans sa théorie politique (chapitre 16 du *Léviathan*), Hobbes ridiculise Bramhall. De façon moins persiflante, le *Léviathan* avait lui-aussi retiré toute valeur propre à ce qu'on pourrait appeler l'obligation religieuse dans le christianisme. Il est expliqué au chapitre 43 (p. 607, éd. Sirey) que les lois de Dieu sont les lois de nature et rien de plus, lois de nature dont la principale consiste à "ne pas violer sa foi". Or, ne pas violer sa foi, c'est obéir au souverain civil (issu d'un pacte), c'est éventuellement obéir à la Bible qui fait "loi là seulement où le souverain civil l'a rendue telle. Ailleurs, ce n'est qu'un conseil, auquel chacun peut sans injustice, à ses risques et périls, refuser d'obéir". En somme, seule résiste, seule reste de façon insuppressible, l'obligation politique. Il semble donc y avoir un piège subtil dans la double thèse de Hobbes : 1) le souverain n'a aucun pouvoir sur les consciences, qui sont chose intime, 2) le souverain a tout pouvoir sur les signes extérieurs de la religion (doctrine, sacrements, institutions ecclésiastiques). Malgré les dénégations répétées de Hobbes, on est tenté de comprendre : le souverain a tout pouvoir, ou un grand pouvoir, pour *faire croire* à ses sujets la religion qui a sa faveur. Le matérialisme de Hobbes pousserait à ce que nous comprenions ainsi ; mais le spectacle empirique de l'histoire, et notamment de l'histoire anglaise, convainc Hobbes, et nous convainc nous-mêmes, que la croyance humaine est chose bien plus complexe.

On ne peut donc, en définitive, qu'admirer la finesse prudentielle de cette doctrine théologico-politique : elle donne quelques gages à une certaine interprétation

réformée, elle interdit toute violation des consciences que, pourtant, l'identification du roi et du prêtre eût risqué d'induire. Elle confère le pouvoir spirituel au gouvernant civil, pour la religion nationale qu'il "autoriserait", mais en même temps elle "compose ce qu'il n'est probablement pas abusif d'appeler un discours de la tolérance" (F. Lessay, t. 11/1, p. 148). Car, et c'est là l'importance des deux écrits sur l'hérésie, le souverain spirituel n'est pas habilité à persécuter au nom d'une dogmatique de la vérité, mais seulement à empêcher que soient violées les règles religieuses instituées dans l'espace public. Par cette habile conciliation entre tolérance et Eglise concordataire, à quoi il faudrait ajouter la théorie de la représentation qu'on ne peut ici aborder (2), l'édifice hobbesien évoque la situation française, plutôt qu'anglaise, sous l'Empire de Napoléon : primat de l'ordre, instrumentalisation du religieux, syncrétisme original d'un autoritarisme affirmé et d'une protection libérale des activités privées. Sans compter le *consentement populaire* dont tout découle (ce que Hobbes rappelle à Bramhall : *De la liberté et de la nécessité*, p. 75), fermement prié de songer à son intérêt bien entendu et qui ne peut, de ce fait, parler que par truchement (de la loi) et par représentation (du souverain).

Sur tous ces enjeux théologico-politiques, mais aussi historiques, la polémique entre Hobbes et Bramhall donne des apports précieux ; elle doit d'ailleurs se pour-

suivre sous les yeux du lecteur, dans un nouveau volume à paraître, de la même série (t. 11/2). Mais déjà, par sa qualité scientifique et par les éclairages qu'il apporte, le labeur déployé par Franck Lessay relance la compréhension de la pensée de Hobbes.

Lucien JAUME

L'édition Critique et Traduction des 2 volumes de Hobbes précitée par Franck LESSAY a reçu le Prix "XVII^e siècle" décerné par la Société d'Etude du XVII^e siècle.

(*) *Th. Hobbes, De la liberté et de la nécessité suivi de Réponse à la capture de Léviathan (Controverse avec Bramhall I)*, intr., tr., notes, glossaires et index par Franck Lessay, Paris, Vrin, 1993, 294 p., 21,5 x 13,5, 2 glossaires, 2 index, Bibliographies. T. 11/1 des Œuvres de Thomas Hobbes ; *Th. Hobbes, Textes sur l'hérésie et sur l'histoire*, intr., tr., notes, glossaires et index par Franck Lessay, Paris, Vrin, 1993, 236 p., 21,5 x 13,5, 2 glossaires, 2 index, Bibliographies. T. 12/1 des Œuvres de Thomas Hobbes.

(1) *Auteur de Souveraineté et légitimité chez Hobbes*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988.

(2) *Nous nous permettons de renvoyer à notre ouvrage : Hobbes et l'Etat représentatif moderne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986.

Le texte ci-dessus de Lucien JAUME est publié également par la revue italienne "Il pensiero politico".

L'existence d'une revue dépend du nombre de ses abonnés.

Abonnez-vous — Diffusez France-Forum

Abonnements de soutien

FRANCE-FORUM demande instamment à tous ceux qui comprennent son effort de lui apporter leur appui en souscrivant un abonnement de soutien dont le prix minimum est fixé à 150 F.

France-Forum, 133 bis rue de l'Université, 75007 Paris

Numéros spécimens gratuits sur demande

France-Forum a été créé en 1957 par E. Borne, H. Bourbon, J. Fontanet, J. Lecanuet et M-R. Simonnet.

De 1957 à 1993 chaque numéro de France-Forum a comporté les "Propos du temps" d'Etienne Borne.

Directeur de la publication : René Plantade — Secrétariat-Abonnements : Thérèse Desplanques

Commission Paritaire n° 60361 — Dépôt légal n° 2588

Composition et Impression : VIENNE IMPRIM' — 23, quai Jean-Jaurès — 38200 VIENNE — Tél. 74 85 47 06 — Télécopie 74 31 65 64

Photos : Roger-Viollet - Lipnitski-Viollet - Collection Suzanne Winsberg.

JUIN 1944

par André LE GALL

Pour des raisons de délais d'impression, nous n'avons pu publier dans notre numéro de juin l'article ci-après de notre collaborateur et ami André Le Gall sur "la célébration du débarquement des Alliés en France", texte qui a paru dans l'hebdomadaire "Démocratie Moderne" sous le pseudonyme de Dominique-André Kergal.

Date historique mais d'abord instant gravé dans la mémoire pour ceux qui l'ont vécu : le 6 juin 1944 ne se peut comparer à rien dans le demi-siècle écoulé. La profondeur de la marque ne dépend pas de l'âge : peut-être même, imprimée à 7 ans, garde-t-elle en profondeur, en acuité, ce qu'elle perd en étendue et en précision.

"ILS ONT DÉBARQUÉ"

On ne sait plus comment mais du Nord au Sud, d'Ouest en Est, la rumeur a traversé l'Europe de part en part, déferlant du haut des fenêtres, courant dans les rues, dans les cours de fermes, dans les bureaux, dans les ateliers. Le cri a retenti, cri d'espoir, cri de libération, cri de triomphe quand, enfin, il est apparu qu'"ils" ne rembarqueraient pas.

"Ils" ? A lire ce qui s'écrit, à entendre ce qui se dit, il pourrait sembler que la France entière se vautrait dans la collaboration. Or, aux exceptions près, éclatantes il est vrai, concentrées, pour une bonne part, dans les milieux de la culture et de l'information, aux exceptions près, dis-je, le peuple de France n'avait jamais confondu l'ennemi et l'allié. En sorte que, en ce 6 juin 1944, le "ils" n'avait besoin d'aucune précision pour accéder d'emblée à son exacte, à sa pleine signification. On les attendait, on les espérait, on ne se lassait pas, malgré les années les plus longues, de les attendre, de les espérer. "Ils", c'étaient les Anglais, c'étaient les Américains, c'était la France Libre, de qui nous viendrait la liberté si un jour la liberté nous revenait. Malgré les bombardements, sauvages, assez souvent inutiles, parfois criminels, malgré les villes arasées, les fermes détruites, les agonisants sous les décombres, - 50 000 victimes civiles en Normandie -, malgré la clameur contre le fer et le feu qui se déversaient sur lui, le peuple de France, jamais, n'avait confondu l'armée d'occupation et les armées qui seraient celles de la Libération. Au milieu des fausses nouvelles, il discernait les vraies, ayant appris à lire entre les lignes, au

milieu des faux-semblants, il discernait la vérité des engagements parce que, pour l'éclairer, il y avait, pesant sur lui, quotidienne, immédiate, palpable, épaisse, cette chape de plomb que constituait la présence sur le sol de la patrie d'une armée ennemie victorieuse ; cette oppression qu'on perçoit même à sept ans mais qu'on ne peut qu'imaginer quand on ne l'a pas connue. Non que, dans le cours ordinaire de la vie, cette armée fût une horde barbare s'adonnant au vol, au viol, au meurtre. Nullement : tout au contraire, ordinairement "correcte", disciplinée, policée même, mais à l'abri de laquelle opéraient les bourreaux de la Gestapo et bientôt débordée par les fureurs méthodiques de formations SS prises au piège de la guerre de partisans.

En sorte qu'en ce 6 juin 1944, le "ils ont débarqué" était un cri d'espoir qui pénétra instantanément jusqu'au plus profond des chiourmes nazies, un cri de combat qui annonçait que le temps du Reich millénaire avait commencé de finir.

"UN ÉVÈNEMENT MILITAIRE AMÉRICAIN"

Une photographie, célèbre entre des milliers d'autres, aura fixé la signification de l'événement : au premier plan, un groupe d'officiers SS capturés le 30 juillet 1944 dans la poche de Roncey, au second plan un jeune Américain à lunettes dont la bouche exprime le défi du vainqueur. Mais face à lui, quels vaincus ! Toute la morgue, toute l'arrogance des seigneurs de la guerre, mâchoires proéminentes, regards dominateurs d'hommes qui se sont battus jusqu'au bout, qui n'en reviennent pas d'avoir dû se rendre et qui bravent encore l'adversaire, rien qui ressemble à l'accablement de prisonniers épuisés, rien dans leur attitude qui ne soit espoir de revanche, promesse de combats futurs. Rien qui exprime mieux le destin auquel l'Amérique nous a donné d'échapper. Car leur rage de vaincre n'empêchera pas les seigneurs de la guerre de perdre la guerre. Le petit intellectuel à lunettes est définitivement le plus fort. Le 30 juillet 1944, l'ennemi ne l'avait pas encore compris. Or, passée la seconde quinzaine de juin, la France, elle, savait que la force était dans le camp qui portait ses espoirs.

Rétrospectivement l'été 44 offre la satisfaction ambiguë et incomparable de voir le déferlement de la puissance emporter un système auquel la volonté de puissance tenait lieu de doctrine.

Aux esprits distingués, à qui, décidément, il faut tout apprendre, et qui s'étonnent que l'on commémore pareillement un "événement militaire américain en terre européenne", il faut répondre que si on le commémore c'est que cet événement-là fut un avènement, l'avènement de la liberté reconquise sur le nazisme hitlérien. L'Europe, en même temps qu'elle s'arrachait aux prises sanglantes de la croix gammée, s'arrachait aussi - et bien sûr c'est là le non-dit qu'il faut dire - l'Europe s'arrachait à l'oppression concentrationnaire du communisme soviétique. Car si l'Europe de l'Ouest fut libérée, il apparut bientôt que celle de l'Est avait été abandonnée, en sorte que les peuples submergés par l'Armée Rouge - héroïque certes dans son combat mais instrument de la domination stalinienne - eurent à attendre quarante-cinq ans pour célébrer leur 6 juin. Le 11 novembre 1989, Rostropovitch pouvait enfin jouer de son inoubliable violoncelle au pied du Mur de Berlin en voie d'effondrement.

LE SOUTERRAIN SÉJOUR DE LA PEUR

Les plus jeunes parmi ceux qui gardent dans la mémoire le souvenir du 6 juin ont largement dépassé la cinquantaine. Quoi que la vie leur ait apporté, ils auront vécu ce demi-siècle en hommes libres, parce que, il y a un demi-siècle, des hommes venus d'Angleterre, d'Ecosse et du Canada, et aussi de Floride, de l'Oklahoma et de Californie ont pris d'assaut le Mur de l'Atlantique. Ceux d'Omaha et d'Utah Beach surgissaient de la profondeur des siècles, fils des émigrants que les intolérances européennes avaient projetés au-delà de l'Atlantique, ils surgissaient, la Bible dans la tête, que leurs aïeux avaient transportée dans le Nouveau Monde. Ils donnaient l'assaut à une Europe qui, sans eux, quoi qu'on dise, eût été vouée à l'un ou à l'autre des deux paganismes totalitaires, qui s'y affrontaient et qui auraient pu aussi bien s'accorder à nouveau ainsi qu'ils l'avaient déjà fait en août 1939.

**"LA BATAILLE SUPRÊME
EST ENGAGÉE ! (...)
BIEN ENTENDU C'EST
LA BATAILLE DE FRANCE
ET C'EST LA BATAILLE
DE LA FRANCE ! (...)"**

Charles de Gaulle, 6 juin 1944

Lorsque l'été de la Libération s'acheva, les millions d'hommes en armes, les milliers de chars, d'automitrailleuses, de canons, de camions, de jeeps, que portaient les milliers de bateaux qui venaient d'Angleterre et qui débarquaient à Arromanches, avaient roulé sur la France, la libérant jusqu'aux confins de l'Alsace. L'hor-

reur centrale restait à découvrir et à éradiquer. Mais nous, nous étions libres. Nous avions fait l'expérience de la guerre, vu et entendu les obus exploser; vu et entendu les vagues de bombardiers se succéder dans la nuit. Sur Brest dont il ne resterait rien. Un jour "ils" étaient arrivés, chassant devant eux l'autre armée dont la masse, quatre années durant, avait semblé invincible. Ils étaient là, vainqueurs débonnaires, distribuant chocolat et chewing-gum, devant qui les meilleures divisions d'Hitler avaient fini par ployer.

Été tragique, au cours duquel les desservants possédés de la solution finale continuèrent de déporter vers les camps leurs proies ultimes au détriment même de l'effort de guerre de la Wehrmacht, été durant lequel des hommes et des femmes qui avaient la vie devant eux, la perdirent au combat et dont les noms, pour quelques uns d'entre eux, se perpétuent sur les plaques qui rappellent le prix de la victoire. Gilbert Dru et Francis Chirât fusillés à Lyon en juillet 1944.

La Résistance : peu de monde, nous assurent les censeurs depuis le Chagrin et la Pitié. Or, pour faire ce qu'a fait la Résistance en cet été 1944, il fallait tout de même qu'il y eût un grand nombre de combattants volontaires, ayant accepté tous les risques, opérant dans la clandestinité, disposant du soutien au moins passif, souvent actif, de la population alors que la milice, si elle avait ses délateurs, opérait en territoire ennemi. Il y a certaines fausses symétries qui sont autant d'injures ignares au peuple français.

Pour applaudir le Maréchal Pétain en avril 1944 à l'Hôtel de ville, il y avait cinq à dix mille Parisiens qui, certes, n'étaient pas tous des collaborateurs. Peut-être deux millions pour ovationner le Général de Gaulle aux Champs-Élysées, le 26 août ! La Libération : événement militaire, politique, événement historique, mais aussi événement psychique, véritable catharsis des profondeurs, délivrance psychanalytique, arrachement au souterrain séjour de la peur.

"THANK YOU FOR EVER"

Les misères même de l'épuration - tragiques ici, là dérisoires - ne parviennent pas à enténébrer le souvenir de cet été sans pareil. Cependant que l'Amérique, de toute sa puissance, refoulait dans sa tanière le loup germanique, condition préalable aux réconciliations à venir, des divisions françaises faisaient à nouveau flotter le drapeau tricolore sur nos villes et d'abord sur Paris. Soldats de Leclerc aux Champs-Élysées, vainqueurs sous les vivats succédant aux formations impeccables et solitaires de la Wehrmacht ; soldats de la France qui, le 8 mai 1945, seraient plus d'un million.

Les années ont passé. Cinquante. Nous avons vu les combattants du 6 juin, devenus des vétérans, se pencher sur les tombes de leurs camarades morts.

Oui.

"Thank you for ever".

André LE GALL